VOLUME X[illegible] — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 21 JUILLET 1926 — NUMERO 7

Adresse[illegible] correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada - - - - - - - - $2.00
Etats-Unis - - - - - - - $2.50
Europe - - - - - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - - A 1816—A 1812
Publié par CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot

SAPIRO CONSEILLE AUX COOPERATIVES DE LA SASKATCHEWAN DE S'UNIR

A une immense assemblée tenue à Saskatoon, il dit pourquoi les Coopératives des Etats-Unis n'ont pas réussi — Le grand danger pour la Coopérative ne peut venir que de la part des fermiers eux-mêmes, dit M. A.-J. MacPhail — L'amalgamation est chose accomplie

Saskatoon — Aarón Sapiro ne sera pas à blâmer si la "Farmers' Union" et la "Saskatchewan Grain Growers" n'en viennent à une union. Pendant une heure, mercredi, il se servit de toute son éloquence persuasive devant une assemblée de plus de 4,000 hommes, littéralement suspendus à ses lèvres, pour prouver que si les coopératives des Etats-Unis n'ont pas réussi, la faute en est au manque de direction intelligente.

La plus grande organisation du genre

La Coopérative du Blé dans la Saskatchewan, dit-il, est la plus grande organisation du genre du continent, sinon du monde entier. Que les fermiers fassent donc encore un pas de plus dans la bonne voie, et qu'ils cimentent tous leurs efforts dans une seule grande organisation.

Chaque allusion à l'amalgation proposée fut saluée par un esalve d'applaudissements, ainsi que chaque mention faite de l'achat récent de la Coopérative des Elévateurs par la Coopérative du Blé. M. Sapiro blâma la conduite des Fermiers-Unis qui ont voulu trouver un remède à leurs maux en proposant l'adoption de nouvelles lois, et il fut particulièrement sévère à l'endroit du projet de loi McNary-Haughton.

L'assemblée, qui fut présidée par le Dr Walter Murray, est certainement la plus importante tenue jusqu'à date.

Le grand danger pour la Coopérative

M. A.-J. McPhail, président de la Coopérative de Blé de la Saskatchewan présenta les remerciements de l'assemblée à M. Sapiro.

"Les coopératives, dit-il, sont le résultat de l'expérience des fermiers du Danemark et des grands mouvements qui se sont établis dans le monde entier pour la vente par coopération des produits de la ferme.

"Le succès obtenu jusqu'à présent est dû en grande partie au talent qu'ont eu les fermiers de se grouper et c'est ce qui a étonné le monde entier. Il n'y a aucun danger de réaction contre cette cohésion.

"Le grand danger pour la Coopérative ne peut venir que de la part des fermiers eux-mêmes. Tant qu'ils montreront un intérêt croissant pour les Coopératives, le succès de ces dernières est assuré."

L'amalgamation est accomplie

Saskatoon — L'amalgamation tant désirée des groupes de fermiers de la Saskatchewan est enfin chose accomplie. Pour toute fin pratique, on peut dire qu'il n'y a maintenant qu'une seule grande société de fermiers dans toute la Saskatchewan. Il est vrai que la législature devra approuver cette union par un projet de loi spécial, mais l'union n'en est pas moins consommée.

MM. Stoneman et McNamee qui, jusqu'à présent, avaient été très opposés à toute idée d'union, en sont venus à un rapprochement cordial et l'assemblée fit entendre des applaudissements répétés lorsque ces deux chefs se donnèrent la main.

La nouvelle organisation

Les principes généraux qui seront à la base de la nouvelle organisation sont les suivants:

Les assemblées d'affaire se tiendront en secret.

Il n'y aura pas de directeurs conjoints.

Aucun subside ne sera reçu d'une organisation commerciale quelconque.

Les officiers seront élus pour un terme de deux ans.

Tout caractère sectaire ou politique sera banni impitoyablement.

Les fermiers seulement pourront être membres.

Ils règne dans tous les groupes une satisfaction générale. Tous sont convaincus que la nouvelle organisation a devant elle un avenir des plus brillants.

Dans Provencher

M. A.-L. BEAUBIEN

M. A.-L. BEAUBIEN CANDIDAT LIBERAL DANS PROVENCHER

Tous les délégués, moins un, sont en faveur de sa candidature — L'union progressiste-libérale

Les libéraux et les progressistes du comté de Provencher sont les premiers à se fusionner dans tout le pays. Ils ont décidé, à une réunion tenue vendredi à Dominion City, d'unir leurs forces en vue des prochaines élections.

Il y avait 70 délégués présents, dont 35 de chaque parti. M. Beaubien est donc le premier candidat choisi pour représenter les deux partis aux prochaines élections.

Quelques minutes après l'ouverture de l'assemblée, les délégués présents choisirent un comité de six, dont trois de chaque parti, pour étudier ce que l'assemblée devait décider. Afin de donner au comité le temps de délibérer, on ajourna l'assemblée pour quelque temps. Lorsque l'assemblée résuma ses délibérations, M. Frank Curran, candidat progressiste d'Emerson aux dernières élections provinciales, fit les recommandations suivantes:

Que tous ceux qui sont en faveur d'un bas tarif se groupent; que le candidat choisi représente les libéraux et les progressistes; que l'assemblée se constitue en convention pour la nomination d'un candidat; que M. L.-A. Beaubien soit nommé candidat libéral-progressiste pour le comté de Provencher.

Une seule voix contre l'adoption

Le rapport du comité fut adopté à l'unanimité, moins une voix. Le nom de M. Beaubien fut donc présenté à l'assemblée sur motion de M. Ashby, d'Emerson, et de M. Andrew Waddell, de Dominion City, président de l'Association libérale du comté de Provencher, deux libéraux qui jusqu'à présent n'avaient jamais supporté M. Beaubien.

Parmi les orateurs, on remarquait le sénateur Molloy et M. Alex. McLeod, C.R. L'harmonie la plus complète régna durant toute l'assemblée. M. Beaubien, d'après le sénateur Molloy et M. McLeod, avait donné son appui à tout le programme progressiste durant tla vie du dernier parlement; il avait aussi appuyé le gouvernement King dans tout son programme législatif; il avait entre autre voté en faveur du chemin de fer de la Baie d'Hudson, du projet de loi pour les crédits ruraux, de l'acte Campbell pour la vente du blé, de la pension pour les vieillards; et quand M. Meighen succéda à M. King, il vota contre ce gouvernement. Aucun libéral n'aurait pu faire mieux ou plus, ajoutèrent plusieurs orateurs libéraux.

LE CABINET DE M. HERRIOT

Il a été formé à la hâte et on ne lui accorde qu'une courte durée

Paris — M. E. Herriot vient d'annoncer la formation de son nouveau ministère. Cette nouvelle a été tout près de causer une panique à la Bourse. Ce nouveau ministère a été formé à la hâte avec des éléments tellement disparates qu'on ne lui accorde qu'une courte durée.

Le premier ministre a déclaré aux journalistes que le nouveau ministère était le fruit de l'union républicaine et que son but principal sera la défense du franc. "Nous promettons, dit-il, d'agir avec énergie." Il demande l'encouragement de tous les groupes, ce qui est nécessaire et indispensable pour le rétablissement du pays.

Personnel du ministère

Voici le personnel du nouveau ministère:

Premier ministre et ministre des Affaires étrangères: Ed. Herriot.
Justice: Maurice Colrat.
Finance: Anatole de Monzie.
Intérieur: Camille Chautemps.
Guerre: Paul Painlevé.
Marine: René Renault.
Commerce: Louis Loucheur.
Agriculture: Henri Queille.
Travail: Louis Pasquet.
Travaux publics: André Hesse.
Instruction publique: Ed. Daladier.
Colonies: Adrien Dariac.
Pensions: Georges Bonnet.

Le nouveau gouvernement comprend à peu près le même groupe qu'avait réuni M. Herriot en 1925; il fait cependant un appel voilé à l'Union nationale. Le public en général est dégoûté de ces changements continuels de ministères. M. Herriot est certain de rencontrer beaucoup d'opposition à la Chambre et au Sénat.

M. Bourassa à Papineauville

Montréal — M. Henri Bourassa a ouvert sa campagne électorale dans Labelle par une grande assemblée tenue à Papineauville, dimanche après-midi. Au cours de son discours, il a fait l'éloge de M. Mackenzie King, "un grand Canadien, un homme en tout digne de nous représenter à la Conférence impériale de Londres".

M. Bourassa a aussi fait l'historique de la question scolaire en Alberta. C'est, dit-il, sur cette question qu'il a voté avec les libéraux. Ceux-ci ont droit à toute notre admiration pour leur attitude en faveur des droits de la minorité française catholique des provinces de l'Ouest.

"Tout était prêt. Le premier ministre Brownlee et la législature de l'Alberta avaient unanimement décidé que tout était bien. Alors, ajoute M. Bourassa, M. Hocken sonna le premier coup d'alarme dans l'"Orange Sentinel" par un article intitulé "Hands Off Alberta". Tout l'élément orangiste du parlement se souleva. M. Brownlee en fut effrayé. Il demanda de retirer la clause importante. Mais en réponse, le gouvernement libéral, protestants aussi bien que catholiques, refusèrent. Réalisez-vous maintenant pourquoi je supporte M. King?"

Il y avait une foule énorme à cette assemblée.

Les conservateurs achètent la "Patrie"

Montréal — On annonce ici que la "Patrie" a été achetée par un syndicat canadien-français ayant à sa tête le sénateur D.-O. Lespérance, organisateur en chef du parti conservateur dans la province de Québec. Le prix d'achat n'est pas mentionné.

C'est M. Honoré Beaugrand qui fonda la "Patrie" il y a 48 ans. L'hon. Joseph-Israël Tarte en fit l'acquisition en 1896, et elle a continué à être depuis la propriété de la famille Tarte. Les directeurs sont: MM. D.-O. Lespérance, sénateur, président; J.-H. Fortier, ancien président de l'Association des Manufacturiers canadiens, vice-président; Philippe Béchard, de Montmagny; directeur; L.-J. Tarte, gérant général; Eugène Tarte, gérant des annonces.

Congrès des Canadiens français de l'Alberta

Nous donnerons dans notre prochain numéro le compte-rendu du Congrès des Canadiens français de l'Alberta, qui ne nous est pas encore parvenu, au moment où nous allons sous presse.

LES MINISTRES DU NOUVEAU CABINET

Cinq portefeuilles, dont trois iront à la province de Québec, restent sans titulaires — L'hon. Robert Rogers

Ottawa — L'hon. Arthur Meighen, premier ministre, a annoncé la semaine dernière que son cabinet serait formé comme suit:

Le très hon. Arthur Meighen, premier ministre, secrétaire d'Etat pour les affaires extérieures et président du conseil privé.

L'hon. Sir George Perley, secrétaire d'état.

L'hon. R.-B. Bennett, ministre des finances.

L'hon. E.-L. Patenaude, ministre de la justice.

L'hon. Hugh Guthrie, ministre de la défense nationale.

L'hon. H.-H. Stevens, ministre des douanes.

L'hon. S.-F. Tolmie, ministre de l'agriculture.

L'hon. W.-A. Black, ministre des chemins de fer.

L'hon. R.-J. Manion, ministre des postes.

L'hon. J.-D. Chaplin, ministre du commerce.

L'hon. George-B. Jones, ministre du travail.

L'hon. E.-B. Ryckman, ministre des travaux publics.

Ministres sans portefeuilles: L'hon. Sir Henry Drayton, l'hon. Donald Sutherland, l'hon. R.-D. Morand, l'hon. John-A. Macdonald.

Portefeuilles sans titulaires

Les portefeuilles de la marine et des pêcheries, de l'intérieur, de l'immigration et de la colonisation, de la santé et du rétablissement civil des soldats, de même que le poste de solliciteur général, restent sans titulaires pour le moment. Trois de ces portefeuilles iront à la province de Québec, et deux seront distribués sous peu. Il est entendu que le portefeuille de l'Intérieur sera donné à la province de la Saskatchewan.

M. Patenaude sera ministre intérimaire de la marine et des pêcheries; l'hon. R.-B. Bennett, ministre intérimaire de l'Intérieur; le Dr Morand, de la santé et du rétablissement civil des soldats, et sir Henry Drayton de l'immigration et de la colonisation.

Le Dr J.-L. Chabot, d'Ottawa, sera fait conseiller privé.

En l'absence de l'hon. Arthur Meighen, au cours de la campagne électorale, sir Henry Drayton remplira les fonctions de premier ministre intérimaire.

La part des provinces

Avec seize ministres de choisis et cinq portefeuilles qui restent à attribuer, cela fait un cabinet de vingt et un membres, exactement comme celui de M. King. Voici comment le partage se fait entre les diverses provinces:

Ontario — Sept ministres: MM. Guthrie, Manion, Ryckman, Chaplin, Drayton, Morand et Sutherland.

Québec — Cinq ministres: MM. Patenaude, Perley et trois autres à nommer.

Colombie-Anglaise — Deux ministres: MM. Stevens et Tolmie.

Nouvelle-Ecosse — Un ministre: M. W.-A. Black.

Nouveau-Brunswick — Un ministre: M. G.-B. Jones.

Ile du Prince-Edouard — Un ministre: M. John-A. MacDonald.

Alberta — Un ministre: M. R.-B. Bennett.

Manitoba — Un ministre: M. Arthur Meighen.

Saskatchewan — Un ministre: à nommer.

Il reste un ministère disponible dont M. Meighen ne tient pas compte dans sa distribution. Il ira au plus méritant, M. Doucet, par exemple, ou bien M. Meighen le fera-t-il tirer au sort?

Le cas de M. Rogers

Parmi ceux qui sont laissés de côté, il faut mentionner tout spécialement l'hon. Robert Rogers, l'ancien ministre des travaux publics et l'organisateur de la campagne électorale dans le Manitoba et les autres provinces des prairies en octobre dernier. Chacun considérait comme certain, depuis quelques jours, que M. Rogers ne serait pas appelé à faire partie du ministère de M. Meighen. Mais on se demandait pourquoi, après tous les services que l'ancien "ministre des élections" a rendus à son parti et, dit-on, à M. Meighen lui-même, il n'était pas appelé à faire partie du nouveau cabinet conservateur.

Un conservateur bien au courant des activités politiques de M. Rogers, en exprimant son regret de ne pas voir M. Rogers dans le nouveau cabinet, s'exprimait ainsi: "Si l'absence de l'hon. M. Rogers dans le cabinet n'est pas due à des sentiments personnels de la part de M. Meighen, on se demande quelles exigences politiques se sont exercées contre lui."

Les catholiques dans le cabinet

Jusqu'à présent, le cabinet comprend quatre ministres qui appartiennent à la foi catholique. Ce sont MM. Patenaude, Morand, MacDonald et Manion.

Le voyage de l'Université de Montréal

Les excursionnistes de l'Université de Montréal ont passé à Winnipeg hier matin, en route pour l'Est. Plusieurs amis s'étaient rendus à la gare du Pacifique Canadien pour les saluer.

DERNIÈRES SÉANCES DU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION D'ÉDUCATION DU MANITOBA

Rapports des Comités de Perception, de Fonctionnement Scolaire, du Visiteur des Ecoles et du Trésorier — Résolutions adoptées par les délégués — Election du Comité Exécutif — Banquet de clôture et discours

La séance de mardi après-midi du congrès de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba fut présidée par M. Noël Bernier, ancien président général, à qui M. H. Lacerte, président actuel, présente les hommages reconnaissants de l'Exécutif. Immédiatement après ces quelques mots, M. le président invite M. Marius Benoist à faire le rapport du comité de perception.

Rapport du Comité de Perception

Le rapporteur se prononce en faveur de la perception annuelle. Cette perception annuelle offre beaucoup d'avantages. L'on avait décidé de faire la perception à différentes dates indiquées. Il fut, en beaucoup de cas, impossible de se rendre à la date fixée, mais par contre, en beaucoup d'endroits, le cercle local prit sur lui d'organiser la perception. C'était là une mesure salutaire.

Association d'Education



L'HON. JUGE PRENDERGAST, qui a prononcé un discours à la clôture du Congrès

M. Benoist propose deux résolutions qui, après une longue discussion, sont renvoyées au comité des résolutions. On pourra en lire le texte plus loin au chapitre des résolutions.

Rapport du Comité de Fonctionnement scolaire

M. Daignault, secrétaire de l'Association, fait le rapport du comité de fonctionnement scolaire. C'est ce comité qui veille à la mise en force du programme français.

Le comité s'est réuni 25 fois et a fait les travaux suivants:

Programme — Essai de le perfectionner. Il a fait adopter un programme français par le département, dans les grades supérieurs, cela en union avec l'Association des Instituteurs de langue française.

Concours — Le Comité a divisé les élèves admis au concours en deux grades: A et B. Le grade A comprend les écoles où les élèves ont un instituteur pour chaque grade; le grade B comprend les élèves des écoles plus humbles où les instituteurs ont plusieurs grades sous leur soin.

Médailles et bourses — M. Daignault montre comment le concours a fait de progrès, bien qu'encore trop d'écoles s'en abstiennent. M. le secrétaire donne la liste des bourses et médailles offertes par les diverses associations.

Conventions — Ce comité s'est occupé de l'organisation des conventions des instituteurs à Saint-Boniface, alors que diverses conférences furent données.

Cours de pédagogie — Pour répondre aux voeux du congrès de 1924, le comité a organisé les cours pédagogiques. Il a fait coïncider les cours avec les conventions d'instituteurs. M. l'abbé Sabourin fut choisi pour donner ces cours.

Congrès régionaux — Heureuse initiative que celle-là, qui a été essayée à Notre-Dame de Lourdes. La mise à exécution de ce moyen sera féconde en beaux résultats.

Association des instituteurs de langue française — Cette association se réunit tous les mois. Nous leur devons les modifications apportées aux grades IX, X, XI et XII, et adoptées par le département de l'instruction publique.

Association des Commissaires — Les commissaires de langue française se réunissent une fois l'année, à l'occasion de la convention gouvernementale. M. Daignault préconise la création de conventions régionales des commissaires.

Ecoles normales — Après un essai infructueux, l'Association a enfin obtenu que nos religieuses et élèves soient placées dans une classe séparée à Winnipeg. Cette classe s'ouvrira en septembre. M. Daignault dit qu'il y a encore une lacune, celle d'un professeur catholique. Espérons que le nouvel exécutif se mettra à cette tâche et pourra arriver au résultat désiré.

M. Daignault, en terminant, fait un chaleureux appel à l'union. Il soumet plusieurs résolutions à l'assemblée. L'on discute longuement sur la démarcation à faire entre les divers concurrents au cours de français. M. le secrétaire soumet d'autres propositions qui sont discutées.

Discours de M. Noël Bernier

M. Bernier, président de l'assemblée, dit sa joie de présider à une séance où l'on s'occupe de choses aussi nobles. Il reprend les paroles de M. Doucet et de Mgr l'Archevêque à la séance d'ouverture: il nous faut travailler à la protection morale et nationale de nos enfants.

Nous nous réunissons sous des auspices plutôt favorables; la crise qui existait autrefois semble en partie éloignée. Les préoccupations de l'heure sont moins angoissantes qu'elles l'ont été dans le passé; nous avons eu un peu de répit. Il faut s'en féliciter. Cette situation est sans doute le fruit des travaux de ceux qui furent a la tête de l'Association.

M. Bernier a encore le souvenir des années difficiles et de l'impasse où nous nous trouvions. Il rappelle avec émotion le rôle de l'hon. juge Prendergast à ce moment, et comment furent jetées les bases de toute l'organisation. Il rend hommage à Mgr l'Archevêque qui unit ses efforts à ceux des autres patriotes dans la revendication de nos droits.

Nous sommes encore à nos débuts. Considérons-nous comme des semeurs. Au printemps le cultivateur met la semence en terre; nous aussi soyons des semeurs. Préparons une récolte pour ceux qui viendront après nous.

M. Lacerte invite alors les délégués du Congrès à une petite soirée canadienne à l'Union Canadienne. On pourra trouver un compte-rendu de cette soirée dans les notes de l'Union Canadienne.

MERCREDI MATIN

L'assiduité du premier jour du Congrès de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba s'est maintenue aux séances du mercredi. Les délégués sont nombreux et prennent un vif intérêt aux délibérations. Le congrès portera sûrement de bons fruits, si l'on en juge par l'entrain et l'attention qui se sont manifestés durant toutes les séances.

M. Hormisdas Béliveau président d'honneur

M. Lacerte présente aux délégués le président d'honneur. Celui-ci, dès les premiers jours, s'est montré un fervent de l'Association. Cette ardeur du début ne s'est jamais démentie. M. Béliveau a suivi pas à pas le développement de l'Association et a bien mérité de ses compatriotes.

Rapport du Comité de Nominations

M. l'abbé Desmarais, curé de Laurier, présente le rapport du comité de nominations. Tel qu'exigé par la constitution, vingt-et-un noms sont soumis à l'assemblée. Ce sont: MM. Henri Lacerte, Horace Chevrier, J.-A. Cusson, Marius Benoist, L.-P. Gagnon, J.-H.-N. Leveillé, D. Frémont, J.-A. Marion, Joseph Bernier, Camille Fournier, Samuel Nault, Narcisse Fournier, Watson Fournier, Ernest Levêque, Ovide Bellavance, Philibert L'Heureux, l'hon. juge Roy, A.-J.-H. Dubuc, William Raymond, Paul Gagnon et J.-O. Brunet.

Les congressistes ajoutent à cette liste les noms suivants: MM. E.-J. Dufresne, Dr N.-A. Laurendeau, J.-A. Dostert, Hormidas Béliveau, Henri Deschambault, Noël Bernier et Joseph Baril.

Rapport du Visiteur des Ecoles

Depuis 1924, dit M. l'abbé Sabourin, visiteur des écoles, notre situation scolaire est restée substantiellement la même. Notre programme, dans les centres homogènes de langue française, est actuellement mis en pratique d'une manière plus universelle et plus sérieuse encore qu'il y a deux ans. Des sujets qui, jusqu'ici, avaient été négligés, ont été l'objet de plus d'attention.

Comme on peut le constater par les rapports du visiteur, l'enseignement du catéchisme est sans contredit celui qui est le plus soigné par notre corps enseignant. L'enseignement de l'histoire du Canada se fait consciencieusement et les résultats en sont très consolants.

M. le visiteur attaque les manuels officiels mis entre les mains de nos enfants. Les manuels d'histoire sont particulièrement dangereux. Ils fourmillent d'erreurs, de faussetés, et sont des moyens infaillibles de déchristianisation. Il faut en demander la disparition. Nous n'obtiendrons peut-être pas grand'chose, mais nos réclamations répétées mettront les professeurs officiels en garde, et nous parviendrons à modifier leur manière d'agir.

Association d'Education



M. NOEL BERNIER, réélu membre du Comité Exécutif

Rapport financier

D'une manière claire, spirituelle et précise, M. Chevrier présente ce rapport et fait l'analyse du rapport des vérificateurs. Il en souligne les parties intéressantes et en dégage cette conclusion que les Canadiens français doivent contribuer plus généreusement, s'ils désirent que l'Association se maintienne et poursuive son oeuvre.

Moyens de défense

L'organisme de l'Association comme moyen de défense se compose de six rouages, chacun ayant son importance propre et son utilité pratique. Ce sont: 1. Prêts aux normaliens; 2. La visite des écoles; 3. L'aide aux écoles libres; 4. Le concours de français; 5. Les cours de pédagogie; 6. Le secrétariat.

Personne ne songe à faire disparaître un seul de ces rouages. Leur existence est nécessaire. Le désir de tous c'est d'en accroître l'efficacité. Eh bien, il n'y a qu'un seul et unique moyen d'y arriver: c'est d'augmenter la perception. C'est là notre source de revenus. Nous ne pouvons compter que sur la générosité de nos gens.

Rapport détaillé

Le trésorier donne ensuite les intéressants détails qui suivent:

Prêts aux normaliens — De 1916 à 1926, 52 prêts. En 1916, deux localités bénéficiaient de ce système; en 1926, il y en a 9.

Perception. En 1916, 47 paroisses contribuaient au trésor de l'Association; en 1926 39 seulement. En 1916, les contributions dans la province s'élevaient à $3,502.31; en 1925, à $3,015.51. Les contributions totales de 1916 à 1925 s'élèvent à $26,650.70. Si l'on estime que la population moyenne pendant cette période était de 35,000, l'on constate que la contribution individuelle par année a été d'environ 8 sous.

Les dépenses en 1916 s'élevèrent à $1,671.67; en 1925, à $3,367.58.

L'oeuvre grandit, les déboursés augmentent et les revenus diminuent. Si cet état de choses continue, l'existence de l'Association est en danger. Le rapport financier de cette année accuse un déficit de $800. Le déficit était

(A suivre en deuxième page)

Dernières séances du Congrès de l'Association d'Education

(Suite de la 1re page)

moindre l'an-dernier. Nous allons à reculons. Chacun comprendra facilement que pour faire disparaître cette situation peu rassurante, il n'y a qu'un moyen: contribuer davantage.

M. Chevrier termine son rapport en soumettant au congrès une résolution que l'on trouvera plus loin au chapitre des résolutions.

Une excursion de la Survivance française

A midi, au dîner de famille, M. Lacerte fait part aux convives que l'exécutif a décidé d'organiser pour la Noël une excursion de la Survivance française. Il en fait connaître l'itinéraire. Ce projet est accueilli avec beaucoup d'enthousiasme. M. Noël Bernier, président d'honneur de la séance de mardi, prononce une brève allocution.

DERNIERE SEANCE

Dès l'ouverture de la dernière séance, M. l'abbé Antoine Deschambault, MM. Sauveur Marcoux, Rochon, C. Teillet, Desharnais, J.-O. Dubuc et le Dr Royal sont nommés scrutateurs. Ceux-ci distribuent les bulletins de vote.

Rapport du Comité des Résolutions

Pendant le dépouillement du scrutin, le comité des résolutions présente son rapport. Les résolutions qui suivent ont été adoptées:

Comité de Vigilance

Que chaque cercle paroissial se constitue en comité de vigilance pour la localité et avise aux meilleurs moyens à prendre pour surveiller et promouvoir l'usage du français hors de l'école.

Comité d'Organisation

Que le congrès recommande au comité d'organisation de redoubler d'efforts pour que les cercles paroissiaux s'acquittent mieux de leurs devoirs en ce qui concerne les rapports à envoyer à l'exécutif de l'Association.

Comité de Perception

Que la perception soit faite tous les ans aux dates fixées par la résolution du congrès de 1924.

Que la dite perception soit faite par les cercles paroissiaux, même quand le délégué de l'Exécutif est empêché de se rendre dans la paroisse au jour déterminé, à moins d'obstacles insurmontables, alors qu'elle devra se faire le premier dimanche où la chose sera possible.

Comité de Fonctionnement scolaire

Que le comité de fonctionnement scolaire et l'exécutif de l'Association des instituteurs de langue française étudient conjointement les avantages et les inconvénients de la classification actuelle par A et B des concurrents et soumettent leur rapport à l'exécutif avant le 15 décembre.

Que la clause H des conditions du concours soit mise en force et qu'une plus grande pression soit faite auprès du corps enseignant pour la faire observer à la lettre.

Que l'exécutif mette à l'étude la question de faire nommer un professeur catholique pour prendre charge de la classe du cours normal accordé à nos normaliennes.

Qu'il est opportun de répéter le geste de Notre-Dame de Lourdes en instituant des congrès régionaux d'instituteurs auxquels on pourra joindre des congrès conjoints de commissaires d'écoles et de cercles paroissiaux.

Le congrès émet le voeu que les cours de pédagogie soient continués et recommande à l'exécutif l'étude sérieuse des moyens à prendre pour leur donner leur maximum d'efficacité.

Visiteur des Ecoles

Que l'Exécutif insiste sans relâche afin d'obtenir que la population catholique de langue française soit plus équitablement représentée, et par des personnes de son choix, dans le corps des inspecteurs, parmi les membres du personnel enseignant de chacune de nos écoles normales que fréquentent des catholiques, et au département de l'instruction publique, et qu'il fasse rapport au prochain congrès de ses activités comme de ses revers et de ses succès.

Que l'Exécutif insiste auprès de qui de droit pour faire exclure des programmes scolaires, dans les écoles normales aussi bien que dans les écoles publiques, les manuels anticatholiques et anticanadiens-français, et qu'il fasse rapport au prochain congrès du résultat de ses efforts.

Que l'Exécutif se remette au travail pour obtenir que l'on remplace le syndic officiel par des commissions scolaires partout où la chose est possible, et que là où le département de l'instruction publique peut être justifiable de maintenir ce syndic pendant quelque temps encore, à supposer que des cas semblables puissent se rencontrer, que ce syndic, dans les centres à majorité catholique et française, soit un catholique de notre mentalité et de notre choix.

Que ce congrès exprime aux communautés religieuses et aux institutions autorisées à se faire représenter à l'exécutif de l'Association, le désir que ces représentants soient choisis parmi ceux de leurs membres dont la mentalité canadienne-française est absolument à toute épreuve.

Que s'il arrive à un membre de l'Exécutif d'être l'objet de faveurs insignes de la part des partis politiques, que ce soit avec ou sans le concours du dit exécutif, ce membre offre sa démission à ses collègues, qui jugeront s'il y a lieu ou non de l'accepter.

Trésorerie

Que ce congrès est fortement d'avis que:

1.—Le fonds des Prêts aux Normaliens doit recevoir chaque année un versement de $1,000 pour les fins de ce département.

2.—Que des mesures soient prises pour garantir une perception de $1,000 de plus par année, qui devront être affectés aux autres fins spéciales, et comptés parmi les comptes généraux.

3.—Que la somme de $5,000 soit déterminée comme le minimum qui, à l'avenir, devra être perçue annuellement.

4.—Que cette perception, faite par les cercles locaux sur nos contribuables, ait pour base l'échelle suivante: (a) Chef de famille, minimum de $5; (b) Célibataire tenant feu et lieu, minimum de $3; (c) Garçon en service, minimum de $2; (d) Corps enseignants religieux et laïque, minimum de $2; (e) Demoiselles en service, minimum de $1.

5.—Que les secrétaires des cercles locaux soient munis d'un registre afin de faire leur perception au complet, et qu'au 1er décembre, ces secrétaires soient tenus d'envoyer une copie du registre au secrétaire général.

Elections du Comité exécutif

M. l'abbé Deschambault fait connaître à l'assemblée le résultat du scrutin. Ont été élus: MM. H. Lacerte, J.-A. Cusson, J.-H.-N. Leveillé, Marius Benoist, L.-P. Gagnon, Camille Fournier, J.-A. Marion, Hormidas Béliveau, Noël Bernier, Ernest Levêque, Hon. juge L.-P. Roy, Donatien Frémont, Horace Chevrier et Samuel Nault.

Tous faisaient déjà partie de l'ancien exécutif, à l'exception de l'hon. juge Roy et de M. Ernest Levêque.

LE BANQUET

Le banquet de clôture, sous la présidence distinguée de l'hon. juge J. Prendergast, réunissait environ 200 convives dans la grande salle académique du Juniorat des RR. PP. Oblats. L'orchestre Wynant faisait les frais de la musique.

A la table d'honneur on remarquait: M. le juge Prendergast, S. G. Mgr Béliveau, Mgr Jubinville, M. l'abbé Augustin Bernier, d'Edmonton, le R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., de Gravelbourg; le R. P. Anizan, O.M.I., de Paris; le R. P. Normandin, O.M.I., supérieur du Juniorat; l'hon. juge Prud'homme, MM. H. Lacerte, Noël Bernier, Hormidas Béliveau, J.-A. Dostert, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg, M. J.-O.-E. Levêque, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface; M. Samuel Nault, président de l'Union Nationale Métisse.

M. Henri Lacerte, président de l'Association d'Education, remercie sincèrement tous ceux qui ont contribué à faire du congrès un véritable succès. Il fait l'éloge du président d'honneur, l'hon. juge Prendergast. Celui-ci a dirigé l'Association à ses débuts. C'était une tâche difficile, mais le tact, le jugement sûr du premier président ont eu raison des obstacles et ont donné à l'Association cette attitude de résistance ferme qu'elle a toujours gardée.

Discours de l'hon. juge Prendergast

M. le juge Prendergast se lève au milieu d'une salve d'applaudissements qui doit lui faire du bien au coeur. C'est une marque spontanée d'appréciation pour les services rendus par l'ancien président de l'Association.

L'orateur présente ses hommages à S. G. Mgr Béliveau. Il salue en lui le père spirituel et le premier Canadien français du Manitoba. A l'occasion de cet anniversaire de la fondation de l'Association, nous devons élever nos coeurs reconnaissants vers la divine Providence qui a veillé sur elle et a guidé sa marche vers le succès.

Origine de l'Association

Au début de l'année 1916 une rumeur se répandit qui jeta l'émoi au sein de la population canadienne française. Le gouvernement se préparait à faire disparaître le français de l'école. Les libertés qu'il nous restait n'étaient que des lambeaux, mais cependant, ces lambeaux nous étaient chers, et lorsque le bruit se répandit que l'on se proposait de nous enlever ces bribes de liberté, le désespoir s'empara presque de nos âmes. Mais les jeunes de l'A. C. J. C. se constituèrent alors en comité de vigilance. Ils surveilleraient les agissements des gouvernements, et aux premiers signes de guerre, ils donneraient l'alarme.

Les gouvernants avaient inclus dans leur programme une clause tendant à biffer du programme d'études l'enseignement du français. Cette menace fut mise à exécution. La population canadienne-française se souleva d'indignation. Des délégués de tous les coins de la province s'assemblèrent dans la salle du vieux collège pour protester contre cet acte de cruauté, et affirmer au nom de tous leur détermination bien arrêtée de résister jusqu'au bout.

Assemblée émouvante

Cette réunion de pères de famille fut des plus émouvantes. On pouvait lire l'étonnement sur ces visages honnêtes, mais on y distinguait aussi une résolution énergique de lutter contre l'oppresseur et de combattre pour le droit et la justice.

M. le juge évoque ici le souvenir de deux disparus: Mgr Dugas, ce bon père, cet homme de Dieu, qui présida cette première réunion générale, en l'absence de Mgr l'Archevêque, alors à Rome; le Dr Lachance, président de l'A. C. J. C.

Notre Association, née pendant cette tourmente, s'est maintenue; elle s'est développée et est devenue une oeuvre immense et nécessaire dont nous ne pouvons plus nous passer, si nous voulons continuer à parler français. Elle est forte aujourd'hui, cette association, elle exerce une grande influence, mais elle ne s'est pas édifiée toute seule.

Nous y avons mis ce que nous avons de meilleur. Les pères de famille y ont mis toute leur loyauté et toute leur fidélité. Les mères de famille y ont donné leur adhésion chaude et généreuse. Le corps enseignant s'est montré à la hauteur et y a mis tout son zèle et tout son dévouement. Le travail constant d'un exécutif inlassable nous a assuré une direction plus sûre.

Un triste honneur

Pères de famille, vous vous êtes trouvés au Manitoba dans une situation exceptionnelle. Nous avions le triste honneur d'être les plus mutilés, les plus meurtris, les plus opprimés.

Nous n'avons pas perdu courage. Obligés de forger les choses dont nous avions besoin, nous avons tout trouvé seuls: moyens, commissions, etc. C'est pourquoi notre association a un caractère particulier, des moyens de résistance et de défense qui lui sont propres et d'une efficacité éprouvée. Il faut avoir une fidélité toute particulière pour notre Association, parce qu'elle le mérite.

L'Association d'Education, c'est l'association de tous les pères de famille; tous doivent en être; ceux qui s'abstiennent laissent des vides qui ne peuvent être comblés. Chacun doit être à son poste. Si chacun veille dans sa sphère, l'oeuvre grandira et se fortifiera.

Discours de M. l'abbé Bernier

L'Association d'Education canadienne-française de l'Alberta a bien voulu me déléguer auprès de vous, dit M. l'abbé Augustin Bernier, pour vous exprimer les sentiments d'admiration de vos frères de l'Alberta à l'occasion du dixième anniversaire de la fondation de votre association. Mais leurs sentiments ne s'arrêtent pas aux seules années écoulées depuis votre fondation; ils remontent plus haut. Depuis 35 ans, les Canadiens français du Manitoba ont donné aux Canadiens français de l'Ouest l'exemple de la persévérance dans la lutte.

Veuillez croire que c'est avec émotion et édification que vos frères de l'Alberta suivent vos travaux et vos luttes, et avec grande joie ils applaudissent aux résultats que vous obtenez. C'est de tout coeur qu'ils vous offrent leur coopération et vous demandent la vôtre. Votre histoire est la nôtre, vos difficultés sont les nôtres.

La situation scolaire en Alberta

Selon la loi actuelle en Alberta, nous n'avons pas d'écoles catholiques ni d'écoles françaises. Jusqu'en 1892, les catholiques avaient des écoles catholiques. Le bureau de l'instruction publique était divisé en deux sections: catholique et protestante. En 1892, une loi fut mise en vigueur qui détruisit l'ancienne et enleva aux catholiques leurs écoles.

Lors de la création de la province, cette loi, mauvaise dans son esprit et dans sa lettre, fut maintenue. Au jugement de Mgr Legal, nous restions avec le minimum de droits que le fanatisme sectaire n'avait pu réussir à nous enlever.

D'après la loi actuelle, toutes les écoles sont sur le même pied: même programme, mêmes livres, mêmes diplômes. Les écoles séparées que peut organiser la minorité sont peu nombreuses. Dans la campagne, il est impossible de les soutenir. Aussi devons-nous accepter l'école publique, et avec des professeurs qui ont bien notre mentalité, essayer d'en tirer le meilleur parti possible. Nous nous servons de la loi et nous travaillons constamment à l'améliorer.

Les Canadiens français de l'Alberta se sont formés en association. Avec l'aide de tous et le concours de la presse, nous comptons mener à bonne fin la lutte pour le droit et la justice.

Discours du R. P. Beaupré, O.M.I.,

Le R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., délégué de la Saskatchewan, présenta aux congressistes les souhaits de ses compatriotes et de l'Association catholique Franco-Canadienne de la province-soeur. Il nous dit combien il avait profité des séances du congrès et combien il saurait à son retour chez lui communiquer aux membres de l'Association de la Saskatchewan les leçons qu'il avait apprises.

Discours du R. P. Anizan

Le R. P. Félix Anizan, O.M.I., fondateur de la Société du Rayonnement Intellectuel du Sacré-Coeur, et secrétaire général de la revue universelle du Sacré-Coeur "Regnavit", prit la parole sur l'invitation du président.

Le Rév. Père est un orateur à la parole chaude et convaincante. Dès les premiers instants, il sut conquérir son auditoire qu'il tint dès lors suspendu à ses lèvres. Il dit combien il était heureux d'être présent à une aussi belle réunion, combien il avait de sympathie pour l'oeuvre de l'Association et les bons souhaits qu'il faisait pour son succès. "Et la raison principale de cette sympathie, dit le P. Aanizan, vient de ce que moi aussi j'ai fondé une société et qu'elle a beaucoup d'analogie avec la vôtre, puisque c'est aussi une société à idées nationales et religieuses".

L'orateur fit l'histoire de cette fondation, ce qu'elle est, son but et ses ambitions. Le sujet traité par le Rév. Père était si nouveau et il fut exposé d'une manière si intéressante, que l'auditoire fut enchanté de son discours, et lorsqu'il prit son siège, il fut salué par de très vifs applaudissements.

Discours de Mgr Béliveau

Sa Grandeur se déclare très satisfaite du travail accompli au cours du congrès et espère qu'il portera des fruits abondants.

A deux ou trois reprises, pendant ces trois journées, dit Monseigneur, j'ai été appelé le chef de la minorité. Je suis des vôtres, je contribue ma somme d'efforts, et comme le plus humble d'entre vous j'encourage cette oeuvre éminemment nécessaire. Vos chefs, ce sont les membres de l'Exécutif; ce sont eux qui président aux destinées de l'Association, qui indiquent la route à suivre, et ce sont ceux-là que vous devez écouter.

Il faut en prendre son parti, ce sera une lutte longue et pénible. Nous sommes dans la bataille pour longtemps, mais avec la grâce de Dieu et le travail de tous, nous aurons la victoire.

Monseigneur félicite chaleureusement l'exécutif du bon travail qu'il fait. Il offre aussi ses félicitations à l'Association des Instituteurs et à l'Association des Commissaires d'écoles. Ces deux associations ont demandé d'être réunies à l'Association d'Education dans le but de coordonner leurs efforts, d'unifier leur action et de rendre par là le travail de tous plus efficace.

Mgr Béliveau termine en exhortant ses curés à cultiver l'idée de l'Association et à la faire pénétrer dans le coeur des paroissiens. Il déplore l'apathie et l'indifférence d'un grand nombre des nôtres; ceux-ci se désintéressent de l'oeuvre, ils ne l'aident pas parce qu'ils ne la comprennent pas. Que tous se fassent les apôtres de l'Association et travaillent à faire entrer dans les esprits l'idée de l'Association.

Des discours ont aussi été prononcés par M. J.-A. Dostert, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg, et M. L.-P. Gagnon.

Association d'Education

M. HORACE CHEVRIER,
réélu membre du Comité Exécutif

Association d'Education



M. J.-A. MARION,
réélu membre du Comité Exécutif

Association d'Education



M. L'ECHEVIN DOUCET,
qui a souhaité la bienvenue aux délégués

Pour les foulures et meurtrissures — Il n'y a rien de mieux pour les blessures et les contusions que l'Huile Electrique du Dr Thomas. Elle fera disparaître l'enflure qui suit une foulure, rafraîchira la chaire enflammée et enlèvera la douleur. Elle soulagera d'une meurtrissure en combattant l'inflammation. Un essai convaincra quiconque doute de son pouvoir.

VOLUME XIV. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 21 JUILLET 1926 NUMERO 7

Si nous réussissons à atteindre le but que nous poursuivons dans la lutte pour le français, ce sera l'oeuvre de l'Association d'Education.
Mgr ARTHUR BELIVEAU,

LA LIBERTÉ

Nous n'avons pas un Canada une patrie, mais bien deux, — deux peuples, deux civilisations, deux Canadas: l'un français et l'autre anglais.
Professeur A.-L. BURT.

COUPS DE PLUME

LE CONGRES

Le Congrès de l'*Association d'Education des Canadiens français du Manitoba* s'est terminé mercredi soir, par un grand banquet dans les salles du Juniorat des Révérends Pères Oblats, à Saint-Boniface. Pendant deux jours des délégués venus de la plupart de nos paroisses de la ville et de la campagne ont examiné la situation scolaire et ont cherché, dans la paix et l'harmonie, les meilleurs moyens à prendre pour fortifier nos positions et continuer de pourvoir à l'enseignement de la langue française dans nos écoles. Nous ne pensons pas qu'un congrès de l'*Association* ait jamais eu plus de succès. Réjouissons-nous tous ensemble du résultat si heureux de tant d'efforts et de tant de préparation intense. On pourra lire ailleurs dans la *Liberté* le compte-rendu des séances; on y jugera de l'importance de ces assises nationales de notre race au Manitoba.

Nous félicitons de tout coeur l'Exécutif qui a dressé le programme à la fois intéressant et utile des séances, depuis la soirée d'ouverture jusqu'au diner fraternel qui a clôturé les travaux d'étude; nous félicitons de même les divers orateurs, qui ont montré un si grand souci de bien remplir la tâche qu'on attendait d'eux.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, entouré d'un clergé nombreux, a suivi avec une ponctualité qui devrait servir partout d'exemple, toutes les réunions du congrès; et Sa Grandeur a pris une part active à la discussion; de la part des délégués, il semble que l'intérêt à tout ce qui se passait se soit manifesté par une participation plus grande à toute cette procédure assez intimidante des assemblées publiques.

Que chaque délégué, de retour dans sa paroisse, continue la propagande, entretienne le feu sacré chez les zélés et s'efforce de réveiller les endormis.

Immédiatement après le Congrès, le président de notre *Association*, M. Henri Lacerte, et M. l'abbé A. Deschambault sont partis pour Edmonton, où ils sont allés représenter leurs compatriotes du Manitoba au Congrès de *nos gens* dans la capitale de l'Alberta. C'est de la solidarité bien comprise entre les divers groupes français de l'Ouest.

LES ELECTIONS

Des élections générales auront lieu bientôt. Lorsque ces lignes paraîtront il est probable que le jour du scrutin sera connu. Nous n'avons pas, évidemment, à prendre parti dans les luttes purement politiques; mais il y a un aspect de la campagne électorale qui est bien de notre ressort et auquel nous pouvons dès maintenant toucher sans froisser aucune susceptibilité; il s'agit de la manière de se comporter au milieu du tohu-bohu des opinions contradictoires.

On prévoit que la bataille va être ardente, tous les groupes s'organisant avec une espèce de fièvre. Un grand nombre de candidats sont déjà sur les rangs, dans chaque province de la Confédération; les assemblées sont commencées un peu partout; les chefs lancent leurs troupes. D'ici quelques jours ce sera la mêlée définitive. Or, quelles que soient les idées d'un chacun, il est séant de rester calme et de ne pas se laisser emporter dans le tourbillon de ce qu'on appelle la passion politique. Etudions bien la situation, lisons les discours qui méritent d'être lus et médités, renseignons-nous, en bons Canadiens soucieux avant tout des meilleurs intérêts du pays. Et puis, dans ces prairies de l'Ouest où nous, de sang français, sommes si peu nombreux et avons tant besoin du respect de tous, conservons, même dans l'expression très franche des préférences les plus marquées, la plus impeccable courtoisie. On peut tout dire, et rester courtois; le plus souvent même, la parole s'en imprègne d'une autorité particulière. Faisons en sorte que notre participation à la chose publique soit utile à tous ceux au milieu desquels nous vivons, et soit honorable pour la race dont nous sommes fils. Cette aménité dans les manières et ce souci de pondération dans les attitudes seront un excellent moyen de maintenir l'harmonie dans nos propres rangs et seront en même temps une magnifique manière de gagner l'estime des autres nationalités qui nous entourent.

LES RECOLTES

Les récoltes commenceront d'ici quelques jours; les premiers jours d'août verront tomber les premiers épis. Jusqu'ici, en dépit de certaines avaries locales, l'ensemble du pays a confiance; partout dans les trois provinces à blé, on répète que la température s'est comportée *comme en 1915*; or, on se le rappelle, l'année 1915 a donné une récolte restée fameuse par son abondance et sa qualité. La semaine dernière, la grêle a causé du dommage en quelques endroits de la Saskatchewan; le vendredi 16 juillet, une tempête s'est abattue sur la région de Winnipeg, a passé sur quelques champs de blé, a brisé les vitres des serres de nos jardiniers et dévasté les fleurs et les arbustes des parcs publics; mais les nouvelles qui nous sont parvenues indiquent, encore une fois, qu'il s'agit plutôt de régions particulières et que, au total, la récolte reste formidable.

Félicitons-nous, et remercions la Providence, qui fournit à ce pays si durement éprouvé dans les derniers dix ans l'occasion de reprendre son essor vers la prospérité. Il y a eu bien des mécomptes parmi nous, bien des découragements, bien des velléités de *tout planter là*, pour nous servir d'une expression courante; pensons plutôt que notre Manitoba vaut bien les autres endroits de la terre habitable, et que, somme toute, beaucoup de peuples accepteraient volontiers de vivre sous notre soleil et dans nos terres au froment doré.

INTERIM.

Eloge de l'ignorance

M. Abel Bonnard écrit de gracieuses vérités dans un petit livre charmant, à la manière d'Erasme, appelé "Eloge de l'ignorance".

"La fonction des ignorants n'est pas seulement nécessaire, elle est pleine de grandeur et de poésie. En faisant ce qu'ont fait leurs pères, en résistant au pouvoir des mots, ils empêchent une société de se dérégler. Ils font durer quelque chose de plus grand qu'eux. Sans ce poids au fond d'elle-même, l'humanité serait comme un navire sans leste promis à un prochain naufrage."

Lisez l'"Eloge de l'ignorance" et faites-le lire à vos fils... quand ils auront passé leurs examens!

Billet de la semaine

POURQUOI PAS?...

Il y avait dernièrement à Saint-Boniface la distribution des diplômes aux infirmières du grand hôpital de cette ville, et une vingtaine de jeunes filles pimpantes et joyeuses reçurent, au milieu des applaudissements de la faculté, des parents et des amis, le certificat qui leur permet d'exercer maintenant leur profession ou leur art, peu importe le nom... Ceci veut dire que ces demoiselles ont donné trois ans de leur vie au soin des malades, ont suivi les cours nécessaires et passé avec succès les examens.

Or, à moins que je ne me trompe, il n'y avait pas une seule Canadienne française parmi ces diplômées. La chose peut paraître étrange en vérité.

Pourquoi cet état de choses? Est-ce la faute de l'hôpital? Pas du tout. L'hôpital a une grosse clientèle canadienne-française, et les autorités sont anxieuses de donner à cette clientèle un service en français.

Serait-ce que nos jeunes filles ne sentent point d'attrait pour cette branche de la profession médicale? Il y a de cela sans doute, et parce qu'on leur en a bien peu parlé. On nourrit à son sujet une foule de préjugés qui, comme tous les préjugés, ont leur racine dans l'ignorance.

Aucun état de vie ne répond mieux aux aptitudes de la jeune fille que celui d'infirmière. Aider les médecins, soigner les malades, se faire ange de dévouement et de bonté est pour la femme un idéal bien digne d'elle et en même temps une préparation au rôle qu'elle est appelée à jouer dans le monde, soit qu'elle devienne mère de famille, ou continue l'exercice de sa profession d'infirmière.

On déplore le trop grand nombre de mortalités parmi nos petits enfants, et la cause en est souvent l'ignorance des mères. Or une infirmière saura quels soins il faut donner aux petits, et ce qu'elle sait elle l'apprendra aux autres jeunes mères.

Personne ne peut douter que la femme qui se dévoue au chevet des malades rend un service immense à la société et peut faire, si elle est vraiment chrétienne, un véritable apostolat. Elle peut facilement aider le prêtre dans le salut des âmes.

Certains ne voient que dangers pour les jeunes filles qui veulent se faire infirmières. Y en a-t-il plus que dans les autres champs d'action où la femme se lance, et souvent par nécessité, de nos jours? Durant leurs années d'entrainement elles sont protégées par celles qui ont charge d'elles et qui sont chez nous des religieuses; leur travail et leurs études les absorbent tellement qu'elles ont bien peu de temps à donner aux récréations du monde. Du reste, les têtes légères sont vite pesées à leur poids et mises de côté.

Nous sommes dans l'âge du féminisme qui a du bon sur plusieurs points, et celui qui maintient la femme dans son rôle doit être encouragé. Pourquoi pas?...

ANATOLE.

N.D.L.R. — Nous nous permettrons de faire remarquer à notre distingué billettiste que Mlle Jeanne Roberge, qui vient de graduer à l'hôpital de Saint-Boniface, est une de nos gentilles compatriotes.

LA SOCIETE DES NATIONS ET LES CATHOLIQUES

La Société des Nations, que certains catholiques attaquent avec tant d'imprudence, est née de la tourmente qui a secoué l'univers de 1914 à 1918; elle répond aux aspirations de tous ceux qui veulent, dans la mesure possible, supprimer les attentats de la force brutale, en diminuer au moins le nombre et, en unissant les peuples, leur donner des garanties moins fragiles de paix et de sécurité; ajoutons, sans y insister pour le moment, qu'une telle institution, en elle-même, est conforme aux principes que, depuis dix ans, Benoit XV et Pie XI n'ont cessé de rappeler.

Le Pacte qui réalise la Société des Nations comprend 26 articles, et sert de préface aux divers traités imposés aux ennemis par les nations victorieuses.

La Société des Nations, qui comptait 45 Etats à la signature du traité de Versailles, en réunit actuellement 57. Les Etats-Unis, la Russie, le Mexique restent à l'écart pour des raisons diverses.

La meilleure réponse que l'on puisse faire à ceux qui voient dans la Société des Nations un organisme inutile, sinon dangereux, serait d'énumérer les services déjà rendus par elle. En voici quelques-uns:

La Société des Nations a réglé le différend entre la Pologne et la Lituanie au sujet du territoire de Vilna; le conflit de frontière entre l'Albanie et la Yougoslavie; le litige entre la Suède et la Finlande à propos des îles d'Aland; le conflit entre l'Allemagne et la Pologne pour la Haute-Silésie; le différend entre la France et la Grande-Bretagne au sujet des décrets des nationalités promulgués à Tunis et au Maroc; des questions de frontières entre la Grèce et la Bulgarie; la grave question de Corfou, qui mettait aux prises l'Italie et la Grèce; la question de Mossoul entre la Grande-Bretagne et la Turquie. Autant de question qui, pour n'être pas d'égale importance, contenaient cependant des germes de guerre. Partout la paix a été maintenue. Voilà au point de vue politique.

Au point de vue administratif, la Société des Nations a pu établir, souvent au prix de grosses difficultés, une situation favorable à Dantzig, dans la Sarre, en Orient.

L'influence de la Société des Nations, au point de vue économique, a donné quelques résultats appréciables: la restauration financière de l'Autriche, de la Hongrie; l'établissement de conventions relatives au régime des travailleurs; les dispositions à prendre pour lutter plus efficacement contre le typhus, le cancer, la malaria, la maladie du sommeil.

Voilà des avantages assurément appréciables. Ils sont avant tout d'ordre matériel; mais il y en a d'autres, et c'est en se plaçant au point de vue religieux que la Société des Nations mérite surtout de retenir l'attention des catholiques.

La paix à laquelle tout l'univers aspire est un problème technique qui suppose des accords politiques et économiques; mais elle est plus encore un problème moral et religieux. "Ce sont les esprits et les coeurs qui ont à désarmer pour que revienne la paix entre les peuples. Il faut y travailler, et, si l'on y aboutissait, le reste, qui est d'ordre économique et matériel, serait bien près d'aboutir aussi." (Mgr Cerretti). "Le vrai progrès... n'est pas seulement conditionné par les forces matérielles, mais bien plus encore... par les forces spirituelles et morales." (Mgr Cerretti).

Ces forces spirituelles et morales, les catholiques seuls les possèdent dans leur intégrité. Quelle erreur et quel danger de laisser aux adversaires de notre foi le bénéfice, devant l'opinion publique, d'idées généreuses et justes qui sont nôtres et qui, détachées du christianisme, n'arrivent au peuple que sous la forme d'utopies dangereuses: pacifisme menteur, internationalisme dit humanitaire, rêveries communistes! En face du problème de la paix, qui tourmente l'humanité meurtrie par la guerre mondiale, nous devons prendre conscience des exigences de notre christianisme au point de vue international. Il nous suffit pour cela d'être fidèles aux consignes de Rome. L'action internationale n'est pas seulement nécessaire au point de vue politique; elle répond à une grande idée religieuse que la Papauté, avec Benoit XV et Pie XI, ne cesse de rappeler aux fidèles: refaire l'unité ou du moins l'union morale des nations chrétiennes. Les dures conditions que nous a imposées une guerre cruelle et injuste nous ont un moment empêchés de bien comprendre cette vision surnaturelle du problème international. Cependant, l'Histoire commence à rendre justice à la clairvoyance prophétique de Benoit XV. "Son pontificat et celui de Pie XI, écrit M. M. Vaussard, apparaîtront comme ayant la même importance au point de vue de la réconciliation chrétienne des peuples que celui de Léon XIII au point de vue de la réconciliation chrétienne des classes. L'oeuvre sociale de ce dernier est complétée par l'oeuvre internationale de ses successeurs."

Sans doute, en dépit des efforts combinés de l'Eglise et des nations, la réalisation de la paix internationale ne sera jamais définitive. Les défaillances inévitables des volontés humaines feront que la guerre sera toujours possible. Mais la certitude qu'il y aura toujours des pêcheurs empêche-t-elle l'apôtre de prêcher son Evangile et d'obtenir des conversions? "Est-ce donc un rêve d'imagination que les nations de sang chrétien soient capables de placer au-dessus de tout non pas leur propre gloire et leur propre ambition, mais le droit universel des peuples à la justice, à la tranquillité, à la paix?... Quand même les leçons de l'histoire — celle que nous avons apprise et celle que nous avons vécue — donneraient un démenti apparent à l'Evangile, ce n'est pas une raison pour que les fils de l'Evangile arrachent du livre divin les pages sublimes qui prêchent la fraternité." (Mgr Julien).

Semaine religieuse de Cambrai)

ASSERMENTATION DE WELLINGDON

Elle aura probablement lieu à Québec, dans la salle du Conseil législatif

Québec — Bien qu'il n'y ait encore rien d'officiel à ce sujet, on croit que le nouveau gouverneur général du Canada, Lord Wellingdon, sera assermenté à Québec, dans la salle du Conseil législatif, dès son arrivée au Canada. Le nouveau gouverneur et son prédécesseur se croiseront en mer, selon la coutume.

On annonce d'Ottawa que Lord Byng attendrait la venue de son successeur pour retourner en Angleterre. Dès que la date du départ de Lord Wellingdon pour le Canada sera connue, le gouverneur sortant de charge arrêtera celle de son départ de façon que les deux gouverneurs fassent la traversée en même temps et se rencontrent en mer.

Une grande réception publique marquerait l'arrivée à Québec de Lord Wellingdon qui serait conduit au parlement pour y être assermenté en présence de tous les membres du cabinet fédéral, du cabinet provincial et de tous les autres dignitaires officiels.

Plusieurs cérémonies de ce genre ont eu en ces dernières années pour théâtre la salle du Conseil législatif. Le duc de Devonshire et Lord Byng de Vimy furent assermentés à Québec en mettant pied sur le sol canadien. La même ligne de conduite serait suivie pour l'arrivée du nouveau gouverneur, qui s'embarquera probablement à la fin de septembre pour le Canada. Lorsque l'on aura décidé définitivement si la prestation du serment se fera à Québec, le greffier du conseil exécutif viendra ici pour faire les arrangements nécessaires et voir aux préparatifs.

LE DEPART DE BYNG DE VIMY

Le gouverneur général quittera le Canada vers la fin de septembre

Ottawa — "Son Excellence n'a jamais eu l'intention de laisser le Canada avant le milieu de septembre", a-t-on déclaré à Rideau Hall, à la suite du rapport disant que lord Byng ne quitterait pas le pays avant les élections.

"Les élections, a-t-on ajouté, n'ont rien à faire avec le départ ou le stage au Canada du gouverneur. Le programme préparé il y a quelques mois pourvoyait à ce que Lord Byng demeurât au Canada jusqu'au milieu, sinon jusqu'à la fin de septembre. Bien que son terme de cinq ans sera terminé le 11 août, on sait que la fin de ce terme est mobile.

"Les gouverneurs généraux qui sortent de charge ou qui entrent arrangent les choses comme bon leur semble, mais la coutume a été que l'un arrive à Québec un jour environ après que l'autre a quitté le pays. Lord Byng règlera la date de son départ avec le vicomte Willingdon."

Service postal aérien pour les districts de Birch Lake et de Woman Lake

Ottawa — L'administration des postes du Canada a accordé permission à la "Air ways and Exploration Ltd.", qui maintient un service aérien entre Sioux Lookout, Ont., et les districts miniers de Birch Lake et de Woman Lake, de transporter les courriers qui pourraient être mis à la poste pour transmission par cette voie, pourvu que les envoyeurs assument tous les risques d'un tel service.

Les conditions pour ce service sont les suivantes:

1o Que les mots "Par poste aérienne" soient inscrits bien en évidence sur le côté adresse de l'enveloppe.

2o Que les objets soient affranchis au tarif régulier, l'affranchissement à être collé sur le côté adresse également.

3o Une étiquette gommée spéciale, vendue par la compagnie susdite, ou par ses agents, représentant une charge supplémentaire de 50 sous, devra être posée sur le revers de l'enveloppe en paiement du tarif de transport par ce service aérien, fixé par les intéressés, à qui retourne ce supplément.

On trouvera de ces étiquettes gommées représentant le supplément de 50 sous exigé, au bureau de renseignements, ou au bureau de poste.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

L'Ouest Canadien au vol

Le Devoir (Léo-Paul Desrosiers):

Voici Winnipeg qui trône au milieu de la plaine, bien en vue, et que l'on aperçoit, de loin, à cheval comme un habile cow-boy sur ses deux rivières aux eaux sales et sablonneuses, la rivière Rouge que nos pères ont connue, il y a si longtemps, et l'Assiniboine.

Winnipeg est la reine incontestée de l'Ouest. Elle a l'aspect de toutes les grandes villes nouvelles. Elle a quelques rues centrales d'une largeur démesurée où tramways, autos, piétons ont de l'espace et peuvent courir à leur aise. Mais elle n'a pas de taudis ou si peu; elle possède de beaux quartiers résidentiels et riches, elle fait venir son eau de boisson d'une trentaine de lieues, et celui qui veut voir une colline doit monter en auto et franchir des lieues encore pour la trouver.

Ce qu'il y a de mieux à Winnipeg pour un Canadien français, c'est Saint-Boniface. Car Saint-Boniface est un petit Québec. On y cause comme chez nous. Mgr Béliveau y poursuit la lutte émouvante de son grand prédécesseur dans une atmosphère plus tranquille et plus encourageante. En marge de la loi, les Canadiens français jouissent de la paix armée. C'est une trêve chèrement conquise de hors-la-loi qu'on laisse tranquilles plutôt que d'exciter leur colère.

Et c'est avec un peu de mélancolie que le soir venu, dans la nuit avancée, on part pour se diriger toujours et toujours vers l'ouest. En arrière du convoi, on dit adieu aux amis, on voit le cercle, le fer à cheval des lumières brillantes, descendre peu à peu au ras de sol, s'enfoncer dans la terre. La nuit se fait, cette immense et lourde nuit de l'Ouest qui semble plus complète qu'ailleurs parce qu'elle tombe sur une terre aux horizons si vastes. Le halo lumineux et laiteux qui fait un diadème à la ville disparue s'éteint à son tour. L'air fraichit, et le convoi poursuit toujours dans l'espace sa course rectilingue, sa course de flèche lancée avec une précision absolue.

Le lendemain c'est la Saskatchewan. La Saskatchewan offre une steppe encore plus belle, si c'est possible, que le Manitoba. Car la Saskatchewan, c'est "l'Ouest" le plus pur que l'on puisse trouver, l'essence de l'Ouest pour ainsi dire, l'endroit où toutes les caractéristiques de l'Ouest se manifestent le mieux et le plus continument.

La plaine y est plus unie, les arbres plus rares, les ondulations du sol plus longues, les champs de blé et les entrepôts plus nombreux. C'est l'Ouest enfin tel qu'on se le figure d'après la photographie, l'imagination, les lectures et les pressentiments.

Ainsi apparaissent le bout des cheminées, comme des cheminées de navires, de Régina, la capitale de ce vaste territoire sans égal au monde, le plus riche et le plus également fertile.

A Régina, on trouve Mgr Mathieu, qui poursuit depuis plusieurs années, auprès de toutes les personnes influentes une oeuvre utile et précieuse. Faut-il attribuer à son influence ou à d'autres causes secrètes cette sympathie déjà forte qui unit la Saskatchewan et Québec? Car, de toutes les provinces de l'Ouest, la Saskatchewan est celle qui a le moins de préjugés de cette nature étroite que l'on trouve si abondamment en Ontario. On pouvait en trouver des preuves encore aujourd'hui dans un excellent et bref discours de M. Hamilton, ministre de l'agriculture, qui invitait spécialement les Canadiens français à venir s'établir dans sa province, s'ils avaient l'idée d'immigrer quelque part. M. Dunning, aujourdh'ui ancien ministre des chemins de fer, à Ottawa, nous a toujours été très sympathique, et quelques-unes de nos idées les plus chères ont trouvé en lui un énergique défenseur.

De Régina, où l'on trouve malheureusement si peu de Canadiens français, le train reprend sa course sur la plaine et il aborde bientôt à Moose Jaw, qui s'étend sur un ravin profond et évasé. C'est une ville de 45,000 âmes qui brûle au soleil, sans arbres pour s'abriter. Une eau sale coule au fond d'une bien petite rivière, et la fraîcheur qui s'en répand est minime.

S. G. Mgr Rouleau, O.P.

L'Action Catholique (Jean-Thomas Perron):

"Habemus pontificem! — Nous avons un pontife!" C'est l'acclamation qui a salué, hier, la nouvelle de la promotion de S. G. Mgr Raymond-Marie Rouleau, O.P., au siège archiépiscopal de Québec, en remplacement du regretté Mgr Roy.

Mgr Rouleau est le premier Dominicain canadien-français qui ait été appelé à l'épiscopat. Il n'est cependant pas le premier religieux qui ait dirigé l'Eglise de Québec. Deux de ses prédécesseurs appartenaient au clergé régulier: Mgr Louis-François Duplessis de Mornay, troisième évêque de Québec, était gardien du couvent des Capucins à Meudon (France), lorsqu'il fut nommé coadjuteur de Québec, le 6 juin 1713; Mgr Pierre-Herman Dosquet, quatrième évêque de Québec, faisait partie de la communauté de Saint-Sulpice, qui le céda aux Missions Etrangères. Il faisait partie de cette dernière communauté lorsqu'il fut envoyé aux Indes en qualité de vicaire apostolique, en 1725. En 1729, il était nommé coadjuteur de Mgr de Mornay.

Mgr Rouleau est le dix-neuvième évêque et le neuvième archevêque de Québec. Le nouveau chef de l'Eglise canadienne n'est pas un inconnu dans la vieille capitale, où sont connues de tous, et depuis longtemps, ses nombreuses qualités physiques, si l'on peut dire, sociales, intellectuelles, morales et religieuses. Homme de haute intelligence et de fortes études, maître en saint Thomas, professeur émérite, éducateur passionné, religieux distingué, prélat estimé et vénéré, Mgr Rouleau était bien fait pour recueillir l'héritage des Laval, des Briand, des Plessis, des Taschereau, des Bégin et des Roy.

G. G. Mgr Félix-Raymond-Marie Rouleau, O.P., naquit à l'Isle-Verte, au diocèse de Rimouski (dans la province ecclésiastique de Québec, dont il est aujourd'hui le métropolitain), le 6 avril 1866, du mariage de Félix Rouleau et de Luce Irvine. Au baptême, il reçut le nom de son père. M. l'abbé Jean-Lazare Marceau était alors curé de l'Isle-Verte.

le nouvel archevêque de Québec est doué de rares qualités physiques, sociales, intellectuelles, morales et religieuses. D'une taille avantageuse, d'une distinction naturelle, d'une grande aménité dans ses relations, Mgr Rouleau, au premier abord, gagne les coeurs. Il est donc magnifiquement prêt pour l'auguste charge que le Souverain Pontife vient de lui confier. Avec le R. P. Olivier, O.P., disons:

"Il a la science. Chez lui, le talent n'a pas été enfoui. Il lui a été demandé au centuple. Mgr Rouleau a été un travailleur d'une incomparable ténacité. Depuis quarante ans, pas un jour, probablement, ne s'est passé sans qu'il ait ouvert ses livres de théologie, de philosophie, d'Ecriture sainte, de Droit Canon. Les questions les plus controversées, comme les sujets d'utilisation courante, il les connaît à fond. Il est maître en saint Thomas.

"Il a l'expérience. Il a celle que donne l'âge, et l'autre, plus précieuse, qui vient d'un sens psychologique exercé, d'une étude constante des affaires délicates, d'un long maniement des hommes. Il a été supérieur de ses Frères. Les délégués apostoliques lui ont confié leurs difficultés. Beaucoup d'évêques l'ont pris pour confident. Il dirige un diocèse depuis plus de trois ans.

"Il a la piété. Ceux qui le connaissent intimement savent quelle joie c'est pour lui de dire la messe, quel esprit de foi il y apporte, quelle confiance il a en la Sainte Vierge, avec quelle sincérité filiale il l'aime, et quelle emprise totale Jésus-Christ a sur sa vie, sur chacune de ses actions. C'est là la source profonde d'un dévouement sans bornes, que rien n'a jamais pu distraire, que la maladie même n'a pas su arrêter."

Le nouveau chef de l'Eglise canadienne est en même temps très épris de sa race. Sans phrases sonnantes, sans éclats, il lui a rendu de grands services. Ceux qui connaissent la question canadienne-française d'Ontario ne douteront jamais de l'ardent patriotisme du nouvel archevêque.

Les conservateurs s'organisent

Brandon — Dans notre ville, tous les conservateurs sont très actifs et s'organisent pour les prochaines élections. Griswold, Oak Lake, Virden et d'autres districts ont été visités. Une assemblée sera tenue à Glenwood jeudi prochain, et avant longtemps dans Lansdowne et Virden. Une grande assemblée centrale sera tenue ici dans quelque temps qui promet d'être l'une des plus importantes depuis des années.

Pas dignes d'être publiées

Calgary — Fred Davis, député de Calgary Est, à son retour d'Ottawa, dit que "des parties du rapport Duncan sont si malpropres et indécentes qu'elles ne seront jamais publiées". Il ajoute que le parti progressiste a commencé à ne plus appuyer le gouvernement King quand il a connu la vraie situation au ministère des douanes.

On est revenu à l'étalon-or

Ottawa — Le pays est revenu à l'étalon-or. Tout porteur de billet pourra désormais, s'il le veut, échanger ce papier contre de l'or. C'est pendant la guerre que ce privilège fut aboli pour des raisons financières.

ON AIDERAIT AU RELEVEMENT DU FRANC FRANÇAIS

On affirme dans les milieux officiels de Berlin que le gouvernement est prêt à soutenir la France — Des négociations

Berlin — Une déclaration sur l'attitude de l'Allemagne en face de la crise du franc est fournie par les cercles gouvernementaux de Berlin à la "Neue Freie Presse"; on y affirme que la presse française se trouve dans l'erreur la plus complète si elle croit que Berlin contemple avec joie la dépréciation de la monnaie française. Aucun homme raisonnable en Allemagne n'éprouve un pareil sentiment et encore moins le gouvernement. On peut même dire au contraire que le gouvernement allemand serait prêt, moyennant des concessions correspondantes, à tendre à la France une main secourable pour l'aider à assainir sa valeur, dans la mesure où le permet la situation de la finance allemande.

Ce que ferait l'Allemagne

Lorsque l'Allemagne sera enfin entrée dans la S. D. N., ce que l'on peut espérer en automne, on pourra penser à des négociations entre la France et l'Allemagne, au cours desquelles seraient examinées les contre-parties que la France pourrait accorder à l'Allemagne si cette dernière lui aide à stabiliser le franc.

On peut d'ailleurs être presque certain que le Dr Shacht, président de la Reichsbank, n'a pas négocié seulement sur le plan Dawes, pendant son court séjour à Londres, mais a parlé aussi de cette question. D'ailleurs une aide monétaire allemande à la France n'irait pas sans changement du plan Dawes. C'est aussi la raison pour laquelle la France envisage de telles modifications.

L'occupation en Rhénanie

A cette occasion on parle aussi, de la même source, de la question de la réduction des troupes d'occupation en Rhénanie. Comme on le sait, depuis Locarno, le gouvernement allemand traite avec la France au sujet de la réduction des troupes d'occupation. L'Angleterre pousse de nouveau à cette réduction.

Dernièrement, lors de la visite des parlementaires allemands à Paris, Briand a promis de la façon la plus formelle l'exécution des promeses de Locarno. Cependant on n'a pas remarqué jusqu'à présent une réduction des troupes d'occupation, étant donné que les militaires français se retrancher toujours derrière de nouvelles difficultés techniques.

LA PROPAGANDE DE BERNSTORFF

L'ancien ambassadeur allemand aux Etats-Unis ira parler de paix universelle en Angleterre

Londres — Sir Valentine Chirol, ancien rédacteur au "London Times", vient de protester de nouveau contre le fait que l'on propose de permettre au comte von Bernstorff, ancien ambassadeur allemand aux Etats-Unis, de parler publiquement en Grande-Bretagne de l'oeuvre de la S. D. N. Il dit qu'il n'est peut-être pas un seul nom qui rappelle plus que celui de Bernstorff les atrocités allemandes parce que c'est sur des indications de l'ambassade dont il était en charge que des sous-marins allemands ont pu torpiller le "Lusitania" sans aucune sorte d'avertissement et faire ainsi mourir plus d'un millier de non combattants.

D'autre part, le professeur Murray, dans une lettre au "London Times", dit que le comte von Bernstorff a été l'un des premiers promoteurs et défenseurs de la S. D. N. en Allemagne, et qu'il a consacré toutes ses énergies à cette cause dès le lendemain de la guerre. En agissant ainsi, il s'est aliéné un grand nombre d'amis, mais il a su faire face à l'opposition avec un véritable courage.

Le président de l'Union britannique de la S. D. N. dit qu'il serait peu diplomatique d'empêcher le comte von Bernstorff de parler en faveur de la S. D. N. en Grande-Bretagne, lorsqu'il a été choisi comme président d'une association similaire en Allemagne et que les deux pays entretiennent des relations diplomatiques.

Le chef rifain est exilé à l'île de la Réunion

Paris — Abd-el-Krim, le chef rifain qui s'est rendu aux Français il y a quelques semaines, sera exilé à l'île de la Réunion. Cette décision est comprise dans une clause de l'entente franco-rifaine qui vient d'être signée au ministère des Affaires étrangères.

L'île de la Réunion est à 360 milles à l'est de Madagascar. Elle a 40 milles de longueur et 32 de largeur. La population est de 172,000 et la capitale est Saint-Denis. Le climat y est agréable, mais les Européens y sont atteints de la fièvre après un séjour de quatre ou cinq ans.

Découverte par les Portugais au début du 16me siècle, les Français s'en emparèrent en 1649. Ils la nommèrent d'abord Bourdon, puis Réunion en 1848. Les Anglais s'en sont emparés en 1810, mais ils l'ont rendue à la France quatre ans plus tard.

L'art de régler les grèves

Athènes — Le général Théodore Pangalos, dictateur grec, a adopté un moyen énergique pour régler les grèves. Au lieu d'essayer de traiter avec les chefs des grévistes et les agitateurs ouvriers, il les exile dans une île de la mer Egée. Privés de tout contact avec les masses ouvrières et vivant dans le silence et l'isolement, ils ont amplement le temps de méditer. Lorsque le dictateur pense que la "cure de repos" est suffisante, il rappelle les déportés en leur faisant promettre de ne pas recommencer leur agitation.

Le général Pangalos agit d'une manière analogue à l'égard des politiciens des partis déposés. S'ils n'arrivent pas à s'entendre, le général les fait transporter dans les îles de la mer Egée, où le paysage est superbe, mais où les partis politiques, les journaux et les communications télégraphiques n'existent pas.

Une compagnie d'aviation dans Québec

Québec — La province de Québec possède maintenant une compagnie d'aviation qui s'occupera de tout ce qui regarde le mouvement aérien. Cette compagnie est la Compagnie Aérienne Franco-Canadienne, qui aura son siège social à Montréal et qui est incorporée avec un capital de $49,000. Parmi les promoteurs, on remarque un ingénieur de Paris, M. Georges Ravit, et M. Maurice-J. Quedrue, de Paris également.

VOL SACRILEGE A MONTREAL-NORD

Des bandits pénètrent dans l'église Sainte-Gertrude et volent des vases sacrés

Montréal — Un vol sacrilège commis à l'église Sainte-Gertrude de Montréal-Nord a été découvert par le sacristain de cette église. Les voleurs sont entrés dans l'église on ne sait trop comment, et ils en sont sortis en ouvrant une fenêtre de la sacristie. Aucune effraction n'a pu être constaté, et les voleurs, qui avaient trouvé la clef du tabernacle dans la sacristie, se sont emparés de deux calices, de deux ciboires et d'une patène.

Les Saintes Espèces ont été outragées, le sacristain retrouvant des hosties partout dans le choeur de l'église.

Conseil législatif dans deux provinces

Halifax — La Cour suprême de la Nouvelle-Ecosse a été saisie de la question de savoir si le lieutenant-gouverneur en conseil peut nommer plus de 21 conseillers législatifs afin d'avoir au conseil une majorité pour abolir la Chambre haute de la province.

La Nouvelle-Ecosse et Québec sont les deux seules provinces possédant un Conseil législatif.

Finances allemandes

Berlin — Répondant à un député, le ministre des finances du Reich a déclaré que la situation financière était satisfaisante, que les excédents budgétaires de l'exercice précédent avaient atteint le chiffre prévu de 200 millions de marks or.

Les recettes provenant des impôts de l'exercice actuel ont de beaucoup dépassé les prévisions et présentent pour le mois de mai un excédent de 17 millions de marks or.

Liste des délégués au Congrès

Saint-Boniface: MM. L. Beaulieu, J.-A. Biron, Joseph Baril, Alex. Bernier, J.-J. Daoust, H. Deschambault, A.-J. Doucet, A.-J.-H. Dubuc, J.-O. Dubuc, Paul Gagnon, J. Gauthier, A. Huot, A.-C. Larivière, Dr Laurendeau, J.-O.-E. Levêque, Ulric Lambert, Otier Morier, J.-A. Prénovault, l'hon. juge Roy, A. Toupin, J.-B. Poitras, F.-D. Pambrun, W. Raymond, N. Fournier, F.-X. Lavoie, J.-O. Brunet, N. Rodrigue, C. Teillet, M. Carrière et A. Lavoie.

Fort Garry: MM. M. Hervo et Alex. Nault.

Haywood: MM. Maurice Fay, P. de Rocquigny, Ernest Gautron et M. l'abbé E. Lavoie.

Saint-Norbert: MM. Jos. Bohémier, Basile Dufort, Ed. Champagne, Jos. Champagne, J.-A. Ritchot, Z. Laporte et Joseph Grandmont.

Winnipeg: MM. P. L'Heureux, H. Lemire, Dr Séguin, J.-A. Larocque, Ed. Lalonde, J. Lecomte, A.-L. Messier, J.-A. Hébert, Ed. Blanchard, J.-A. Rhéaume, J.-A. Dostert, A.-B. Desrochers et le Dr Laflèche.

Sainte-Geneviève: MM. Jean Barras, Frs Duhamel, Arthur Parent et M. l'abbé Moquin, curé.

La Broquerie: MM. H. Simard, H. Gagnon, A. Laurencelle, S. Jollicoeur, E. Gomien, Frs Perrière, J. Granger, P. Savard, O. Bisson, J.-B. André et Cyprien Degagné.

Bruxelles: MM. N. Dubuc et F. Gaucher.

La Salle: MM. Nap. Gauthier, Raoul Rochon et M. l'abbé Halde.

Aubigny: MM. Emile Robert, L. Palud, J. Robert, Théo. Miron et M. l'abbé Beaudry.

Sainte-Elisabeth: MM. Ad. Lacharité, Edgar Lussier et Ernest Guenette.

Saint-Adolphe: MM. Oct. Leclaire, L. Courchaine, Eug. Landry et P. Lagassé.

Saint-Jean-Baptiste: MM. N. Dery, Achille Roy, G. Guertin, Ed. Comeault, A. Boiteau, P. Sabourin, Omer Matte, Fred. Marion, Elisée Grégoire, Mat. Fillion, Ed. Sabourin et M. l'abbé Forest.

Saint-Joseph: MM. Michel Sarrasin et Alphonse Bonin.

Saint-Lupicin: M. l'abbé Picod et M. Edouard Brunel.

Letellier: MM. Albert Fortier et J. Saurette.

Saint-Malo: MM. X. Fréchette, Evariste Hébert, A. Lambert et M. l'abbé Macaire.

Fannystelle: MM. Achille Morissette, Emile Guyot, E. Comeault et M. l'abbé Deslandes.

Lorette: MM. Méd. Gendron, Marcien Arpin, Dr Royal, Alf. Cournoyer, O. Manaigre, J. Manaigre, Séraphin Mirault et S. Marcoux.

Saint-Léon: MM. Narcisse Jubinville, Alf. Labossière et O. Boisvert.

Saint-Lazare: MM. Louis Guay, Joseph Tremblay, B. Fouillard, F.-X. Poirier, Ernest Chartier, Auguste Danseреau et M. l'abbé Deschambault.

Woodridge: M. Charles Stewart.

Notre-Dame de Lourdes: R. P. Antoine Chalumeau, MM. Henri Bruyère, L. Fouasse et L. Moreau.

Selkirk: M. l'abbé J. Bertrand et M. J.-E. Mailhot.

Mariapolis: M. l'abbé Rousseau, MM. Phil. Nick, Alf. Choquette, Louis Trudel et Romuald Lussier.

Saint-Alphonse: M. D. Thérien.

Saint-Pierre-Jolys: MM. F. Demers, P. Robidoux, Ed. Robidoux, J. Desharnais et L. Goulet.

Sainte-Anne des Chênes: MM. Alex. Bériault, A. Hébert et le R. P. Roberge.

Sainte-Agathe: M. l'abbé Rocan et M. Théo. Joyal.

Transcona: M. l'abbé Paillé.

Isle de Chênes: M. G. d'Auteuil.

Saint-Eustache: M. l'abbé Bastien.

Laurier: M. l'abbé Desmarais et M. L. Sacquet.

Les prochaines béatifications

Rome Le deuxième dimanche d'octobre prochain seront reprises les béatifications, qui se succéderont de dimanche en dimanche, dans l'ordre suivant: 1. Emmanuel Ruiz et ses compagnons, des Frères Mineurs, martyrisés à Damas en 1860; 2. Jean-Marie Dulau, archevêque d'Arles; Pierre-Louis de Larochefoucault, évêque de Saintes; François-Joseph de Larochefoucault, évêque de Beauvais, et ses compagnons, martyrs sous la Révolution française, en 1792; 3. Noël Pinot, prêtre séculier, victime de la Terreur, en 1794; 4. Michel Abbaghèbre, prêtre martyr abussin, mort en 1885.

Les écoles catholiques du Mexique resteront ouvertes

Mexico — Les écoles catholiques de la ville de Mexico ne seront pas fermées le 31 juillet, époque où les nouveaux règlements du gouvernement seront mis en vigueur. Toutes les écoles catholiques ont été vendues et les nouveaux propriétaires consentent à suivre les nouveaux règlements. Ils en sont venus à cette décision après une entente avec le secrétaire du ministère de l'éducation.

Accord relatif au Maroc

Paris — Les délégués franco-espagnols ont signé l'accord relatif à la pacification du Maroc et à l'établissement d'un régime commun dans les zones d'influence française et espagnole.

MONTREAL — Les RR. PP. Arthur Thibert et Marcel Rio, Oblats, se sont embarqués vendredi à bord du "Bayrupert", l'un des bateaux de la Cie de la Baie d'Hudson, pour aller évangéliser les Esquimaux. Les deux missionnaires ne sont âgés que de 27 ans.

POUR RIRE

A l'assaut d'une puce

Un jour, au cours d'une promenade, sans but, Patt Capper aperçut sur la place du Marché, devant la petite église en ruines, un rassemblement important au-dessus duquel gesticulait un homme, largement... c'était un marchand de poudre insecticide, qui, du haut d'une estrade improvisée — deux chaises, une planche — expliquait:

— ...Vous débarrasser de vos puces. Moyen infaillible... éprouvé dans les deux mondes... Il n'est puce d'Irlande, voire de Grande-Bretagne, qui y résiste... Voilà... vous saisissez la bête malfaisante entre le pouce et l'index de la main gauche... comme ceci. Et il figurait la prise de corps.

— Comme ceci... ouvrez-lui la gueule délicatement... comme cela... prenez une pincée de la poudre que voici... et jetez-la dans cette gueule béante... Aussitôt... entendez-vous bien... aussitôt... la bête se tord et rend l'âme...

Et de vendre des boîtes par dizaines.

— Heuh! sir, fit Patt... mande pardon... mais...

— Allez, mon ami... parlez... allez... dit l'homme avec bonté

— Mais si l'on écrasait la bête avec les ongles des deux pouces... simplement...

Le marchand réfléchit:

— En effet... c'est une solution... mais bien vieux jeu... mon ami... bien vieux jeu...

Faim ou femme?

— Garçon, dit un Anglais en s'asseyant à une table dans un restaurant à Paris, servez-moi vite; je suis pressé et j'ai une grande femme. (C'est ainsi qu'il prononçait le mot faim.)

— Vraiment! dit le garçon surpris; et, pour ne pas être en reste de politesse avec un étranger si communicatif, il ajoute: Et monsieur a de grands enfants aussi sans doute?

— Oh! oh! se dit l'Anglais à lui-même, le garçon n'a pas compris; j'aurais dû dire je suis au lieu de j'ai. Non, reprend-il tout haut; non, garçon, je veux dire que je suis une grande femme.

— Impossible, monsieur, impossible, avec cette longue barbe!

Ne le réveillez pas

Un nouveau ministre voulut se rendre compte par lui-même de l'assiduité du personnel de son ministère.

Suivi de son sous-ministre il entra dans une salle; personne. Même constatation dans la salle suivante. Dans la troisième, enfin, il y avait un employé, mais il dormait, les coudes sur la table.

Le sous-ministre voulut secouer le dormeur. Mais le ministre l'arrêta en disant:

— Ne le réveillez pas! Il s'en irait.

Page Féminine

La louange délicate

La louange délicate anime et double les forces. Elle fait oublier la fatigue, elle retrempe l'âme, elle rend surtout dévoué. Voulez-vous être bien servi? Montrez-vous content de ceux qui vous servent; trouvez quelquefois que personne ne ferait mieux le travail qu'ils ont fait. Dites-leur une de ces simples paroles qui ne se cherchent pas mais qui s'échappent ardentes et émues: "Que vous me faites plaisir! Comme vous vous fatiguez pour moi! J'aime bien cela!" Voulez-vous être bien aimé? Faites comprendre que vous savez qu'on vous aime et que cette affection vous rend heureux. Voulez-vous du dévouement autour de vous? Supposez-en, et faites, de temps en temps, appel à ce dévouement comme s'il existait réellement.

Une louange délicate relève le courage et ramène dans le bien. Un mot de sympathie coûte peu à dire, mais ce mot comme il relève! Il va à travers les fautes, les chutes, les duretés, comme la goutte d'huile à travers les fentes les plus imperceptibles, pour trouver ce qu'il y a encore de bon dans une âme découragée, écrasée, aigrie; il apaise le murmure et fait revenir un peu de joie.

La louange délicatement donnée ranime peu à peu, et le coeur qui se croyait totalement délaissé sent qu'on a besoin de lui; la pensée d'être encore utile et même recherchée le réhabilite et il revit...

Enfin, une louange délicate rend heureux. N'avez-vous jamais éprouvé cette sensation de joie presque délirante après un compliment qui vous fut donné sans affectation et avec bonté par un supérieur ou un ami? Vous souvient-il combien fut douce la journée passée sous l'influence de cette parole élogieuse que vous sentiez méritée. Oh! pourquoi ne donneriez-vous pas cette satisfaction à ceux qui dépendent de vous? Il vous en coûterait si peu? N'est-il pas vrai que nous demandons rarement à Dieu d'être bons? Nous sommes charitables, compatissants, dévoués, mais avec ces vertus, si elles ne sont pas imprégnées de bonté, saturées de bonté, nous ne ferons que peu de bien et nous le ferons avec beaucoup de peine.

Si nous voulons qu'on nous aime, qu'on nous estime, qu'on voit moins nos défauts, ne soyons pas seulement bons en actions, mais soyons bons en paroles: louangeons quelquefois.

(Bulletin des Etudes)

PETITS SECRETS DE COQUETTERIE

Les fruits en cosmétique

Les fleurs sont des amies précieuses de la beauté; dans leur suc se trouvent des éléments bienfaisants, gardiens de la fraicheur et de la jeunesse. Mais les fleurs n'ont point à elles seules cet heureux apanage; les fruits, eux aussi, sont des magiciens à leurs heures et ont sur la grâce corporelle une action précieuse qu'il est bon de ne point ignorer.

Avec la framboise, l'on fait un excellent vinaigre de toilette qui donne à l'épiderme fraicheur et élasticité. Un kilog de framboises pour un litre de bon vinaigre de vin; on laisse macérer durant un mois et l'on filtre. Employé pur, sur un tampon d'ouate hydrophile, ce vinaigre est un puissant antirides. A la dose d'une cuillerée à bouche par verre d'eau, il est dentifrice, rince-bouche parfait.

Le jus de fraises efface les éphélides ou taches de rousseur, il blanchit et raffermit parfaitement l'épiderme.

Les fraises écrasées dans le lait frais, puis le mélange passé au travers d'un linge fin, on obtient une lotion de beauté particulièrement précieuse pour corriger les défectuosités du visage. Le seul inconvénient de ce cosmétique particulier est de ne point se garder, et de ne pouvoir s'employer qu'à la saison des fraises. Il revivifie l'épiderme d'une manière étonnante. On l'applique au tampon d'ouate hydrophile le soir en se couchant, après la toilette, et on laisse sécher.

L'eau de figues fraiches, c'est-à-dire une décoction de figues, est une chose excellente contre les engélures. On l'applique tiède, elle prévient et guérit de cet ennui.

L'eau d'ananas qui vient du fruit frais et que l'on mélange à de l'eau de Cologne donne au teint une exquise fraicheur. Employée coupée d'eau tiède, elle guérit des coups de chaleur et de toutes les irritations causées par le soleil.

Une eau régénératrice dont il est fort parlé dans certaines recettes d'antan préconise le mélange suivant: jus de citron, 50 grammes; jus d'oranges, 50 grammes; esprit de vin, 1 litre; eau de roses, 400 grammes; jus de raisins frais, 50 grammes; sommités de feuilles de romarin, 100 grammes. Passez et filtrez au bout de huit jours d'infusion.

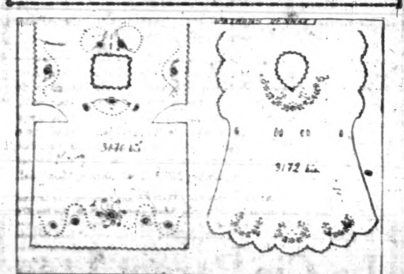
Moyen de guérir les antipathies

Il arrive souvent qu'une personne vous inspire une "antipathie", c'est-à-dire un sentiment de répugnance ou même une sourde inimitié qui vous rend sa présence pénible. Il faut se guérir d'une semblable disposition, car, dans l'intérêt de son propre bonheur, chacun doit chercher à aimer tout le monde, ou du moins à ne voir personne avec déplaisir, sans de justes motifs.

Un savant très distingué de notre temps indiquait dernièrement un moyen de cure complète dont il avait fait l'épreuve sur lui-même: "Je rencontrais souvent à l'Académie, disait-il, un petit homme d'un visage ingrat, que je ne pouvais regarder sans qu'aussitôt tout mon corps ne fût agité d'une inquiétude douloureuse: j'étais obligé de lui tourner le dos ou de baisser les yeux pour qu'il ne s'aperçût point de la mauvaise impression qu'il faisait sur moi. La situation devenait chaque jour de plus en plus insupportable, car il venait assidûment à la Bibliothèque et semblait me chercher avec l'empressement que j'aurais voulu mettre moi-même à le fuir. A la fin, songeant un matin dans mon lit, je jetai un cri de joie: j'avais trouvé un expédient qui devait chasser mon antipathie, et, dans le cours de la semaine, je l'exécutai avec succès. Je parvins à rendre un service à cet homme, peu de chose à la vérité, mais il fut obligé de m'exprimer sa reconnaissance. Son visage alors me parut beau et aimable: depuis ce temps, je ne le vois jamais venir à moi sans un sentiment de plaisir."

PATRON DE BRODERIE

De la "LIBERTE"



Deux charmants modèles de robes courtes pour enfants de 6 mois à 5 ans environ. Nos 3170 bis et 3172 bis.

Patron carbone, 25 sous; perforé, 50 sous. Papier carbone bleu ou blanc, 15 sous.

Tout étampés, sur molle de couleur bleu pâle, rose pâle, rose foncé ou mauve: de 6 mois à 2 ans, 90 sous; de 3 à 5 ans, $1.15. Sur nansouk blanc ou piqué blanc, $1.00 ou $1.25, suivant l'âge. Sur voile suisse, $1.25 ou $1.50.

Coton M.F.A., nécessaire à la broderie: en blanc, 4 sous l'écheveau, en couleur, 5 sous l'écheveau.

Nos clientes voudront bien prendre note qu'un délai de deux semaines au moins est nécessaire pour la réception des patrons dont elles feront la commande.

Demandez notre catalogue de broderie envoyé dans tout le Canada sur réception de 35 sous. Demandez notre catalogue de musique gratis.

On est prié d'adresser toutes les commandes au Département des Patrons de la Liberté, 619, avenue McDermot, Winnipeg.

RECETTES

Choux-fleurs au gratin

Un beau chou-fleur; une cuillerée à soupe de beurre; deux cuillerées à soupe de fromage râpé; deux cuillerées de farine.

Séparer en petits bouquets un chou-fleur bien dur et bien blanc, le laver soigneusement à l'eau fraiche, le faire cuire à l'eau bouillante salée pendant une demi-heure, avec un croûton de pain pour absorber la désagréable odeur de cuisson. Au bout de ce temps, l'égoutter dans une passoire.

Beurrer un plat à gratin, y étendre les choux-fleurs cuits en les égalisant avec une fourchette et verser sur toute leur surface une béchamel (sauce blanche) au fromage, préparée avec le beurre, la farine, le lait et le fromage mentionnés plus haut. Parsemer sur le dessus du plat des petits morceaux de beurre et faire dorer au four.

Soufflé au café

Bon entremets de famille, d'un goût fin, facile à préparer:

Trois fortes cuillerées à soupe de farine ou de crème de riz; deux verres de lait; trois cuillerées de sucre en poudre; une pincée de poudre de vanille; une tasse à café de café concentré; cinq oeufs.

Délayer à froid la farine et le lait, ajouter le sucre en poudre, faire épaissir sur le feu. Quand le mélange a atteint la consistance d'une bouillie épaisse, retirer la casserole du feu.

Préparer une tasse de café concentré avec une cuillerée à soupe de café moulu et une tasse d'eau bouillante; mélanger ce café à la bouillie préparée, y ajouter les cinq jaunes, puis les cinq blancs battus en neige ferme. Beurrer à froid un plat à gratin, saupoudrer le beurre de sucre en poudre; verser dans le plat la préparation et faire cuire à four moyen pendant vingt minutes. Il faut que le soufflé cuise lentement.

Les fleurs coupées

Les fleurs sont une exquise parure pour la maison. On en souhaiterait dans chacune de ses pièces, dans chacun de ses vases. On en voudrait voir sur les tables, consoles et bahuts... si... elles n'étaient si chères et si fragiles... Car voilà les deux défauts des petites fées embaumées et délicates, qui, de plus en plus, ne hantent guère que les logis somptueux...

Cependant, si vous habitez une maisonnette entourée d'un jardin fleuri, chrysanthèmes et roses ne vous coûteront guère. Vous pourrez en parer la maison, et, pour qu'elles se conservent vivaces le plus longtemps possible, vous suivrez mon conseil: dans une pomme de terre vous creuserez un trou étroit et profond, et vous glisserez dans ce trou, délicatement, la queue de votre fleur. Puis, vous déposerez le tubercule au fond de la vasque ou du vase que vous désirez garnir. La fleur s'y maintiendra fraiche pendant des jours.

Il existe aussi d'autres procédés, plus connus, ceux-là: l'emploi du charbon de bois et celui du bicarbonate de soude. L'un et l'autre — quelques petits morceaux de charbon, une pincée de bicarbonate — déposés dans l'eau, empêchent sa fermentation.

Un comprimé d'aspirine dissous dans l'eau du vase conserve les fleurs plus longtemps fraiches. Pour les dahlias, essayez d'un peu de salpêtre.

COIN DES ENFANTS

LES INSECTES

Chers enfants,

Des savants ont passé des années à étudier la vie, les agissements des petits insectes. La fourmi, surtout, pleine d'activité et de prévoyance pour l'avenir, a été le sujet d'études sérieuses par un grand savant d'Angleterre. Aujourd'hui, je vous donne "Un point qui marchait", par M. le chanoine V.-A. Huard; cela vous donnera peut-être le goût d'étudier le va et vient des petites bêtes que vous observez chaque jour; en constatant le merveilleux organisme de chacune d'elles, vous admirerez, plus que jamais, la grandeur du Dieu qui a créé toute chose.

MERE-GRAND.

Un conte par semaine

UN POINT QUI MARCHAIT

"Ciel!... O prodige!... Un "point" qui marche!" C'est de la sorte que tout à coup je m'exclamai, l'un de ces soirs, lorsque je vis traverser la page que je lisais par ce que je pouvais estimer un simple "point" typographique, à n'en juger que par l'apparence. Toutefois, je ne fus pas long à me dire que les signes orthographiques n'ont pas coutume de se promener comme cela, et qu'il n'y a même rien de plus stable au monde, dès qu'ils sont fixés quelque part. Que pouvait bien être ce "point" doué de mouvement, même d'un mouvement relativement rapide? Cela appartenait donc au règne animal, malgré l'exiguïté de ses proportions, et, suivant toute vraisemblance, c'était un insecte. L'événement s'est produit si vite et m'a causé une telle surprise, que je n'ai pas eu le temps de prendre ma loupe pour étudier les formes du "point" qui m'intriguera désormais, et jusqu'à la fin de ma vie, au plus haut degré.

Mais quelle merveille, qu'il puisse exister un être animé de si petite taille!

Sans doute, un insecte ordinaire, par exemple une mouche domestique, est déjà quelque chose de prodigieux, quand on pense à tous les organes qu'il possède et qui fonctionnent à la perfection pour l'exercice de sa vie.

Mais voici un insecte de la grosseur d'un point, et qui me paraissait parfaitement arrondi à travers mes excellentes lunettes. Il faut croire que, à l'instar des autres insectes, il avait bien six pattes, deux antennes en avant de sa tête, deux yeux ou plus, et le corps partagé en trois sections, toujours comme les autres insectes.

Cela n'est rien pourtant si de son anatomie extérieure, on passe aux fonctions physiologiques qui s'exercent dans un organisme si étonnamment minuscule.

Par exemple, dans ce "point", il y avait l'organe de la vision, ou plutôt les organes de la vision. Car les insectes, à la différence de nos yeux qui s'adaptent d'eux-mêmes aux distances variées, ont des yeux pour voir de loin et des yeux pour voir de près. La rétine des yeux de mon "point" ne devait pas être d'un diamètre vraiment bien considérable! Et les images qui s'y reproduisent devaient être d'un raccourci inimaginable.

Que dire des systèmes organiques qu'il y avait dans ce "point" là!

D'abord, il y avait là un système nerveux pour présider à l'action des muscles. Pas bien gros, dans mon "point", les filets nerveux, les fibres musculaires!

Puis, c'était le système respiratoire, que j'ai déjà décrit ailleurs, tel qu'il existe chez les insectes. Le nez, disais-je, n'existe pas chez les insectes. La respiration, c'est-à-dire, l'introduction de l'air atmosphérique dans son corps, se fait par de petites ouvertures placées en ligne de chaque côté de son abdomen. Des pièces mobiles peuvent fermer ces ouvertures en cas de nécessité, par exemple lorsque l'insecte tombe à l'eau; et cela lui permet de résister longtemps au péril de se noyer. Eh bien, pensons à l'extrême exiguïté que devait avoir, dans le "point" dont nous parlons, l'appareil destiné à clore chacune des ouvertures latérales de son abdomen!

Et c'était le système de la circulation du sang — lequel, purifié et oxygéné au contact de l'air amené par la respiration, et enrichi par les effets de l'alimentation, allait soutenir la force et le mouvement dans toutes les parties du corps de l'insecte.

Et c'était donc le système digestif — dont le fonctionnement, chez mon "point", ne doit guère avoir d'effet sur ce qu'on appelle "le problème de la vie chère".

Et c'était enfin le système de reproduction! Mais n'est-il pas effarant de penser qu'un organisme si petit, si faible, à la merci de tous les accidents possibles, ait pu se perpétuer à travers toutes les forces de la nature, depuis tant de milliers d'années que son espèce est sortie des mains du Créateur!

Mais, surtout, tout cela vit! Cet être minuscule, ce "point", possède une âme, à vrai dire seulement végétative et sensitive. Ce petit "point" a des instincts, des désirs, des satisfactions, des craintes, des douleurs, des maladies. Il lutte peut-être parfois contre ses congénères. Qui sait s'il ne porte pas, en dehors ou au dedans, des parasites qui le font souffrir!

Eh bien, voilà ce que la puissance du Créateur a su réunir d'immatériel et de matériel, d'organes et de facultés, dans un être bien des fois plus petit qu'une tête d'épingle ordinaire! Sans doute, nous savons bien qu'il n'a pas été plus difficile pour Dieu de créer ce petit animal presque invisible, que de créer les baleines de l'océan ou les gros éléphants de l'Afrique. Mais, à nos yeux, des organismes de dimensions si restreintes paraissent bien plus merveilleux à établir, parce que les plus habiles de nos artistes ne peuvent aller bien loin dans ce domaine; et c'est pourquoi, et avec raison, nous regardons la fabrication d'une petite montre du diamètre d'un demi-pouce, comme autrement prodigieuse que celle d'une horloge ordinaire. Mais, au contraire, la puissance divine n'a pas de limites, elle est infinie comme les autres perfections de l'Etre souverain.

Et la morale à tirer de tout cela?

La morale? — C'est qu'ils sont faciles à contenter, les matérialistes de tout poil et les évolutionnistes qui croient sérieusement qu'un organisme aussi étonnant, que le "point" dont j'ai parlé, ait pu se faire tout seul, ou qu'il soit le résultat des seules forces de la nature!

Mais j'entends qu'on me pose la question:

— Enfin! ne direz-vous pas, puisque ce "point" était un insecte, quelle sorte d'insecte c'était?

Je réponds que, selon toute probabilité, ce "point" n'était autre qu'un Ciron, dont l'on dit que c'est le plus petit animal visible à l'oeil humain.

COURRIER DE MERE-GRAND

Solange Carrière, école Coquart, Grande-Pointe — Vous êtes la première qui m'arrivez de la Grande-Pointe. Bienvenue et merci pour votre bonne lettre.

Alice Carrière, école Coquart, Grande-Pointe — Merci pour vos intéresantes lignes. J'espère vous lire encore pendant les vacances.

Alice Gervais, Saint-Eustache — Votre lettre m'a fait un réel plaisir et votre appréciation du Coin m'a touchée. A bientôt, j'espère.

Lina Beaudin, Saint-Eustache — Vous avez bien deviné! Votre lettre m'a fait plaisir et je serai heureuse de vous revoir au Coin des Enfants.

Lily Beaudin, Saint-Eustache — Quelle belle longue lettre de ma chère Lily! Il me semble voir d'ici votre beau jardin avec ses légumes qui seraient très goûtés ici. Merci de votre bon coeur.

Pierre Mabon, Notre-Dame de Lourdes — Oui, j'aime tous les petits enfants, et je vous aime particulièrement, car vous écrivez bien pour votre âge. Bonjour affectueux.

Marie-Thérèse Jeanson, Lorette — J'espère que vous m'écrirez encore, car vous m'avez fait un gros plaisir. Donc au revoir.

Une chose folle et qui découvre bien notre petitesse, c'est l'assujettissement aux modes. — La Bruyère.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Ecole Coquart, Grande-Pointe, le 24 mai 1926.

Chère Mère-Grand,

Je vous écris ces quelques lignes pour vous remercier d'avoir mis dans la "Liberté", notre journal préféré, le Coin des Enfants. J'aime beaucoup les petits contes comme "Le prix d'honneur". J'espère que vous mettrez encore de pareils contes.

Je vais à l'école; j'aime beaucoup cela. Je m'applique à savoir toujours mes leçons pour que notre maîtresse me donne des bons points et afin de gagner le prix à la fin du mois. Que j'aimerais que vous veniez à l'école pour nous raconter quelques-uns de vos beaux contes.

Je termine ma lettre et je serais bien contente de recevoir de notre chère Mère-Grand une réponse.

Une petite fille qui vous aime sans vous connaître.

Solange CARRIERE (8 ans).

* * *

Ecole Coquart, Grande-Pointe, le 26 mai 1926.

Chère Mère-Grand,

Je vous écris ces quelques lignes pour vous remercier d'avoir mis dans la "Liberté" le Coin des Enfants. J'espère que vous mettrez encore de belles histoires comme "Derrière le rideau".

Je vais à l'école et je suis dans le cinquième grade. Dans notre école nous avons un tableau d'honneur, et tous ceux qui savent leurs leçons et gardent le silence chaque jour ont une étoile dorée. J'espère en avoir beaucoup à la fin de l'année, pour faire plaisir à mes parents et à vous qui aimez les petits enfants.

Notre maîtresse nous montre la grammaire, l'histoire du Canada, etc. J'aime beaucoup l'Histoire du Canada, car elle nous montre à aimer notre patrie. J'aime aussi la grammaire, car elle nous montre à écrire correctement.

Nous avons eu le grand concours français il y a trois semaines. J'espère avoir beaucoup de points, car j'ai répondu à presque toutes les questions.

Je vais terminer ma lettre, mais avant de la finir, je vous demande de m'écrire une petite lettre et de venir visiter notre école quand vous le pourrez.

D'une petite fille qui vous aime bien et qui vous embrasse bien fort,

Alice CARRIERE (11 ans).

* * *

Saint-Eustache, Man., le 18 mai 1926.

Chère Mère-Grand,

Je lis toutes les semaines, sur le Coin des Enfants, de belles lettres et de belles histoires auxquelles je m'intéresse beaucoup. J'ai pensé vous écrire, puisque ça vous fait plaisir et que vous aimez tant les petits enfants, et aussi parce que j'aime bien à parler aux bonnes grand'mères comme vous.

Je voudrais bien vous connaître. Vous vous intéressez aux petits enfants et vous semblez si bonne.

De votre petite fille,

Alice GERVAIS (11 ans).

* * *

Saint-Eustache, Man., le 23 mai 1926.

Bien chère Mère-Grand,

Je vous écris une petite lettre pour tâcher de vous faire plaisir. Je vous remercie bien pour les belles et intéressantes questions d'Histoire du Canada. Je vous écris pour la première fois, mais je vais continuer à faire partie du Coin des Enfants.

Nous avons le mois de Marie tous les soirs à sept heures et demie, et nous entendons de beaux cantiques et je prie pour vous afin que le bon Dieu vous conserve une longue vie et que vous puissiez mettre des belles histoires sur la "Liberté".

Au revoir, chère Mère-Grand.

De votre petite fille,

Lina BEAUDIN.

Saint-Eustache, Man., le 23 mai 1926.

Chère Mère-Grand,

Je vous écris, chère Mère-Grand, pour vous remercier de votre réponse et aussi parce que je sais que vous m'aimez. J'ai parlé à une de mes compagnes et je lui ai dit que je vous avais écrit. Elles ne vous connaissent pas et c'est pour cela qu'elles ne vous écrivent pas, mais j'en ai décidé plusieurs.

Je suis très contente de voir que vous avez mis des questions d'Histoire du Canada sur la "Liberté". Je vais à l'école tous les jours. J'ai hâte à l'été pour que les fleurs poussent. J'ai un petit jardin et j'ai planté des carottes, des radis, des fleurs. Si je le pouvais, quand tout cela sera poussé, je vous enverrais de chaque légumes, et si tout ce que je vous enverrais était bon, ça serait signe que je suis bonne jardinière.

De votre petite amie,

Lily BEAUDIN (10 ans).

Ecole Carnot, Notre-Dame de Lourdes, Man.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris. J'ai lu dans le journal que vous aimez beaucoup les petits enfants; je voudrais bien que vous m'aimiez un peu aussi.

Dimanche dernier il y a eu congrès à Lourdes. L'église était trop petite pour contenir tout le monde. J'étais à la messe avec papa et j'ai trouvé cela bien beau.

Je suis dans le deuxième grade et je travaille pour être dans le troisième l'année prochaine.

Votre petit garçon,

Pierre MABON (7 ans).

* * *

Couvent de Saint-Joseph, Lorette, le 2 juin 1926.

Chère Mère-Grand,

Je ne vous ai jamais vue, mais déjà je vous aime. Je veux vous écrire. Je viens d'avoir huit ans. Je vais au Couvent de Lorette; ma maîtresse est comme vous, chère Mère-Grand, elle aime bien les petits enfants, et moi aussi je l'aime beaucoup.

Il y a quelques semaines j'ai eu de la peine; le bon Dieu est venu nous enlever notre chère petite cousine Dora; je pleure encore quand j'y pense.

Je vous embrasse bien des fois, chère Mère-Grand.

Marie-Thérèse JEANSON.

L'EVANGILE

Neuvième dimanche après la Pentecôte

(S. Luc, XIX, 41-48)

En ce temps-là, Jésus étant arrivé près de Jérusalem, et apercevant cette ville, pleura sur elle et dit: Ah! si du moins en ce jour qui t'est encore donné, tu savais ce qui peut te procurer la paix! mais tout cela est maintenant caché à tes yeux. Aussi viendra-t-il des jours malheureux pour toi, où tes ennemis t'environneront de tranchées, t'enfermeront et te serreront de toutes parts, te détruiront entièrement, toi et tes enfants qui sont dans ton enceinte, et ne laisseront pas en toi pierre sur pierre, parce que tu n'as pas su connaître le temps où Dieu t'a visitée. Etant ensuite entré dans le Temple, il se mit à chasser les vendeurs et les acheteurs, en leur disant: Il est écrit: Ma maison est la maison de prière, et vous en avez fait une caverne de voleurs. Et il enseignait tous les jours dans le Temple.

Autour de la Ferme

LA PONTE AU COURS DE L'ETE

Ces parasites externes — les mites et les poux — sont l'un des plus grands ennemis de l'aviculteur en tout temps, et généralement pendant la saison des chaleurs. Parmi ces petits êtres exécrables, la mite rouge est de beaucoup la plus terrible, celle qui fait le plus souffrir les volailles.

Ces mites ne sont pas rouge nature, comme pourrait le faire croire le nom qu'elles portent; elles sont grises et ne deviennent rouges qu'après s'être gorgées de sang.

Les jeunes mites changent de peau plusieurs fois au cours de leur croissance, et toutes ces peaux dont elles se dépouillent paraissent sous forme d'une poudre blanche sur les perchoirs et le long des fentes du poulailler, où elles sont généralement déposées. Elles révèlent d'une façon certaine la présence des mites.

La nuit, dès que les poules sont grimpées sur les juchoirs, les mites sortent de leur cachette et attaquent leurs victimes dont elles percent la peau pour en sucer le sang. C'est une des principales raisons pour lesquelles la ponte diminue considérablement et cesse parfois complètement au cours de l'été.

Il eût mieux valu prévenir l'infection en désinfectant les juchoirs une fois par semaine avec une solution désinfectante, telle que l'acide carbolique brut ou la créoline. Si les mites ont envahi le poulailler, un nettoyage général s'impose. Il faut enlever toutes fiantes et toute la paille des nids, balayer très bien et brûler le tout, puis frotter les murs avec un balai et à l'aide d'un pulvérisateur — celui dont on se sert pour les vaches peut être utilisé — on arrose toutes les fentes et l'ameublement du poulailler avec une bonne solution désinfectante.

Quand aux poux, les poules en liberté s'en débarrassent d'ordinaire assez bien par les bains et par l'application de souffre ou d'onguent gris.

Gustave PRINCE,
Agronome.

SALAISON DU PORC

Bien que tout le monde sache — ou croit savoir — comment se sale la viande de porc, il n'est pas mauvais de revenir un peu sur les soins que réclame cette opération.

Quand l'animal est vidé, puis dévecé, on procède au découpage des morceaux; il est important que ceux-ci ne soient point trop gras, et de plus il convient de leur donner une forme aussi régulière que possible: ces deux précautions ont pour but de permettre aux morceaux de bien s'imprégner de sel.

Les morceaux ainsi préparés sont ensuite enduits de sel de cuisine, que l'on fait bien pénétrer dans toutes les anfractuosités de la viande en appuyant avec les doigts. Puis on les tasse un à un dans un récipient de bois, un tonneau par exemple, pourvu qu'il soit bien étanche, au fond duquel on a préalablement disposé une couche de gros sel. Pour supprimer les interstices, les vides entre les morceaux ainsi rangés dans le tonneau, on les comble au fur et à mesure qu'ils se produisent avec du sel; cette précaution est indispensable, car si on laissait les morceaux de viande au contact de l'air contenu dans ces interstices, ils ne tarderaient pas à se corrompre.

Lorsque tous les morceaux ont pris place dans le récipient de la façon que nous venons d'indiquer, on les recouvre d'un lit de gros sel, puis on ferme hermétiquement.

Au bout de quelque temps, l'humidité de la salaison provoque la fonte du sel, donne lieu à une saumure épaisse qui garantit parfaitement la viande du contact de l'air. Dans ces conditions, la conservation de la viande est assurée pour de longs mois.

Enfin, mettons en garde les ménagères contre certaine habitude qu'on leur voit assez souvent: il faut éviter avec le plus grand soin de tâter les morceaux les uns après les autres, et surtout de les manipuler pour prendre, par exemple, un morceau du fond avant ceux du dessus. Cette façon de faire compromet 90 fois sur 100 le succès de la salaison.

LE SEL POUR LES ANIMAUX DE LA FERME

L'expérience pratique et la science s'accordent à reconnaître que le sel est essentiel au maintien de la santé et de la vigueur chez les animaux de la ferme. Le sel n'est pas une nourriture, il ne contribue pas directement à rendre les aliments plus digestibles, et cependant, il joue un rôle important dans la nutrition. Voici en peu de mots quelles sont ses fonctions principales dans l'économie animale:

C'est un apéritif; il rend la nourriture plus savoureuse; c'est un stimulant et un tonique lorsqu'il est pris en petites quantités; c'est une source d'acide hydrochlorique, un élément normal, un fluide gastrique. Les animaux qui mangent du sel sont donc portés à manger plus de nourriture, et comme leur digestion est stimulée, ils peuvent ainsi donner des rendements plus forts et plus avantageux en viande ou en lait.

Les vaches qui donnent du lait exigent plus de sel que les autres animaux de la ferme. Ce sel peut être donné à intervalles réguliers ou mélangé avec le grain, à raison d'une demi-livre par 100 livres d'aliments concentrés; on peut aussi mettre à la portée des vaches un bloc de sel gemme dans la mangeoire. Une once de sel broyé par tête et par jour satisfera tous les besoins de l'animal. Ce n'est que lorsque la fourniture est irrégulière que l'on peut craindre que la bête ne prenne plus de sel qu'il n'est nécessaire, ou n'en consomme trop, ce qui cause la diarrhée.

Les moutons ont besoin de sel, et il ne faut pas négliger de leur en fournir soit dans des auges, sous forme de sel broyé, ou sous forme de sel gemme. Il faut qu'ils en aient en tout temps.

Les chevaux ne se portent bien que lorsqu'ils reçoivent du sel régulièrement, disons une once par jour. Les chevaux astreints à un dur travail en exigent beaucoup plus que lorsqu'ils sont au repos, pour la raison que le sel est excrété par la transpiration.

Les porcs et les volailles exigent moins de sel que les autres animaux de ferme, mais il faut en fournir régulièrement. Les truies portières devraient toujours avoir du sel; on peut le donner dans une boîte, un auge ou une trémie automatique.

Tous les animaux recevant une quantité généreuse d'une nourriture riche et nourrissante ont un impérieux besoin de sel, et il faut leur en fournir si l'on veut qu'ils restent en bonne santé.

La mouche des cornes

Cet insecte probablement amené d'Europe aux Etats-Unis, il y a une trentaine d'années, s'est répandu partout en Amérique du Nord. Pas un cultivateur qui ne connaisse ces petites mouches qui se logent en masses compactes à la base des cornes d'où l'animal ne les peut déloger. Elles irritent les bêtes en les piquant autour des cornes, sur les flancs, le ventre et autres endroits propices. L'adulte ressemble à la mouche domestique, mais il est de moitié plus petit. La femelle pond dans les bouses fraîches; une génération se développe en 10 ou 15 jours.

Un grain de riz vendu 14,000 francs

Beyrouth possède un calligraphe druse qui est peut-être le plus habile du monde, actuellement, en écriture arabe: Cheikh Nassib Mékarem. A l'Exposition agricole du Caire, celui-ci a envoyé au pavillon du Liban un grain de riz sur lequel il est parvenu à graver, d'une écriture microscopique, tout un verset du Coran, la "Fatha", ainsi que le texte complet du discours prononcé par le calife Abou-Bekr-El-Saddik, le jour de son avènement au trône. Ce grain de riz merveilleux a retenu l'attention du directeur de la Bibliothèque royale égyptienne, qui en a fait l'acquisition pour le compte de son gouvernement, au prix de 100 livres égyptiennes, soit plus de 14,000 francs.

Canadian Co-Operative Wheat Producers Ltd

Département de la Publicité
1000, Electric Chambers,
Winnipeg, Man.

Réunion des Coopératives de l'Australie

La réunion des coopératives de blé des différents états de l'Australie qui a eu lieu en mai dernier est considérée par ceux qui y ont pris part comme une des plus importantes qui ait jamais eu lieu dans ce pays. Une des raisons principales de cette réunion était de considérer le rapport de la conférence internationale des coopératives de blé tenue à Saint-Paul, Minn., en février dernier, et présenté par les délégués de l'Ouest qui y ont pris part.

La possibilité d'établir une agence centrale de ventes fut étudiée par l'assemblée, mais les variations dans les taux de transport et la manière de vérifier les différentes qualités de blé ont été trouvées telles qu'il n'a pas été jugé à propos d'en arriver à une pratique commune. Des démarches furent prises cependant pour que les états se tiennent en rapports plus intimes les uns avec les autres. On discuta la manière la plus propice de populariser les coopératives en Australie.

Le résultat de cette discussion fut l'adaptation d'une motion nommant un agent pour lancer une campagne de publicité dans chaque état.

Un comité permanent composé d'un représentant de chaque état fut nommé pour s'occuper de toutes les affaires d'un intérêt général. On étudia le projet d'une constitution uniforme pour toutes les coopératives de l'Australie, mais vu la différence qui existe dans les différents états entre les lois qui régissent les compagnies, aucune décision ne pouvait être prise immédiatement, mais la chose sera étudiée en vue d'en arriver à une entente commune dans un avenir rapproché.

On fit des arrangements pour que les coopératives des producteurs en gros de l'Australie agissent comme agents pour l'échange de statistiques sur les récoltes avec les coopératives canadiennes. On demanda au comité central de préparer la visite des représentants des coopératives canadiennes qui ont été invités à venir en Australie au mois d'août.

Les délégués de l'Australie au congrès international des coopératives de blé insistèrent beaucoup dans leur rapport sur les bienfaits d'une agence centrale de ventes et sur la solidarité des coopératives canadiennes et l'assemblée manifesta le désir de s'acheminer dans la même direction. L'assemblée a été tenue à Perth, Australie Ouest, et il fut décidé de tenir la prochaine à Sydney, New South Wales.

• • •

Le bureau central des coopératives canadiennes a nommé MM. H.-W. Wood, G.-W. Robertson et C.-H. Burnell comme délégués en Australie en réponse à l'invitation reçue des coopératives de l'Australie. M. W.-J. Jackman ira en Argentine pour s'enquérir de la meilleure manière d'obtenir des renseignements précis sur les récoltes de ce pays. Il fera aussi une étude des conditions locales en vue de l'établissement de coopératives.

Un imprimeur prophète

On lança la semaine passée une nouvelle ayant pour titre "Wheat Pool Proposed in Ontario." Un hebdomadaire composa l'entête comme suit: "Wheat Pool Prospered in Ontario". Voilà un imprimeur qui est bon prophète.

Nous invitons nos lecteurs à nous demander des renseignements sur les coopératives. Nous répondrons à toutes leurs questions dans cette colonne même.

TRAITEMENT DU CANCER PAR LE PLOMB

Cette question du cancer et de son traitement intéresse tout le monde.

Les journaux et les revues médicales ont parlé fréquemment depuis quelque temps du cancer et de son traitement par le plomb. Mais avant de décrire en quoi consiste ce traitement il est bon que vous sachiez que ce traitement est encore à l'état d'expérience. Ceux qui l'ont découvert ne prétendent qu'ils peuvent par ce moyen et de façon absolue "guérir le cancer", mais ils prétendent que par l'usage du plomb ils obtiennent des résultats encourageants. Il faudra encore plusieurs années avant que l'on puisse se prononcer sur la valeur du traitement, soit pour le condamner, soit pour l'approuver.

Voici donc ce qui a été démontré jusqu'ici:

Il semble que les excroissances généralement connues sous le nom de cancer absorbent le plomb plus facilement que tous les autres tissus du corps et que le plomb est hostile à ces excroissances. Le problème consiste à préparer le plomb sous une forme tellement raffinée qu'il puisse être absorbé par ces tissus et sous une forme telle aussi qu'il ne risque pas d'empoisonner l'organisme.

Après plusieurs expériences faites avec des préparations colloïdales de plomb plus ou moins parfaites, les découvreurs ont réussi à produire au moyen de l'électricité, une suspension de plomb dans de l'eau avec une petite quantité de gélatine et de chlorure de calcium. Les particules les plus considérables sont éliminées par la méthode centrifuge et toute la solution est stérilisée en la faisant bouillir. Cette préparation une fois terminée contient du plomb métallique dans la proportion de ½ à 1 pour cent. L'idée d'une préparation à base colloïdale, c'est que par ce moyen le plomb sera transmis aux tissus qui l'absorberont le plus facilement. Or on croit que les tissus du cancer ont pour le plomb une préférence marquée.

Cette préparation est injectée dans une veine et demeure dans le sang assez longtemps avant d'être finalement absorbée. C'est le seul moyen que l'on puisse prendre pour que le remède atteigne tous les tissus du corps. Les drogues en effet qui sont injectées dans la peau ne sont pas toujours absorbées.

Le plomb est mortel à une dose de 2 grains; il est possible, par le moyen décrit, d'en donner 6 grains dans 7 ou 8 injections distribuées durant une période de quatre mois sans danger pour le patient. Il arrive souvent que celui-ci cependant soit sujet après le traitement à des symptômes ennuyeux: coliques, vomissements, etc.

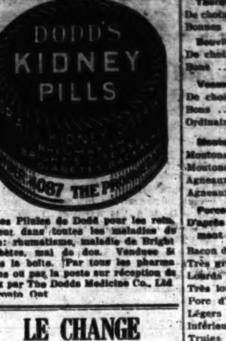
Les découvreurs de ce traitement, nous dit le Dr W. Blair Bell, dans le "Lancet", ont traité 227 patients, dont la plupart étaient considérés comme des cas désespérés et sur qui on avait déjà essayé tous les autres traitements connus. On peut se faire une idée de ce qu'étaient ces cas en songeant que 20 moururent avant que l'on ait pu essayer le nouveau traitement; 106 après le traitement, y compris deux patients qui succombèrent à des maladies de reins causées par l'empoisonnement du plomb. Quatre moururent parce que le plomb détruisait les excroissances cancéreuses trop rapidement.

Voici les résultats constatés chez ceux qui vivent: neuf ont refusé de poursuivre le traitement jusqu'au bout, mais vivent et sont apparemment en bonne santé, dix cas ont été complètement guéris, 31 ont été guéris, et le traitement a été discontinué. Restent quatorze patients dont le sort n'est pas encore connu.

Ces faits, bien qu'ils n'autorisent pas à considérer le nouveau traitement comme absolument efficace, méritent cependant de retenir l'attention et des médecins et de ceux qui souffrent du cancer.

Dr Charles REED,
Ex-prés. de l'Association des Médecins américains.

QUEBEC — Le feu a détruit une partie du village Sainte-Marie de Beauce, jeudi dernier. Les pertes s'élèvent à $300,000.



LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.85½	$4.86⅔
Franc français	2.23	19.3
Franc belge	2.84	19.3
Franc suisse	19.48	19.3
Drachme grecque	1.25	19.3
Lire italienne	3.41	19.3
Couronne suédoise	26.93	26.8
Couronne norvégienne	22.06	26.8
Couronne danoise	26.66	26.8
Mark allemand	23.94	23.8
Peseta espagnole	15.84	19.3
Couronne hollandaise	40.10	40.2

LE MARCHE

20 JUILLET 1926

Bouvillons—	
Excellents	$7.25—$7.50
Bons	$6.25—$7.00
Moyens	$5.75—$6.00
Ordinaires	$5.00—$5.50
Taures de boucherie—	
De choix	$6.50—$7.00
Assez bonnes	$5.25—$6.25
Vaches de boucherie—	
De choix	$4.75—$5.00
Bonnes	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.75
Pour conserves	$1.75—$2.50
Taureaux—	
De choix	$3.25—$3.75
Ordinaires	$2.50—$3.00
Boeufs—	
Bons	$3.50—$4.00
Moyens	$2.50—$3.25
Communs	$2.00—$2.25
Bouvillons à engraisser —	
De choix	$4.50—$5.00
Bons	$3.50—$4.25
Taures à engraisser—	
De choix	$4.00—$4.50
Bonnes	$2.75—$3.75
Bouvillons engraissés—	
De choix	$5.00—$5.50
Bons	$4.00—$4.75
Veaux—	
De choix	$7.00—$8.50
Bons	$6.00—$7.00
Ordinaires	$3.00—$5.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$6.00—$8.00
Moutons ordinaires	$4.00—$5.00
Agneaux bons	$12.00—$13.50
Agneaux ordinaires	$8.00—$10.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$15.40
Très gras	$14.00
Lourds	$13.00
Très lourds	$11.50
Porc d'étal	$14.00
Légers	$15.00
Inférieurs	$10.00
Truies No 1	$10.00—$11.00
Truies No 2	$9.00—$9.50
Verrats	$ 7.00

PRODUITS

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .30½
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .25
Premiers	$ .23
Seconds	$ .18
Pommes de terre—	
Le minot	$1.00
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.95
2 sacs de 49 livres	$5.00
4 sacs de 24 livres	$5.05
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.95
2 sacs de 49 livres	$5.00
4 sacs de 24 livres	$5.05
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.95
2 sacs de 49 livres	$5.00
4 sacs de 24 livres	$5.05
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.95
2 sacs de 49 livres	$5.00
4 sacs de 24 livres	$5.05
Alimentation—	
Son. La tonne	$25.00
Gru. La tonne	$27.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.75
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$17.00
Mil. No 2	$15.00
"Red Top" No 1	$13.00
"Red Top" No 2	$11.00

Cours du grain fourni par La Cie H.-J. Parent, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 19 juillet 1926

	Mardi 13 juil.	Merc. 14 juil.	Jeudi 15 juil.	Vend. 16 juil.	Samedi 17 juil.	Lundi 19 juil.
Blé No 1 Nord	1.62¾	1.62¾	1.60⅞	1.63¾	1.64¾	1.64⅞
2 Nord	1.57⅞	1.57¾	1.57⅜	1.59⅜	1.59⅞	1.59⅞
3 Nord	1.53⅜	1.53¼	1.52⅜	1.54⅜	1.54⅞	1.54⅞
Avoine 2 CW	.49	.49¼	.48⅞	.49¼	.49	.49⅜
3 CW	.44½	.44¾	.44⅞	.45¼	.45	.45⅜
Orge 3 CW	.62½	.62¾	.63¼	.63⅞	.63¾	.64⅞
4 CW	.61½	.61½	.63¼	.62¾	.62¼	.63⅛
Lin 1 NW	2.03⅞	2.04½	2.05⅜	2.11	2.11½	2.11½
2 CW	1.99⅞	2.00½	2.01⅜	2.07	2.07½	2.07½
Seigle 2 CW	1.02½	1.04¼	1.04	1.05¼	1.05¾	1.07
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.59¾	1.59⅜	1.59⅞	1.61⅞	1.62⅜	1.62⅜
Avoine 2 CW	.47½	.47¾	.47⅞	.48¼	.48	.48⅜
Orge 3 CW	.62½	.62¾	.63¼	.63⅞	.63¾	.64⅞
Lin 1 NW	2.03⅞	2.04½	2.05⅜	2.11	2.11½	2.11½
Seigle 2 CW	1.02½	1.04¼	1.04	1.05¼	1.05¾	1.07
Options						
Blé Juillet	1.59¾	1.59⅜	1.59⅞	1.61⅞	1.62⅜	1.62⅜
Octobre	1.40⅞	1.41½	1.41¼	1.44¼	1.45¼	1.46⅜
Decembre	1.38⅜	1.39⅜	1.38⅞	1.41⅞	1.43	1.44¼
Avoine Juillet	.47½	.47¾	.47⅞	.48¼	.48	.48⅜
Octobre	.46¼	.46⅜	.46⅜	.46¾	.46½	.47⅜
Decembre	.44⅜	.45	.45	.45⅜	.45⅞	.46⅜
Orge Juillet	.62½	.62¾	.63¼	.63⅞	.63¾	.64⅞
Octobre	.61½	.61¾	.61½	.62¾	.62½	.63⅛
Decembre		.61½	.61	.61⅜	.61½	.62⅞
Lin Juillet	2.03⅞	2.04½	2.05⅜	2.11	2.11½	2.11½
Octobre	2.09⅜	2.09⅞	2.11	2.16	2.16¼	2.16¾
Decembre	2.08¾	2.08⅞	2.10	2.14¾	2.15½	2.15¾
Seigle Juillet	1.02½	1.04¼	1.04	1.05¼	1.05¾	1.07
Octobre	1.05⅞	1.06⅞	1.06⅜	1.08¼	1.10	1.09⅞
Decembre	1.06	1.06½	1.06⅜	1.09⅜	1.11	1.10⅜

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

STE-ANNE DES CHENES

Noces d'or de la paroisse

Les 4 et 5 juillet, notre paroisse célébrait ses noces d'or. Les fêtes s'ouvrirent par une grand'messe solennelle, chantée par M. l'abbé Louis de Gonzague Bélanger, enfant de la paroisse, curé de la Rivière la Pluie. Cette messe se célébrait à l'endroit même où, il y a 48 ans, le P. Simonet, O.M.I., disait la première messe dans ces régions. On foulait une terre bénie. Une atmosphère de piété et de recueillement pénétrait les 1,500 personnes groupées autour du prêtre.

Après l'évangile, le R. P. Roberge, curé, remercia les paroissiens et les amis de Sainte-Anne qui s'étaient rendus à la fête.

M. l'abbé Bélanger donna le sermon. Doué d'une voix puissante et claire, il fut compris de tous. Il nous a montré avec éloquence la force religieuse de la paroisse. Intellectuellement elle vit de la foi, qui lui est communiquée surtout par la prédication. Moralement elle vit de la grâce qui lui est communiquée par les sacrements. Le prédicateur nous montre cette vie religieuse intense produisant ces fleurs de vertu qui peuplent le sacerdoce et embaument les cloîtres.

Avec une émotion touchante le prédicateur a rappelé le souvenir du fondateur de la paroisse, M. l'abbé Raymond Giroux, son parrain et son bienfaiteur. Il a parlé du dévouement admirable des bonnes Soeurs Grises, ses bienfaitrices; il les a remerciées publiquement. Il n'a pas oublié non plus les institutrices laïques qui se sont consacrées jadis dans cette paroisse à l'oeuvre de l'éducation.

"Cette oeuvre paroissiale, commencée ici par M. l'abbé Giroux, a été continuée, dit-il, par Mgr L.-W. Jubinville, maintenant curé de la cathédrale, par le défunt Père Trudel et par les autres fils de saint Alphonse. Cette oeuvre des pasteurs, ce groupement des paroissiens autour de leurs prêtres est une démonstration vivante de la grande force religieuse, salutaire, irrésistible que représente chez nous la paroisse catholique."

En terminant le prédicateur exprima un voeu: "Puisse, dit-il, la paroisse de Sainte-Anne des Chênes cultiver toujours les nobles sentiments, garder intacte la traditionnelle foi de nos pères, développer ces vertus généreuses qui font la gloire de l'Eglise, l'honneur de Dieu."

Après la messe on se rendit au pavillon de l'église. Les dames de la paroisse l'avaient magnifiquement orné de verdure et de banderolles pour la circonstance. A l'une des extrémités on remarquait, gracieusement encadré, le portrait du fondateur de la paroisse, M. l'abbé Raymond Giroux. M. l'abbé Louis de Gonzague Bélanger prit place à une table spéciale, en compagnie des plus anciens de la paroisse.

Sous la direction de Mme Isaïe Blanchette, les dames servirent aux convives un succulent dîner.

Le lundi 5 juillet

Le 5 juillet, la messe fut chantée par le R. P. Gauthier, O.M.I., assisté des RR. PP. E. Savoie, O.M.I., et Jubinville, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. Le P. Gauthier est aussi un enfant de la paroisse.

Le sermon fut donné par M. l'abbé A. Laurin, curé de Pinewood. Dans une thèse fortement établie le prédicateur nous montre la force religieuse et nationale de la paroisse canadienne-française. La paroisse de Sainte-Anne est une confirmation de cette thèse. Elle a donné naissance à quatre autres paroisses. Elle a donné à l'Eglise plusieurs vocations sacerdotales et religieuses. Elle a gardé intacte sa foi, ses traditions chrétiennes.

Parmi les amusements qui eurent lieu pendant ces fêtes, le plus intéressant, le clou de la fête, comme disait un témoin, ce fut certainement la parade. Une douzaine de chevaux, montés par des cavaliers vêtus à la mode des Indiens d'autrefois avec plumes sur la tête, quelques paires de gros boeufs traînant charrettes et tombereaux, la danse en rond des cavaliers sous la direction de MM. Jos. Proulx et L. Harrison, une voiture spéciale portant une tente qui abritait une Indienne fumant le grand calumet traditionnel et portant son petit accroché au dos, tels sont les grands traits de cette jolie parade qui a beaucoup plu aux assistants.

Il y a eu aussi des courses. Bien qu'elles n'aient pas été aussi rapides que les courses de Winnipeg, elles n'en ont pas moins excité parmi nous un grand intérêt. Voici le résultat:

Courses de chevaux (au trot) — 1re classe: 1er prix ($14), J.-B. Perreault; 2me prix ($9), F. Roque; 3me prix ($4), L. Tougas. Deuxième classe: 1er prix ($14), L. Tougas; 2me prix ($9), H. Smith; 3me prix ($4), F. Desautels.

Course de chevaux (au galop) — 1er prix ($12), A. Arpin; 2me prix ($8), F. Roque; 3me prix ($4), A. Grégoire; 4me prix ($2), L. Tougas.

Courses à pieds — Un demi-mille. Léo Tougas. Dames: 1. Mme H. Broce; 2. Mme A. Benoit. 100 verges: 1. U. Bélanger; 2. N. Finnigan. 220 verges: 1. N. Finnigan; 2. U. Bélanger.

Parmi les membres du clergé qui ont assisté aux noces d'or de la paroisse, nous avons remarqué: Mgr Jubinville, les RR. PP. Kane, C.SS.R., Van Hante, C.SS.R., Boyer, O.M.I., Normandin, O.M.I., Sauvé, S.J.; MM. les abbés Giroux, Moquin, Paillé, Saint-Amant, Beaudry, Gagnon, Rivard, Claveloux, Forest, Gagné; le Frère Lemire, C.S.V., etc.

Mgr l'Archevêque nous a exprimé son regret de ne pouvoir assister à nos fêtes, retenu qu'il était par les ordinations et la visite des voyageurs de l'Université de Montréal.

Résultat de la rafle

La rafle d'une valeur de $115 a été faite dimanche dernier. En voici le résultat:

1er prix (No 4486), Mme Julie Blanchette, Sainte-Anne.

2me prix (6088), M. Ferrier Desrosiers, Sainte-Anne.

3me prix (3596), Couvent de Saint-Malo, Man.

4me prix (7778), M. Charles Steele, suite 7, 720, rue Furby, Winnipeg.

5me prix (2450), Mary Sendall, Gimli, Man.

6me prix (4638), Mlle Antoinette Gauthier, Sainte-Anne.

7me prix (1879), S. Saint-Onge, Val court, comté de Shefford, P. Q.

8me prix (3281), Michel Martin, 65, ave. Laurier est, Montréal.

9me prix (5023), Albert Crevier, 6985, rue Saint-Denis, Montréal.

10me prix (2441), Alex. Burns, Giroux, Man.

11me prix (96), Octave Landry, Ste-Amélie, Man.

12me prix (1756), Gérard Tanguay, 1631, rue Wolfe, Montréal.

Les cadeaux

Parmi les cadeaux reçus, il nous plaît de mentionner un riche pavillon doré pour ciboire, donné par les Soeurs Grises du Couvent de Sainte-Anne. Nous avons aussi reçu de Montréal un autre pavillon de soie, brodé d'or. La donatrice l'accompagnait d'une jolie poésie. Nous la publions ici. Elle réjouira le coeur de tous les paroissiens qui l'ont connue.

Touchée de sa délicate attention,
A la paroisse où mon coeur vit encor,
Je dédis ce modeste pavillon
En ce jour béni de la Noce d'Or.

Au Bon Dieu tant aimé de sainte Anne,
Toujours renfermé dans le pur ciboire,
Redis-lui souvent qu'il est une âme
Qui travaille ici encore à sa gloire.

M'accordera-t-il, en sa douce clémence,
De revivre du passé, le bonheur?
Revoir Sainte-Anne, quelle jouissance!
C'est encore le désir de mon coeur.

J'ai vécu chez vous, humble
missionnaire.
Vingt-cinq années d'agréable labeur;
Qu'il m'est bon d'être, en cet
anniversaire,
Encore avec vous, devant le Seigneur!

Cette généreuse donatrice, qui fut 25 ans à Sainte-Anne des Chênes, est la Rév. Soeur Lagarde. Le voeu qu'elle exprime dans sa poésie, nous souhaitons qu'il se réalise; nous lui souhaitons de revoir son cher couvent de Sainte-Anne, où elle prodigua sa charité et son dévouement.

Nous terminons en disant un généreux merci à tous les paroissiens, à tous les amis qui ont préparé, organisé, encouragé ces noces d'or. Nous demandons à la bonne sainte Anne de les en récompenser en les bénissant tout spécialement.

Voici le résultat financier des noces d'or: Recettes, $2,294.94; dépenses, $1,280.38; recettes nettes, $1,014.56.

• • •

Naissances

Le 11 juillet — Marie-Rosa-Florida, enfant d'Antoine Gagnier et de Philomène Hupé. Parrain et marraine: Arthur Gagnier et Rosa Nault.

Le 13 juillet — Marie-Georgiana-Délina, enfant d'Albéric Ducharme et d'Agnès Bérard. Parrain et marraine: J.-W. Finnigan et Francesa Pelland.

Mariages

Le 4 juillet — Stephen-L. Watson, fils de Thomas Watson et d'Anna Meynak, et Eveline Owens, fille de Joseph Owens et de Bernadette Pelland, de cette paroisse.

Le 13 juillet — Louis-Philippe Mainville, de Denzil, Sask., et Alphonsine Falcon, de cette paroisse.

Le 15 juillet — Joseph Hébert, fils d'Aristide Hébert et d'Exilda Gagnon, et Dora-Alice Grouette, fille de feu Jos. Grouette et de Lucie Nault, de cette paroisse.

Sépultures

Le 6 juillet ont eu lieu les funérailles de Gabriel Savoie, mort accidentellement à Mild Stone, Sask., le 1er juillet, à l'âge de 21 ans. Il était le fils de Frédéric Savoie, de cette paroisse, et de feu Elisabeth Dupuis.

Jeune homme pieux, économe, d'une conduite bien régulière, sa mort a jeté un deuil profond sur tous les membres de sa famille éprouvée. Une lettre nous apprend que le jeune homme avait communié quelques jours auparavant. La mort l'a trouvé prêt.

Le service a été chanté par le R. P. Elie Savoie, O.M.I., frère du défunt, assisté comme diacre et sous-diacre des RR. PP. D. Jubinville et L. Gauthier, O.M.I. Un grand nombre de parents et d'amis de Saint-Boniface, de Lorette et de la paroisse assistaient aux funérailles.

Nous réitérons au R. P. Savoie et à toute la famille nos plus profondes sympathies.

• • •

Le 10 juillet la mort visitait une famille déjà bien éprouvée. Yvonne Laurin, enfant d'Arthur Laurin et d'Emma Savoie, rendait son âme à Dieu. Elle avait 25 ans.

Douée des plus belles qualités de l'esprit et du coeur, elle s'était facilement gagné l'estime de tous. Institutrice à Sainte-Anne-Ouest, elle jouissait de la bienveillance de tous ses élèves et de leurs parents. Plusieurs non-catholiques du district ont tenu à la visiter pendant sa dernière maladie, et se sont fait un devoir d'assister à ses funérailles.

Minée par l'inexorable phtysie, Yvonne s'est résignée à la volonté divine. Elle disait souvent à sa mère: "J'offre toutes mes souffrances au bon Dieu." Pleine de courage jusqu'au bout, elle ne laissait jamais échapper une plainte.

Le vendredi 9 juillet, elle reçut la sainte communion, et dans la nuit du samedi, à 1 h. 30, sans agonie, tranquille, elle rendait son âme à Dieu, en présence de toute sa famille réunie à son chevet.

Comme sa petite soeur, Catherine, décédée en mai dernier, elle eut le bonheur de mourir un samedi, jour consacré à la sainte Vierge.

Le service a été chanté le lundi 12 juillet, par le R. P. Elie Savoie, cousin de la défunte, assisté des RR. PP. Denys Jubinville, O.M.I., et L. Laplante, C.SS.R., comme diacre et sous-diacre. Mgr L.-W. Jubinville, ami de la famille, assistait au choeur. Les jeunes filles, tenant les rubans de la bannière des Enfants de Marie, s'étaient rendues jusqu'à la maison de la défunte, et précédaient le cercueil. Son corps repose maintenant dans le cimetière paroissial, à côté de ses deux petites soeurs, Joséphine et Catherine.

Parents chéris qui pleurez, séchez vos larmes. La mort de ces trois enfants a été si belle, si chrétienne! Au ciel elles prient pour vous.

Missions

Les RR. PP. Jos. Carmel et Ed. Dionne, C.SS.R., de notre communauté, ont donné la semaine dernière les exercices de la mission à Somerset.

Les RR. PP. Jos. Carmel et L. Laplante, C.SS.R., iront la semaine du 25 prêcher à Woiseley, Sask.

Enfants de Marie

Dimanche dernier, après les vêpres, avait lieu une réunion spéciale des Enfants de Marie. Elles ont choisi les membres de leur conseil. Voici le résultat: Adrienne Desautels, présidente; Philomène Carrière, vice-présidente; Antonia Nault, assistante; Yvonne Pattyan, secrétaire; Rosa Hébert, trésorière; Florentia Girard, 1re conseillère; Géraldine Guay, 2me conseillère; Winnie Owens, directrice du chant.

SAINT-PIERRE

La famille Nicolas, de Carey, remercie cordialement les personnes qui l'ont aidée et lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du deuil cruel qui vient de la frapper.

SAINT-JOSEPH

M. et Mme Rosario Brais (née Mélina Parent), ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 18 juillet sous les noms de Marie-Georgette Elaine-Aimée. Parrain et marraine: M. et Mme Théodore Gauthier, représentés par Mlle Alice Parent et M. Aimé Parent. Mme Joseph Parent portait l'enfant.

SAINT-EUSTACHE

Notre fête annuelle du 1er juillet fut un beau succès. A la messe d'ouverture, chantée par M. l'abbé J.-M. Comte, nous eûmes le plaisir d'entendre une allocution patriotique du R. P. Durocher, S.J., préfet au Collège de Saint-Boniface. Puis les dames et les jeunes filles rivalisèrent de zèle et de talent pour tout organiser et tout mener à bonne fin. Les hommes et les jeunes gens manifestèrent un entrain et une bonne volonté peu ordinaires, partout où leur présence était utile ou nécessaire.

Les tables à dîner et tous les comptoirs furent tenus d'une manière parfaite. Toute la journée fut grandiose et les résultats bien encourageants.

Des trois candidates du concours, Mlle Eva Potvin est sortie bonne première, suivie de près de Mme Armand Laurin. Mlle Virginie Allard s'est aussi dépensée au succès du concours.

Les bourses et les beaux prix distribués aux personnes victorieuses dans les courses et les jeux de tout genre, avaient été gracieusement offerts par des personnes généreuses. Les six magnifiques cadres contenant les portraits des anciens curés furent tirés solennellement par Mlle Delbridge, une gentille petite fille appartenant à une famille anglaise protestante du district, et voici la liste des heureux gagnants:

Mme J.-Alfred Lynch, de Saint-Eustache, avec le numéro 272.

Les RR. SS. des Missions, avec le numéro 8.

Mme J.-A. Olivier, de Sainte-Agathe, Man., avec le numéro 2560.

M. A. Bertrand, d'Elie, Man., avec le numéro 1202.

Mlle Thérèse Longpré, de Saint-Boniface, avec le numéro 2107.

Mlle Joséphine Lussier, de Selkirk, avec le numéro 1538.

Nous félicitons toutes ces personnes et nous les prions de communiquer avec M. le curé pour choisir le cadre qui leur revient.

• • •

Il y a 25 ans nous arrivait ici une belle communauté, enseignante et cloîtrée en même temps; nous voulons parler des religieuses de Notre-Dame des Missions. Et le dimanche 25 juillet nous célébrerons cet événement par une messe solennelle et un sermon de circonstance. Dans l'après-midi, nous aurons dans notre salle paroissiale, toute rajeunie par sa nouvelle toilette, une belle séance dramatique, comique et musicale préparée depuis un certain temps déjà par les religieuses et leurs élèves.

Les quatre religieuses fondatrices: Mère Marie-Saint-Albert, Mère Marie-Sainte-Eusebie, Mère Marie-Pia de Jésus et Soeur Marie Sainte Ida, toutes quatre actuellement encore au Canada, seront présentes aux noces d'argent. Conduites par M. Y. Lachance, elles arrivèrent à Saint-Eustache le 18 octobre 1901. M. le curé Martin, actuellement curé de Saint-Joseph, les reçut avec une paternelle bonté et leur souhaita la plus cordiale bienvenue. Les institutrices du temps et leurs élèves avaient organisé une petite fête de réception, touchante en sa simplicité. Tous les paroissiens leur témoignèrent une généreuse sympathie.

L'ancien presbytère leur servit de monastère provisoire. On y était bien à l'étroit et les choses nécessaires manquaient parfois; mais les oeuvres s'annonçaient si prospères et tant de bonté leur était montrée par chacun, que ce temps de fondation a laissé derrière lui un souvenir indéfinissable de bonheur et de paix.

C'est tout ce que nous pouvons écrire aujourd'hui et il nous faudra revenir sur ce sujet. Mais nous ne pouvons remettre à plus tard l'appel que nous voulons faire à tous les amis des religieuses, à tous ceux qui ont bénéficié de leur dévouement et de leur piété, de se joindre à nous le 25 juillet pour rendre hommage à l'Institut de N.-D. des Missions et aux nobles fondatrices du couvent de Saint-Eustache.

ELIE

Les paroissiens d'Elie sont heureux d'annoncer que leur grand pique-nique paroissial aura lieu cette année le premier dimanche d'août. N'oublions pas le rendez-vous de l'année dernière.

GRAND BEACH

Dimanche dernier, 18 juillet, la messe a été dite par le R. P. Roy, S.J. 110 personnes étaient présentes.

Une cloche monstre

Nous sommes habitués aux excentricités américaines. En voici une nouvelle: au dessus de l'entrée de l'exposition du cent cinquantenaire, à Philadelphie, on a construit une cloche formidable.

Qu'on en juge par ses dimensions: hauteur, 22 mètres; diamètre, 15; son poids sera de 80 tonnes. Et, la nuit, elle sera éclairée par la bagatelle de 26,000 ampoules électriques.

NOCES D'OR



M. et Mme A. SAINT-LAURENT

Samedi dernier, M. et Mme A. Saint-Laurent ont célébré leur 50me anniversaire de mariage à La Broquerie, Man. Le même jour, leur fille, Mme David Gauthier et M. Gauthier célébraient leurs noces d'argent. Les deux de leurs petites-filles avaient aussi choisi ce jour pour la date de leur mariage.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LA BROQUERIE

Le 27 juin avait lieu, dans la salle paroissiale de La Broquerie, la distribution solennelle des prix, présidée par M. le curé. Messieurs les commissaires et un grand nombre de parents étaient présent.

Comme il serait trop long d'inscrire ici la longue liste des prix offerts aux élèves des différents grades, nous donnerons seulement le nom des élèves finissants qui ont obtenu des mentions honorables.

Grade XI, classe B — Médaille d'or offerte par M. l'abbé Roch-Alexandre Giroux, curé de La Broquerie, décernée à Estelle Boyer. Médaille d'or offerte par M. l'abbé Louis de Gonzague Bélanger, curé de Rainy River, décernée à Irène Trottier. Médaille d'or offerte par l'hon. Albert Préfontaine, ministre d'agriculture, décernée à Eliza Taillefer. Médaille d'or offerte par M. A.-L. Beaubien, député, décernée à Mlle Martha Boily.

Grade XI, classe A — Magnifique statue de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, offerte par M. Omer Bisson, maire de La Broquerie, décernée à Antoinette Normandeau.

Un reconnaissant merci aux distingués donateurs, qui savent si bien encourager l'éducation de l'enfance, et nos plus sincères félicitations aux chères élèves finissantes. Nous leur souhaitons une longue et fructueuse carrière dans l'enseignement.

THIBAULTVILLE

Fête champêtre

Les 4 et 5 juillet, la paroisse de Sainte-Anne des Chênes célébrait le cinquantenaire de sa fondation. Plus modeste, Thibaultville veut, le 1er août — retenez bien cette date — fêter le 25me anniversaire de la première messe dite sur le territoire de la paroisse de l'Enfant-Jésus.

Une telle date ne doit pas passer inaperçue. Déjà un intéressant programme est dressé: nous en donnerons prochainement le détail. La cérémonie religieuse sera suivie d'une fête champêtre, dont organisateurs et organisatrices — on connaît leur compétence — veulent faire un gros succès. Si on en croit la rumeur, les hôtes, qu'on espère nombreux, ne pourront que garder un charmant souvenir de leur visite à notre paroisse, le 1er août 1926.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Décès

Joseph Valcourt est décédé, le samedi 17, à 3 h. de l'après-midi, après une anémie pernicieuse qui durait depuis deux ans. Il se rendit à Rochester en avril 1925, et les traitements qui lui furent donnés au célèbre hôpital des frères Mayo lui procurèrent quelque soulagement; depuis ce temps, il prenait des traitements aux Rayons X à Winnipeg. Au printemps dernier, quand il eut une attaque d'influenza, sa santé donna de sérieuses inquiétudes. L'issue fatale n'était pas en doute depuis quelques semaines.

Né en 1890 à Saint-Jean-Baptiste, il suivit les cours de l'école primaire en cet endroit, puis fit un cours commercial au Collège de Saint-Boniface; en 1909 il entra au service de la Banque Northern Crown, et après de rapides promotions fut mis en charge de la succursale de ce village en janvier 1914, quand celle-ci fut ouverte. Il resta au service de cette institution, qui devint la Banque Royale, jusqu'en mars 1920. Il ouvrit alors un bureau de notaire public et fit de brillantes affaires. Maire du nouveau village incorporé en 1920, il fut réélu en 1921. Il était secrétaire de toutes les sociétés de crédit rural dans le district, et aussi assesseur pour la municipalité rurale de Sainte-Rose; Chevalier de Colomb du Conseil Winnipeg no 1107.

Il épousa Anna Labossière, de Somerset, le 10 août 1916. Il laisse sa veuve et cinq enfants en bas âge.

Il sera universellement regretté par ses nombreux amis.

* * *

M. Zotique Rhéaume est décédé subitement le jeudi 15 courant, d'une congestion cérébrale, à l'âge de 51 ans.

Né à Montréal, il résida aux Etats-Unis jusqu'en 1919, alors qu'il vint à Dauphin. Il arriva à Sainte-Rose en 1914 comme marchand général. En janvier 1918 il fut nommé secrétaire-trésorier de la municipalité, position qu'il garda jusqu'à sa mort. M. Rhéaume était aussi magistrat de police et clerc de la Cour de comté de Sainte-Rose, ainsi que secrétaire-trésorier du village.

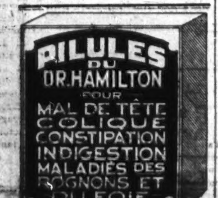
Le défunt laisse sa femme, née Ida Roberge, et onze enfants, dont Mme G.-A. Bissonnette, Ochre River; Mme Emile Lussier, de Sainte-Rose; Origène, facteur de la Cie de la Baie d'Hudson, au nord de Le Pas; Rose et Rita, de Winnipeg, et six enfants faisant leurs études.

M. Rhéaume était Chevalier de Colomb, affilié au conseil de Winnipeg, et membre du choeur de chant de l'église paroissiale.

Nos condoléances à ces deux familles.

* * *

M. W.-B. Scarth, anciennement avocat de Sainte-Rose, maintenant à Elkhorn, est en visite ici.



LETELLIER

Nous jouissons depuis une quinzaine d'une température favorable pour la moisson; la chaleur, avec de bienfaisantes averses, a succédé aux pluies abondantes, et les apparences promettent une abondante récolte, si la Providence nous exempte de la grêle et de la rouille.

* * *

La construction se poursuit avec activité. M. Breton occupera bientôt sa nouvelle résidence. M. Xavier Jubinville jouit déjà depuis quelques jours de sa nouvelle maison spacieuse et confortable. Le travail de reconstruction de la demeure de M. Joseph Parent se fait rapidement, et cette famille se remettra prochainement des grands inconvénients causés par l'incendie. Une équipe d'ouvriers a commencé cette semaine à démolir l'élévateur à grain des Fermiers-Unis; l'on érigera à sa place une bâtisse plus spacieuse et plus moderne sous tous rapports.

* * *

La présence de nombreux instituteurs, institutrices et élèves des collèges et couvents apporte une gaieté nouvelle dans la paroisse. Il fait si bon à la campagne durant cette saison de vacances.

* * *

M. Rodolphe Bélanger, du grand séminaire de Québec, passe ses vacances avec sa mère au presbytère.

* * *

De joyeuses réunions ont eu lieu pour fêter les heureux élus de l'hyménée, Mlle Eva Bois et M. John Pressling. De nombreux cadeaux leur ont été offerts par leurs parents et amis.

M. John Pressling, sous-agent à la gare du Canadien National, après avoir suivi pendant plusieurs mois des leçons de catéchisme, a été baptisé le samedi 10 juillet, par M. le curé Jutras. Ses parrain et marraine furent M. Odilon Bois et Mme veuve Joseph Bois.

Baptême

Le 12 juillet — Marie-Blanche-Eugénie, enfant de M. et Mme Joseph Goulet. Parrain et marraine: M. et Mme Jean Goulet, de Saint-Malo, grand-parents de l'enfant, représentés par M. Léon Bruyère et Mme Félix Grégoire, de Saint-Jean-Baptiste.

Mariage

Le mercredi 14 avait lieu le mariage de M. John Pressling avec Mlle Eva Bois, fille cadette de Mme veuve Joseph Bois. Le mariage fut béni par M. le curé Jutras. Mlle Alice Jutras joua une marche nuptiale, et les Enfants de Marie chantèrent des cantiques appropriés pendant la messe. Les solistes étaient Mlles Annette Boissy, Yvonne Corbeil et Antoinette Houle. M. Hector-J. Bois conduisait sa soeur à l'autel, tandis que M. Léon Bruyère était témoin pour M. Pressling.

Après le mariage une réception eut lieu chez Mme Bois. Un bon nombre de parents et d'amis s'étaient rendus pour offrir leurs félicitations à l'heureux couple qui partit en voyage à Chicago et Garry, Ind.

* * *

Une partie de balle chaudement contestée eut lieu dimanche après-midi entre une équipe de Saint-Boniface et celle de Letellier. Le résultat fut en doute jusqu'à la fin de la partie; les points furent de 5 à 4 pour Letellier.

* * *

Après les vêpres, dimanche soir, M. l'abbé Chamberland fit part aux paroissiens des travaux accomplis au congrès de l'Association d'Education.

Retraite fermée pour jeunes filles à Saint-Adolphe

Du 26 au 30 juillet, un R. Père Jésuite donnera les exercices d'une retraite fermée à Saint-Adolphe. Toutes les jeunes filles désireuses de se retremper dans ces saints exercices sont cordialement invitées.

Retraite fermée

Les RR. PP. Jésuites prêcheront une retraite fermée au couvent des Soeurs Grises à Saint-Norbert. Une invitation pressante est adressée aux jeunes filles, car cette retraite sera probablement la dernière de la saison. L'ouverture de la retraite aura lieu le 5 août à 7 h. du soir.



Le magasin T. Eaton, de Winnipeg, qui a célébré son 21me anniversaire ces jours-ci

SAINT-BONIFACE

Pique-nique des Artisans Canadiens-Français

Les Artisans Canadiens-Français, succursale de Saint-Boniface, ont eu une belle fête patronale, le dimanche 18, à Saint-Norbert. Il y avait plus de 200 personnes sur le beau terrain mis à la disposition de la succursale par Mgr G. Cloutier.

Après le repas aux paniers, aux sons harmonieux d'un orchestre, il y eut des courses amusantes pour dames, messieurs et enfants. A 7 h. un tramway spécial ramena les excursionnistes directement à Saint-Boniface.

Des remerciements sont offerts à tous ceux qui ont donné des prix.

Plusieurs se demandent: "A quand une autre belle journée de famille comme celle-là?" Bientôt, nous espérons.

Décès de Mme M. Vaudry

Le dimanche 18 juillet, Mme Maxime Vaudry est décédée à la résidence de sa fille, Mme Alfred Corbeil, 284, rue Notre-Dame. Elle était âgée de 84 ans et était née à Fort Rouge, près du cimetière Sainte-Marie.

Lui survivent: deux soeurs: Mme Joseph McDougall, de Fort Garry, et Mme W. Bouvet, de Prairie Grove, Man.; trois fils: Rémi, de Delisle, Sask., Michel et Henri, de Saint-Lazare, Man.; deux filles: Mmes Alfred Corbeil et Emile Deschambault, de Saint-Boniface.

Les funérailles ont eu lieu mardi matin à l'église de Fort Garry.

Concert français à CKY

Le prochain concert français au radio aura lieu le 9 août, à 9 h. du soir. M. Salomon Hélie est au programme.

Cercle Sainte-Elisabeth

Le 29 juin, à 8 h. 30 du soir, il y eut une partie de cartes intime donnée par Mmes J.-A. Rousseau et veuve A. Dupas, au no 227, rue Bertrand, au profit des pauvres. Les organisatrices n'ont épargné aucun trouble afin de mettre leur domicile disponible pour cette oeuvre de charité et eurent le plaisir d'avoir une assistance très nombreuse et enthousiaste.

Après avoir joué 15 parties de cartes, à 10 tables, on servit un délicieux goûter fourni par les organisatrices, pendant lequel on annonça les résultats comme suit:

Premier prix pour messieurs, M. Charles Ouellette; consolation, M. J.-A. Rousseau. Premier prix des dames, Mlle Jeanne Lavoie; consolation, Mlle Lucienne Paul.

Le tout fut suivi d'une rafle qui rapporta de bons résultats. Les gagnants furent Mme C. Joyal et M. C. Ouellette.

Nous devons féliciter chaleureusement ces bonnes dames pour la belle oeuvre qu'elles ont entreprise afin de venir en aide aux pauvres qui nous entourent. Les dames du Cercle Ste Elisabeth, dont elles font partie, étaient presque toutes présentes, prêtes à encourager toute oeuvre de charité.

La partie de cartes était sous la direction de deux membres du Cercle Ritchot de l'A. C. J. C. qui, comme acéjistes, sont toujours heureux de prêter leur concours pour toute oeuvre charitable ou sociale.

La soirée se termina par de belles chansons canadiennes. La paroisse de Saint-Edouard y était représentée.

C'est, croyons-nous, dans un rassemblement comme celui-là que nous apprenons à mieux nous connaître. Aidons, tout en s'amusant, les [illegible] paroissiales; c'est ainsi que [illegible] parviendr[illegible] à garder nos Canadiens français che[illegible] nous, tout en procurant un amusement sain et en cultivant le goût de la bonne chanson française.

Rafle

L'étole en fourrure que l'Hospice Taché a fait rafler a été gagnée par M. Fred Nailor, 4, rue Ferris, Pawtucket, R. I. Mlle Alphonsine Poirier est l'heureuse gagnante de la montre en or, raflée aussi au profit de l'Hospice Taché.

L. D. C. F.

On prie les membres de vouloir bien remettre tous les livres de bibliothèque avant le 1er août à l'une des adresses ci-dessous: Mlle Madeleine Mager, 293, rue Dumoulin; Mlle M. Painchaud, 175, rue Masson.

La Crèmerie de St-Boniface

Trois premiers prix à l'exposition de Calgary, trois à l'exposition d'Edmonton et un à l'exposition de Brandon: voilà ce que vient de décrocher la Crèmerie de Saint-Boniface, établissement qui fait honneur à l'élément canadien-français. Et les expositions ne sont pas finies! Nul doute que d'autres succès viendront s'ajouter à ceux-ci.

Nous sommes heureux d'offrir nos félicitations aux têtes dirigeantes de cette crèmerie qui rivalise si avantageusement avec les crèmeries étrangères et nous espérons que nos compatriotes sauront prouver leur appréciation en encourageant un établissement dont nous avons raison d'être fiers.

Balle au camp

Jamais peut-être la foule énorme qui s'était rendue, dimanche, sur le terrain de jeux de Letellier, n'avait vu une joute aussi enlevante, aussi fertile en exploits de tous genres, que celle qui s'est terminée en faveur du club de l'endroit par un résultat de 6 à 5.

Trop confiante à la dernière manche, l'équipe de Saint-Boniface a vendu la partie par une erreur de jugement. Cependant Gosselin, du club de Saint-Boniface, a droit à des éloges pour la façon dont il lança, tandis que Marius et Pageau, au bâton, firent merveille. Bélanger et Bouchard jouèrent très bien au champ.

Le club de Saint-Boniface remercie le club de Letellier de sa cordialité.

Le dimanche 25 juillet, le Saint-Boniface recevra le Saint-Vital. Après cette date il est libre et il lance un défi aux meilleurs clubs de la province. S'adresser à M. Adolphe Boyer, Collège de Saint-Boniface.

Examens de musique

Tous les élèves présentés par Mme Royal aux derniers examens de musique (piano) du Conservatoire de Toronto, ont obtenu un beau succès.

Premier examen: Denise Gaudette.

Elémentaire: Avec distinction: Alice Poitras, Roland Pelletier. Avec succès: Euclide Pelletier, Lucien Pelletier.

Primaire: Avec distinction: Gilberte Fortier, Vera Robinson.

Intermédiaire: Hélène Royal.

Baptêmes

Joseph-Jean-Baptiste, fils de Antonio Rousseau et de Marie-Anne Clément. Parrain et marraine: M. et Mme J.-B. Joyal.

Marie-Jeanne, fille de Josephat Fredette et de Dorothée Laroche. Parrain et marraine: M. et Mme Edouard Lalaine.

Marie-Jeanne, fille de Wilfrid Paquin et de G. Savoie. Parrain, M. Rodrigue; marraine, Emma Paquin.

Jean-Paul, fils de J.-H. Desautels et de Hortènse Biron. Parrain, S. Nault; marraine, A. Désautels.

Marie-Thérèse, fille de D. Hearn et de Adélia Hébert. Parrain, Th. Matte; marraine, Andréa Hébert.

Joseph-Henri, fils de E. Perron et de Emma Millette. Parrain et marraine: M. et Mme Raymond Millette.

Marie-Ange, fille de Aimé Lévêque et de R.-A. Ricard. Parrain et marraine: M. et Mme Alb. Ricard.

Mary-A. Zastre, fille de Noël Zastre et Catherine Crocker. Parrain et marraine: M. et Mme Z. Leclair.

Henri-Jules-Pierre, fils de Adrien Sourisseau et de Valentine Henry. Parrain, Pierre Sourisseau; marraine,

Mardi soir dernier, les congressistes

Priscilla-Dolorès, fille de Pierre Beauchemin et de Emma Dupuis. Parrain, Delphis McDougall; marraine, Alice Carrier.

PETITES NOTES

Il y aura assemblée publique de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, dans les salles de l'Union Canadienne, le lundi 26 courant. Tout le monde est invité.

* * *

M. et Mme Norbert Jutras et leur famille sont revenus de Kenora après avoir passé quinze jours à "Villa Laurendeau".

* * *

Jeudi matin, à 8 h. 15, à la cathédrale de Saint-Boniface, un service sera chanté pour tous les archevêques, évêques et prêtres défunts.

* * *

Aux examens de musique de l'Université de Toronto, Mme de la Barrière a présenté deux de ses élèves qui ont passé avec succès le premier grade: Mlles Dorothée L'Abbé et Winnie Baldwin.

UNION CANADIENNE

Mardi soir dernier, les congressistes de l'Association d'Education, répondant à notre invitation, ont bien voulu venir passer la soirée dans nos salles. Monseigneur l'Archevêque eut l'amabilité de faire de même, et nous lui en sommes très reconnaissants.

Le programme était improvisé de toute pièce par notre chapelain qui a un don tout particulier pour organiser ces petites fêtes, — disons la vérité, pendant qu'il est loin, — et il va sans dire qu'il était vaillamment secondé par notre président, le gérant du club et le président du comité de musique, pour ne nommer que ceux-là.

Mlle Yvonne Thibault, M. W.-J. Thériault et Mlle Alberta Bernier, qui prêtent toujours généreusement le concours de leurs talents à nos organisations sociales, paroissiales et autres, étaient au programme. Les deux premiers, accompagnés au piano par Mlle Bernier, rendirent un duo avec brio et les applaudissements prolongés qu'ils reçurent prouvèrent de façon évidente qu'ils s'étaient exécutés comme ils le font toujours.

Il serait trop long de reproduire le programme en détail. Mais nous ne saurions omettre de mentionner qu'il y avait dans la salle un bon vieux Canadien en bonnet rouge. Il avait la barbe et les cheveux blancs et tremblait comme un nonagénaire. Il chanta quelques vieilles chansons d'une voix chevrotante qui devait rappeler d'agréables souvenirs à certains des plus âgés dans l'assistance. Disons simplement que notre vieux n'est pas âgé. Il n'est pas des tout jeunes, mais il n'est pas vieux. Nous avons promis de taire son nom, mais nous sommes bien tentés de dire qu'il est un des jeunes échevins de Saint-Boniface et... mais nous ne le dirons pas.

M. le curé Rousseau, de Mariapolis, M. Jos. Granger, de La Broquerie, et un vénérable délégué de la belle paroisse de Saint-Lazare, ont aussi contribué leur part au programme, en nous disant quelques vieilles chansons canadiennes.

M. l'abbé Deschambault, le dévoué chapelain de l'Union qui remplissait les fonctions de maître des cérémonies pendant la soirée, fait remarquer que notre ancien chapelain, M. l'abbé Lavoie, dont nous avons tous gardé un agréable souvenir, est avec nous ce soir, et il le prie de dire quelques mots. Ce dernier répond aussitôt qu'il est content de se retrouver à l'Union pour un moment, et il offre ses remerciements en son nom et en celui des visiteurs, à tous ceux qui ont contribué à leur faire passer une agréable soirée.

Puis notre chapelain affirme, en hésitant, que Monseigneur voudrait sans doute nous dire un mot. Sa Grandeur se lève en esquissant un sourire et intercale, entre des paroles aimables, quelques bons conseils à l'adresse des jeunes.

On chante "O Canada" avec enthousiasme, et les visiteurs se dispersent aux sons de l'orchestre qui s'est récemment organisé à l'Union.

* * *

M. l'abbé Deschambault est allé à Edmonton, en compagnie de M. le magistrat H. Lacerte, représenter l'Association d'Education au Congrès de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta.

* * *

A quand le déménagement? Toujours le mystère! On nous annonce une grande, grande, grande surprise à ce sujet. Patience donc. Qui vivra verra!

* * *

Depuis quelque temps on fait de la musique dans nos salles. Notre gardien, qui est un amateur, a découvert quelques jeunes musiciens qui ne demandent pas mieux que de se développer, et il est intéressant de les voir au travail. Bravo les jeunes!

* * *

Le troisième concert au radio, depuis que ces concerts sont donnés sous les auspices de l'Union Canadienne, a été radié lundi soir. M. Benoist, qui en est chargé, nous promet de la bonne musique pour l'automne.

* * *

Les directeurs de l'Union tiennent leurs assemblées régulièrement. Il faut voir ces dix sages autour de la table du comité. Il ne faut pourtant pas dévoiler nos secrets de famille! Mais, certains soirs, la discussion est animée, les reparties sont vives. Pour le spectateur désintéressé, c'est le signe que l'Union a des administrateurs qui prennent leur tâche au sérieux, et c'est un heureux présage pour elle.

* * *

Nous rappelons à nos amis qui sont dans les affaires, dans les bureaux, etc., que notre jeune secrétaire, David Joyal, a toujours une liste de nos membres qui cherchent de l'emploi. Que tous ceux donc qui connaissent des positions vacantes lui en fassent part, et il se chargera de voir ceux qui sont intéressés.



Curé à Saint-Pierre



M. L'ABBE SABOURIN, visiteur des écoles, qui vient d'être nommé curé de Saint-Pierre-Jolys

Le 21me anniversaire de la fondation du magasin Eaton

Il y a eu 21 ans, jeudi, que le magasin Eaton fut ouvert à l'angle des rues Portage et Donald. Lady Eaton, le major W.-T. Eaton, gérant des manufactures Eaton de Hamilton, Ont., et M. Harry McGee, qui fut surintendant du premier magasin de Winnipeg, sont arrivés pour prendre part aux fêtes de cet anniversaire.

Le record du développement du magasin Eaton de Winnipeg tient du prodige. Au début, ce magasin occupait un espace de 6 acres ½; aujourd'hui cet espace mesure 37 acres. Le nombre des employés était de 650 en 1905; on en emploie actuellement plus de 6,000.

Le premier magasin était à cinq étages et s'étendait jusqu'à 150 pieds en arrière sur les rues Donald et Hargrave. Le spacieux édifice d'aujourd'hui est de huit étages et s'étend jusqu'à 300 pieds sur la rue Donald. Le service de commandes par la poste occupait autrefois un espace dans le magasin de la ville; en 1916, un nouvel édifice de huit étages fut construit à cet effet, à l'angle des rues Hargrave et Graham; une autre section de neuf étages fut ajoutée en 1920, et aujourd'hui on construit un neuvième étage sur le premier édifice.

Comme le développement de ce magasin allait toujours croissant, on décida de construire une succursale à Saskatoon en 1916, pour le maniement des articles considérables, tels que meubles, instruments agricoles, épiceries. Une succursale semblable fut construite à Régina en 1918. L'an dernier, des groceterias furent ouverts à Brandon, Moose Jaw, Calgary et Edmonton.

D'autres édifices: le pouvoir électrique, les étables et un garage, s'ajoutèrent aux autres dépendance de 1910 à 1918. On projette la construction d'un nouveau garage au coin des rues Graham et Carlton cet été, de même qu'une imprimerie sur la rue Alexander.

WINNIPEG — Charles-J. Brown, vétéran des employés de l'hôtel de ville, est décédé jeudi dernier. Il avait été employé civil pendant 43 ans.

FEUILLETON DE LA LIBERTE

Le Tour du Monde en Quatre-vingts Jours

JULES VERNE — No. 11

Neuf jours après avoir quitté Yokohama, Phileas Fogg avait exactement parcouru la moitié du globe terrestre.

En effet, le "General Grant", le 23 novembre, passait au cent quatre-vingtième méridien, celui sur lequel se trouvent, dans l'hémisphère austral, les antipodes de Londres. Sur quatre-vingts jours mis à sa disposition, Mr. Fogg, il est vrai, en avait employé cinquante-deux, et il ne lui en restait plus que vingt-huit à dépenser. Mais il faut remarquer que si le gentleman se trouvait à moitié route seulement "par la différence des méridiens", il avait en réalité accompli plus des deux tiers du parcours total. Quels détours forcés, en effet, de Londres à Aden, d'Aden à Bombay, de Calcutta à Singapore, de Singapore à Yokohama! A suivre circulairement le cinquantième parallèle, qui est celui de Londres, la distance n'eût été que de douze mille milles environ, tandis que Phileas Fogg était forcé, par les caprices des moyens de locomotion, d'en parcourir vingt-six mille dont il avait fait environ dix-sept mille cinq cents, à cette date du 23 novembre. Mais maintenant la route était droite, et Fix n'était plus là pour y accumuler les obstacles!

Il arriva aussi que, ce 23 novembre, Passepartout éprouva une grande joie. On se rappelle que l'entêté s'était obstiné à garder l'heure de Londres à sa fameuse montre de famille, tenant pour fausses toutes les heures des pays qu'il traversait. Or, ce jour-là, bien qu'il ne l'eût jamais ni avancée ni retardée, sa montre se trouva d'accord avec les chronomètres du bord.

Si Passepartout triompha, cela se comprend du reste. Il aurait bien voulu savoir ce que Fix aurait pu dire, s'il eût été présent.

— Ce coquin qui me racontait un tas d'histoires sur les méridiens, sur le soleil, sur la lune! répétait Passepartout. Hein! ces gens-là! Si on les écoutait, on ferait de la belle horlogerie! J'étais bien sûr qu'un jour ou l'autre, le soleil se déciderait à se régler sur ma montre!...

Passepartout ignorait ceci: c'est que si le cadran de sa montre eût été divisé en vingt-quatre heures comme les horloges italiennes, il n'aurait eu aucun motif de triompher car, les aiguilles de son instrument, quand il était neuf heures du matin à bord, auraient indiqué neuf heures du soir, c'est-à-dire la 21me heure depuis minuit, — différence précisément égale à celle qui existe entre Londres et le cent quatre-vingtième méridien.

Mais si Fix avait été capable d'expliquer cet effet purement physique, Passepartout, sans doute, eût été incapable sinon de le comprendre, du moins de l'admettre. Et en tout cas, si par impossible, l'inspecteur de police se fût inopinément montré à bord en ce moment, il est probable que Passepartout, à bon droit rancunier, eût traité avec lui un sujet tout différent et d'une toute autre manière.

Or, où était Fix en ce moment?...

Fix était précisément à bord du "General Grant".

En effet, en arrivant à Yokohama, l'agent abandonnant Mr. Fogg qu'il comptait retrouver dans la journée, s'était immédiatement rendu chez le consul anglais. Là, il avait enfin trouvé le mandat, qui courant après lui depuis Bombay, avait déjà quarante jours de date, — mandat qui lui avait été expédié de Hong-Kong par ce même "Carnatic" à bord duquel on le croyait. Qu'on juge du désappointement du détective! Le mandat devenait inutile! Un acte d'extradition était maintenant nécessaire pour l'arrêter!

— Soit! se dit Fix, après le premier moment de colère, mon mandat n'est plus bon ici, il le sera en Angleterre. Ce coquin a tout l'air de revenir dans sa patrie, croyant avoir dépisté la police. Bien. Je le suivrai jusque-là. Quant à l'argent, Dieu veuille qu'il en reste! Mais en voyages, en primes, en procès, en amendes, en éléphants, en frais de toute sorte, mon homme a déjà laissé plus de cinq mille livres sur sa route. Après tout, la banque est riche.

Son parti pris, il s'embarqua aussitôt sur le "General Grant". Il était à bord, quand Mr. Fogg et Mrs. Aouda y arrivèrent. A son extrême surprise, il reconnut Passepartout sous son costume de héraut. Il se cacha aussitôt dans sa cabine, afin d'éviter une explication qui pouvait tout compromettre, — et, grâce au nombre des passagers, il comptait bien n'être point aperçu de son ennemi, lorsque ce jour-là précisément il se trouva face à face avec lui sur l'avant du navire.

Passepartout sauta à la gorge de Fix, sans autre explication, et, au grand plaisir de certains Américains qui parièrent immédiatement pour lui, il administra au malheureux inspecteur une volée superbe, qui démontra la haute supériorité de la boxe française sur la boxe anglaise.

Quand Passepartout eut fini, il se trouva plus calme, et comme soulagé. Fix se releva, en assez mauvais état, et, regardant son adversaire, il lui dit froidement:

— Est-ce fini?

— Oui, pour l'instant.

— Alors, venez me parler.

— Que je...

— Dans l'intérêt de votre maître.

Passepartout, comme subjugué par ce sang-froid, suivit l'inspecteur de police, et tous deux s'assirent à l'avant du steamer.

— Vous m'avez rossé, dit Fix. Bien. Je m'y attendais. A présent, écoutez-moi. Jusqu'ici j'ai été l'adversaire de Mr. Fogg, mais maintenant je suis dans son jeu.

— Enfin! s'écria Passepartout, vous le croyez un honnête homme?

— Non, répondit froidement Fix, je le crois un coquin... Chut! ne bougez pas et laissez-moi dire. Tant que Mr. Fogg a été sur les possessions anglaises, j'ai eu intérêt à le retenir en attendant un mandat d'arrestation. J'ai tout fait pour cela. J'ai lancé contre lui les prêtres de Bombay, je vous ai livré à Hong-Kong, je vous ai séparé de votre maître, je lui ai fait manquer le paquebot de Yokohama...

Passepartout écoutait, les poings fermés.

— Maintenant, reprit Fix, Mr. Fogg semble retourner en Angleterre? Soit, je le suivrai jusque-là. Mais, désormais, je mettrai à écarter les obstacles de sa route autant de soin et de zèle que j'en ai mis jusqu'ici à les accumuler. Vous le voyez, mon jeu est changé, et il est changé, parce que mon intérêt le veut. J'ajoute que votre intérêt est pareil au mien, car c'est en Angleterre seulement que vous saurez si vous êtes au service d'un criminel ou d'un honnête homme!

Passepartout avait très attentivement écouté Fix, et il fut convenu que Fix parlait avec une entière bonne foi.

— Sommes-nous amis? demanda Fix.

— Amis, non, répondit Passepartout. Alliés, oui, et sous bénéfice d'inventaire, car, à la moindre apparence de trahison, je vous tords le cou.

— Convenu, dit tranquillement l'inspecteur de police.

Onze jours après, le 3 décembre, le "General Grant" entrait dans la baie de la Porte d'Or et arrivait à San Francisco.

Mr. Fogg n'avait encore ni gagné ni perdu un seul jour.

XXV

Où l'on donne un léger aperçu de San Francisco, un jour de meeting

Il était sept heures du matin, quand Phileas Fogg, Mrs. Aouda et Passepartout prirent pied sur le continent américain, — si toutefois on peut donner ce nom au quai flottant sur lequel ils débarquèrent. Ces quais, montant et descendant avec la marée, facilitent le chargement et le déchargement des navires. Là, s'embossent les clippers de toutes dimensions, les steamers de toutes nationalités, et ces steam-boats à plusieurs étages, qui font le service du Sacramento et de ses affluents. Là s'entassent aussi les produits d'un commerce qui s'étend au Mexique, au Pérou, au Chili, au Brésil, à l'Europe, à l'Asie, à toutes les îles de l'Océan Pacifique.

Passepartout, dans sa joie de toucher enfin la terre américaine, avait cru devoir opérer son débarquement en exécutant un saut périlleux du plus beau style. Mais quand il retomba sur le quai dont le plancher était vermoulu, il faillit passer au travers. Tout décontenancé de la façon dont il avait "pris pied" sur le nouveau continent, l'honnête garçon poussa un cri formidable, qui fit envoler une innombrable troupe de cormorans et de pélicans, hôtes habituels des quais mobiles.

Mr. Fogg, aussitôt débarqué, s'informa de l'heure à laquelle partait le premier train pour New-York. C'était à six heures du soir. Mr. Fogg avait donc une journée entière à dépenser dans la capitale californienne. Il fit venir une voiture pour Mrs. Aouda et pour lui. Passepartout monta sur le siège, et le véhicule, à trois dollars la course, se dirigea vers International Hotel.

De la place élevée qu'il occupait, Passepartout observait avec curiosité la grande ville américaine: larges rues, maisons basses bien alignées, églises et temples d'un gothique anglo-saxon, docks immenses, entrepôts comme des palais, les uns en bois, les autres en briques; dans les rues, voitures nombreuses, omnibus, "cars", tramways, et sur les trottoirs encombrés, non seulement des Américains et des Européens, mais aussi des Chinois et des Indiens, — enfin de quoi composer une population de plus de deux cent mille habitants.

Passepartout fut assez surpris de ce qu'il voyait. Il en était encore à la cité légendaire de 1849, à la ville des bandits, des incendiaires et des assassins, accourus à la conquête des pépites, immense capharnaüm de tous les déclassés, où l'on jouait la poudre d'or, un revolver d'une main et un couteau de l'autre. Mais "ce beau temps" était passé. San Francisco présentait l'aspect d'une grande ville commerçante. La haute tour de l'hôtel de ville, où veillent les guetteurs, dominait tout cet ensemble de rues et d'avenues, se coupant à angles droits, entre lesquels s'épanouissaient des squares verdoyants, puis une ville chinoise qui semblait avoir été importée du Céleste Empire dans une boîte à joujoux. Plus de sombreros, plus de chemises rouges à la mode des coureurs de placers, plus d'Indiens emplumés, mais des chapeaux de soie et des habits noirs, que portaient un grand nombre de gentlemen doués d'une activité dévorante. Certaines rues, entre autres Montgomery Street,—le Regent Street de Londres, le boulevard des Italiens de Paris, le Broadway de New-York, — étaient bordées de magasins splendides, qui offraient à leur étalage des produits du monde entier.

Lorsque Passepartout arriva à International Hotel, il ne lui semblait pas qu'il eût quitté l'Angleterre.

Le rez-de-chaussée de l'hôtel était occupé par un immense "bar", sorte de buffet ouvert "gratis" à tous passant. Viande sèche, soupe aux huîtres, biscuit et chester, s'y débitaient sans que le consommateur eût à délier sa bourse. Il ne payait que sa boisson, ale, porto ou xérès, si sa fantaisie le portait à se rafraîchir. Cela parut "très américain" à Passepartout.

Le restaurant de l'hôtel était confortable. Mr. Fogg et Mrs. Aouda s'installèrent devant une table et furent abondamment servis dans des plats liliputiens par des nègres du plus beau noir.

Après déjeuner, Phileas Fogg, accompagné de Mrs. Aouda quitta l'hôtel pour se rendre aux bureaux du consul anglais afin d'y faire viser son passeport. Sur le trottoir, il trouva son domestique, qui lui demanda si, avant de prendre le chemin de fer du Pacifique, il ne serait pas prudent d'acheter quelques douzaines de carabines Enfield ou de revolvers Colt. Passepartout avait entendu parler de Sioux et de Pawnies, qui arrêtent les trains comme de simples voleurs espagnols. Mr. Fogg répondit que c'était là une précaution inutile, mais il le laissa libre d'agir comme il lui conviendrait. Puis il se dirigea vers les bureaux de l'agent consulaire.

Phileas Fogg n'avait pas fait deux cents pas que, "par le plus grand des hasards", il rencontrait Fix. L'inspecteur se montra extrêmement surpris. Comment! Mr. Fogg et lui avaient fait ensemble la traversée du Pacifique, et ils ne s'étaient pas rencontrés à bord! En tout cas, Fix ne pouvait qu'être honoré de revoir le gentleman auquel il devait tant, et, ses affaires le rappelant en Europe, il serait enchanté de poursuivre son voyage en une si agréable compagnie.

Mr. Fogg répondit que l'honneur serait pour lui, et Fix — qui tenait à ne point le perdre de vue — lui demanda la permission de visiter avec lui cette curieuse ville de San Francisco. Ce qui fut accordé.

Voilà donc Mrs. Aouda, Phileas Fogg et Fix flânant par les rues. Ils se trouvèrent bientôt dans Montgomery Street, où l'affluence était énorme. Sur les trottoirs, au milieu de la chaussée, sur les rails des tramways, malgré le passage incessant des coaches et des omnibus, au seuil des boutiques, aux fenêtres de toutes les maisons, et même jusque sur les toits, foule innombrable. Des hommes-affiches circulaient au milieu des groupes. Des bannières et des banderoles flottaient au vent. Des cris éclataient de toutes parts.

— Hurrah pour Kamerfield!

— Hurrah pour Mandiboy!

C'était un meeting. Ce fut du moins la pensée de Fix, et il communiqua son idée à Mr. Fogg, en ajoutant:

— Nous ferons peut-être bien, monsieur, de ne point nous mêler à cette cohue. Il n'y a que de mauvais coups à recevoir.

— En effet, répondit Phileas Fogg, et les coups de poing, pour être politiques, n'en sont pas moins des coups de poing!

Fix crut devoir sourire en entendant cette observation et, afin de ne pas être pris dans la bagarre, Mrs. Aouda, Phileas Fogg et lui prirent place sur le palier supérieur d'un escalier qui desservait une terrasse, située en contre-haut de Montgomery Street. Devant eux, de l'autre côté de la rue, entre le wharf d'un marchand de charbon et le magasin d'un négociant en pétrole, se développait un large bureau en plein vent, vers lequel les divers courants de la foule semblaient converger.

Et maintenant, pourquoi ce meeting? A quelle occasion se tenait-il? Phileas Fogg l'ignorait absolument. S'agissait-il de la nomination d'un haut fonctionnaire militaire ou civil, d'un gouverneur d'Etat ou d'un membre du Congrès? Il était permis de le conjecturer, à voir l'animation extraordinaire qui passionnait la ville.

En ce moment, un mouvement considérable se produisit dans la foule. Toutes les mains étaient en l'air. Quelques-unes, solidement fermées, semblaient se lever et s'abattre rapidement au milieu des cris, — manière énergique, sans doute, de formuler un vote. Des remous oscillaient, disparaissaient un instant et reparaissaient en loques. Les ondulations de la houle se propageaient jusqu'à l'escalier, tandis que toutes les têtes moutonnaient à la surface comme une mer soudainement remuée par un grain. Le nombre des chapeaux noirs diminuait à vu d'oeil, et la plupart semblaient avoir perdu de leur hauteur normale.

— C'est évidemment un meeting, dit Fix, et la question qui l'a provoqué doit être palpitante. Je ne serais point étonné qu'il fût encore question de l'affaire de l'"Alabama", bien qu'elle soit résolue.

— Peut-être, répondit simplement Mr. Fogg.

— En tout cas, répondit Fix, deux champions sont en présence l'un de l'autre, l'honorable Kamerfield et l'honorable Mandiboy.

Mrs. Aouda, au bras de Phileas, regardait avec surprise cette scène tumultueuse, et Fix allait demander à l'un de ses voisins la raison de cette effervescence populaire, quand un mouvement plus accusé se prononça. Les hurrahs agrémentés d'injures, redoublèrent. La hampe des bannières se transforma en arme offensive. Plus de mains, des poings partout. Du haut des voitures arrêtées, des omnibus enrayés dans leur course, s'échangeaient force horions. Tout servait de projectiles. Bottes et souliers décrivaient dans l'air des trajectoires très tendues, et il sembla même que quelques revolvers mêlaient aux vociférations de la foule leurs détonations nationales.

La cohue se rapprocha de l'escalier et reflua sur les premières marches. L'un des partis était évidemment repoussé, sans que les simples spectateurs pussent reconnaître si l'avantage restait à Mandiboy ou à Kamerfield.

— Je crois prudent de nous retirer, dit Fix, qui ne tenait pas à ce que "son homme" reçut un mauvais coup ou se fit une mauvaise affaire. S'il est question de l'Angleterre dans tout ceci et qu'on nous reconnaisse, nous serons fort compromis dans la bagarre!

— Un citoyen anglais... répondit Phileas Fogg.

Mais le gentleman ne put achever sa phrase. Derrière lui, de cette terrasse qui précédait l'escalier, partirent des hurlements épouvantables. On criait: "Hurrah! Hip! Hip! pour Mandiboy!" C'était une troupe d'électeurs qui arrivait à la rescousse, prenant en flanc les partisans de Kamerfield.

Mr. Fogg, Mrs. Aouda, Fix se trouvèrent entre deux feux. Il était trop tard pour s'échapper. Ce torrent d'hommes armés de cannes plombées et de casse-tête, était irrésistible. Phileas et Fix, en préservant la jeune femme, furent horriblement bousculés. Mr. Fogg, non moins flegmatique que d'habitude, voulut se défendre avec ces armes naturelles que la nature a mises au bout des bras de tout Anglais, mais inutilement. Un énorme gaillard à barbiche rouge, au teint coloré, large d'épaules, qui paraissait être le chef de la bande, leva son formidable poing sur Mr. Fogg, et il eût fort endommagé le gentleman, si Fix, par dévouement, n'eût reçu le coup à sa place. Une énorme bosse se développa instantanément sous le chapeau de soie du détective, transformé en simple toque.

— Yankee! dit Mr. Fogg, en lançant à son adversaire un regard de profond mépris.

— English! répondit l'autre.

— Nous nous retrouverons!

— Quand il vous plaira.

— Votre nom?

— Phileas Fogg. Le vôtre?

— Le colonel Stamp Proctor.

Puis, cela dit, la marée passa. Fix fut renversé et se releva, les habits déchirés, mais sans meurtrissure sérieuse. Son paletot de voyage s'était séparé en deux parties inégales, et son pantalon ressemblait à ces culottes dont certains Indiens — affaire de mode — ne se vêtent qu'après en avoir préalablement enlevé le fond. Mais, en somme, Mrs. Aouda avait été épargnée, et, seul, Fix en était pour son coup de poing.

— Merci, dit Mr. Fogg à l'inspecteur, dès qu'ils furent hors de la foule.

— Il n'y a pas de quoi, répondit Fix, mais venez.

— Où?

— Chez un marchand de confection.

En effet, cette visite était opportune. Les habits de Phileas Fogg et de Fix étaient en lambeaux, comme si ces deux gentlemen se fussent battus pour le compte des honorables Kamerfield et Mandiboy.

Une heure après, ils étaient convenablement vêtus et coiffés. Puis ils revinrent à International Hotel.

Là, Passepartout attendait son maître armé d'une demi-douzaine de revolvers-poignards à six coups et à inflammation centrale. Quand il aperçut Fix en compagnie de Mr. Fogg, son front s'obscurcit. Mais Mrs. Aouda, ayant fait en quelques mots le récit de ce qui s'était passé, Passepartout se rasséréna. Evidemment Fix n'était plus un ennemi, c'était un allié. Il tenait sa parole.

Le dîner terminé, un coach fut amené, qui devait conduire à la gare les voyageurs et leurs colis. Au moment de monter en voiture, Mr. Fogg dit à Fix:

— Vous n'avez pas revu ce colonel Proctor?

— Non, répondit Fix.

— Je reviendrai en Amérique pour le retrouver, dit froidement Phileas Fogg. Il ne serait pas convenable qu'un citoyen anglais se laissât traiter de cette façon.

L'inspecteur sourit et ne répondit pas. Mais, on le voit, Mr. Fogg était de cette race d'Anglais qui, s'ils ne tolèrent pas le duel chez eux, se battent à l'étranger, quand il s'agit de soutenir leur honneur.

A six heures moins un quart, les voyageurs atteignaient la gare et trouvaient le train prêt à partir.

Au moment où Mr. Fogg allait s'embarquer, il avisa un employé, et le rejoignant:

— Mon ami, lui dit-il, n'y a-t-il pas eu quelques troubles aujourd'hui à San Francisco?

— C'était un meeting, monsieur, répondit l'employé.

— Cependant, j'ai cru remarquer une certaine animation dans les rues.

— Il s'agissait simplement d'un meeting organisé pour une élection.

— L'élection d'un général en chef, sans doute? demanda Mr. Fogg.

— Non, monsieur, d'un juge de paix.

Sur cette réponse, Phileas Fogg monta dans le wagon, et le train partit à toute vapeur.

XXVI

Dans lequel on prend le train express du chemin de fer du Pacifique

"Ocean to Ocean", — ainsi disent les Américains, — et ces trois mots devraient être la dénomination générale du "grand trunk", qui traverse les Etats-Unis d'Amérique dans leur plus grande largeur. Mais en réalité, le "Pacific Railroad" se divise en deux parties distinctes: "Central Pacific" entre San Francisco et Ogden, et "Union Pacific" entre Ogden et Omaha. Là se raccordent cinq lignes distinctes qui mettent Omaha en communication fréquente avec New-York.

New-York et San Francisco sont donc présentement réunis par un ruban de métal non interrompu qui ne mesure pas moins de trois mille sept cent quatre-vingt-six milles. Entre Omaha et le Pacifique, le chemin de fer franchit une contrée encore fréquentée par les Indiens et les fauves, — vaste étendue de territoire que les Mormons commencèrent à coloniser vers 1845, après qu'ils eurent été chassés de l'Illinois.

Autrefois, dans les circonstances les plus favorables, on employait six mois pour aller de New-York à San Francisco. Maintenant, on met sept jours.

C'est en 1862 que, malgré l'opposition des députés du Sud, qui voulaient une ligne plus méridionale, le tracé du railroad fut arrêté entre le quarante et unième et le quarante-deuxième parallèle. Le président Lincoln, de si regrettée mémoire, fixa lui-même, dans l'Etat de Nebraska, à la ville d'Omaha, la tête de ligne du nouveau réseau. Les travaux furent aussitôt commencés et poursuivis avec cette activité américaine, qui n'est ni paperassière ni bureaucratique. La rapidité de la main-d'oeuvre ne devait nuire en aucune façon à la bonne exécution du chemin. Dans la prairie, on avançait à raison d'un mille et demi par jour. Une locomotive, roulant sur les rails de la veille, apportait les rails du lendemain, et courait à leur surface au fûr et à mesure qu'ils étaient posés.

Le Pacific Railroad jette plusieurs embranchements sur son parcours, dans les Etats de l'Iowa, du Kansas, du Colorado et de l'Oregon. En quittant Omaha, il longe la rive gauche de Platte River jusqu'à l'embouchure de la branche du nord, suit la branche du sud, traverse les terrains de Laramie et les montagnes Wahsatch, contourne le lac Salé, arrive à Salt Lake City, la capitale des Mormons, s'enfonce dans la vallée de la Tuilla, longe le désert américain, les monts de Cédar et Humboldt River, la Sierra Nevada, et redescend par Sacramento jusqu'au Pacifique, sans que ce tracé dépasse en pente douze cents pieds par mille, même dans la traversée des montagnes Rocheuses.

Telle était cette longue artère que les trains parcouraient en sept jours, et qui allait permettre à l'honorable Phileas Fogg — il l'espérait du moins — de prendre, le 11, à New-York, le paquebot de Liverpool.

Le wagon occupé par Phileas Fogg était une sorte de long omnibus qui reposait sur deux trains formés de quatre roues chacun, dont la mobilité permet d'attaquer des courbes de petit rayon. A l'intérieur, point de compartiments; deux files de sièges, disposés de chaque côté perpendiculairement à l'axe, et entre lesquels était réservé un passage conduisant aux cabinets de toilette, dont chaque wagon est pourvu. Sur toute la longueur du train, les voitures communiquaient entre elles par des passerelles, et les voyageurs pouvaient circuler d'une extrémité à l'autre du convoi, qui mettait à leur disposition des wagons-salons, des wagons-terrasses, des wagons-restaurants et des wagons à cafés. Il n'y manquait que des wagons-théâtres. Mais il y en aura un jour.

Sur les passerelles circulaient incessamment des marchands de livres et de journaux, débitant leur marchandise, et des vendeurs de liqueurs, de comestibles, de cigares, qui ne manquaient point de chalands.

Les voyageurs étaient partis de la station d'Oakland à six heures du soir. Il faisait déjà nuit, — une nuit froide, sombre, avec un ciel couvert dont les nuages menaçaient de se résoudre en neige. Le train ne marchait pas avec une grande rapidité. En tenant compte des arrêts, il ne parcourait pas plus de vingt milles à l'heure, vitesse qui devait, cependant, lui permettre de franchir les Etats-Unis dans les temps réglementaires.

On causait peu dans le wagon. D'ailleurs, le sommeil avait bientôt gagné les voyageurs. Passepartout se trouvait placé auprès de l'inspecteur de police, mais il ne lui parlait pas. Depuis les derniers événements, leurs relations s'étaient notablement refroidies. Plus de sympathies, plus d'intimité. Fix n'avait rien changé à sa manière d'être, mais Passepartout se tenait, au contraire, sur une extrême réserve, prêt au moindre soupçon à étrangler son ancien ami.

Une heure après le départ du train la neige tomba, — neige fine, qui ne pouvait, fort heureusement, retarder la marche du convoi. On n'apercevait plus à travers les fenêtres qu'une immense nappe blanche, sur laquelle, en déroulant ses volutes, la vapeur de la locomotive paraissait grisâtre.

A huit heures, un "stewart" entra dans le wagon et annonça aux voyageurs que l'heure du coucher était sonné. Ce wagon était un "sleeping car", qui, en quelques minutes, fut transformé en dortoir. Les dossiers des bancs se replièrent, des couchettes soigneusement paquetées se déroulèrent par un système ingénieux, des cabines furent improvisées en quelques instants, et chaque voyageur eut bientôt à sa disposition un lit confortable, que d'épais rideaux défendaient contre tout regard indiscret. Les draps étaient blancs, les oreillers moelleux. Il n'y avait plus qu'à se coucher et à dormir, — ce que chacun fit, comme s'il se fût trouvé dans la cabine confortable d'un paquebot, — pendant que le train filait à toute vapeur à travers l'Etat de Californie.

Dans cette portion du territoire qui s'étend entre San Francisco et Sacramento, le sol est peu accidenté. Cette partie du chemin de fer, sous le nom de "Central Pacific", prit d'abord Sacramento pour point de départ, et s'avança vers l'est à la rencontre de celui qui partait d'Omaha. De San Francisco à la capitale de la Californie, la ligne courait directement au nord-est, en longeant American river, qui se jette dans la baie de San Pablo. Les cent vingt milles compris entre ces deux importantes cités furent franchis en six heures, et vers minuit, pendant qu'ils dormaient de leur premier sommeil, les voyageurs passèrent à Sacramento. Ils ne virent donc rien de cette ville considérable, siège de la législature de l'Etat de Californie, ni ses beaux quais, ni ses rues larges, ni ses hôtels splendides, ni ses squares, ni ses temples.

En sortant de Sacramento, le train, après avoir dépassé les stations de Junction, de Roclin, d'Auburn et de Colfax, s'engagea dans le massif de la Sierra-Nevada. Il était sept heures du matin quand fut traversée la station de Cisco. Une heure après, le dortoir était redevenu un wagon ordinaire, et les voyageurs pouvaient à travers les vitres entrevoir les points de vue pittoresques de ce montagneux pays. Le tracé du train obéissait aux caprices de la Sierra, ici accroché aux flancs de la montagne, là suspendu au-dessus des précipices, évitant les angles brusques par des courbes audacieuses, s'élançant dans les gorges étroites que l'on devait croire sans issues. La locomotive, étincelante comme une châsse, avec son grand fanal qui jetait de fauves lueurs, sa cloche argentée, son "chasse-vache", qui s'étendait comme un éperon, mêlait ses sifflements et ses mugissements à ceux des torrents et des cascades, et tordait sa fumée à la noire ramure des sapins.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

MEUBLES A VENDRE à bon marché, pour cause de départ. Fauteuil, berceuse et chaise rembourrée. Chaises en chêne solide, siège en cuir. Secrétaire-bibliothèque; "Davenport" sofa. Voiture d'osier pour bébé (Whitney), parfaite condition, $22. Machine à coudre "Singer", presque neuve, $20. Pots à conserve "Perfect Seal" et "Gem", moyenne grandeur, 75 et 90 sous la douzaine. Table et chaises d'enfants, etc. S'adresser à 200, boulevard Dollard, St-Boniface. Tél. N 2848.

A VENDRE, pour régler une succession: Engin Case 15x27; aussi séparateur International Harvester, 28x46. Le tout en parfait ordre. Pour plus amples détails, s'adresser à Emile Robert, Aubigny, Man. 8p

INSTITUTRICE bilingue demandée pour l'arrondissement scolaire Bolton No 2326. S'adresser à W. Lapierre, sec.-trés., Storthoaks, Sask. 14p

FERMES A VENDRE

ISLE DE CHENES — Tout près école, église, crémerie, sur grand chemin. Belle ferme de 270 acres. Toute en culture. 140 acres de beau foin semé. Grand maison; grandes étables et dépendances. Bonne eau. Occasion pour culture mixte et industrie laitière. $30 l'acre. 6%.

SAINTE-ANNE — Au village. Bonne petite ferme de 110 acres. 90 acres en récolte. Bonnes bâtisses. Stock et roulant complet. $5,500.

OTTERBURNE — Au village, 320 acres; 90 en bon blé; 100 en labour d'été; 140 en bon foin. Bâtisses. Puits artésien. $32 l'acre — $1,000 comptant, balance facile. 6%.

C. BUFFET
Tél. A 6565 — 204, Bloc McIntyre

MAISONS A VENDRE

No 254, RUE BERTRAND — Lot 50x120. Beau jardin. Bungalow moderne, 5 chambres. $3,250. Conditions faciles.

No 513, RUE ST-JEAN-BAPTISTE — Lot 50x120. Maison moderne, 6 chambres. Chauffage eau chaude, $4,200 — $500 comptant, balance 6%.

No 200, RUE KITSON — Lot de 50x120 pieds. Maison moderne, 8 chambres. $4,200 — $600 comptant, balance 6%. Ameublement complet et maison pour $5,000 — $1,000 comptant.

Achetez maintenant et soyez installés pour le nouveau terme scolaire.

C. BUFFET
Tél. A 6565 — 204, Bloc McIntyre

COMMERCE — Epicerie, garage, diverses agences, dans village canadien de l'Ouest. Bon logement. $4,600. Conditions avantageuses. S'adresser à C. Buffet, 204, Bloc McIntyre.

AU SACRE-COEUR

Dimanche dernier avait lieu à Sturgeon Creek le pique-nique de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg. Les organisateurs de cete fête champêtre ont lieu d'être satisfaits des résultats qui ont couronné leurs efforts. Une foule nombreuse s'est rendue à l'endroit du pique-nique. L'entrain a été général, les recetes abondantes; tout le monde s'est amusé. Somme toute, la journée a été idéale et les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste méritent des félicitations. Nous prions tous ceux qui ont prêté leur concours pour le succès de cette fête d'accepter nos sincères remerciements.

Les prix pour les courses ont été donnés par les personnes suivantes: J. Allan et Cie, Beatty Washing Machine Co., Mme A. Bénard, Breault's Café, M. C. Buffet, Mme Campbell, MM. Chevrier (Magasin Bleu), City Dairy Co., Dr J. De Pauw, T. Eaton Co., Hudson Bay Co., Imperial Tobacco Co., Dr Joncas, Librairie Kéroack, Dr Paul Laflèche, M. J. Lane, Leslie Furniture Co., Mlle M. Ménard, Dr Michaud, Mitchell-Copp Co., New Olympia (M. Badelli), Dr et Mme J.-A. Séguin, Stiles and Humphries, R. P. Vézina (O.M.I.), Winnipeg Fruit Center (M. Rocco). Nous offrons nos sincères remerciements aux donateurs qui ont répondu si généreusement à l'appel de M. le Dr J.-A. Séguin.

Voici la liste des heureux gagnants et gagnantes:

Petites filles de 3 à 5 ans: 1. Elisabeth Roy; 2. Annette Lalonde.

Petites filles de 7 à 9 ans: 1. Jeannette Martin; 2. Madeleine Aubin.

Petites filles de 10 à 15 ans: 1. Jeanne Aubin; 2. Jeanne Guay.

Petits garçons de 3 à 6 ans: 1. George Resch; 2. Roland Decosse.

Petits garçons de 7 à 9 ans: 1. Laurent Breault; 2. Joseph Aubin.

Petits garçons de 10 à 12 ans: 1. Louis Aubin; 2. Pat O'Connell.

Petits garçons de 12 à 15 ans: 1. Paul Aubin; 2. Ernest Pelissier.

Demoiselles de 16 à 20 ans: 1. Blanche Vien; 2. Albert Manseau.

Garçons de 15 à 20 ans: 1. Louis Lemire; 2. Adélard Hamel.

Femmes mariées: 1. Mme Lafrance; 2. Mme Héroux.

Hommes mariés: 1. R. Dumennes; 2. E. Aubin.

Dames grasses: 1. Mme A. Côté; 2. Mme E. Audet.

Hommes gras: 1. C. Héroux; 2. R. Vien.

Mlles Blandine Thibault et Alma Vien ont remporté les premier et deuxième prix au concours de popularité.

WINNIPEG

Tentative de vol à la Banque Royale

Trois bandits armés ont tenté de dévaliser la banque Royale, au coin des rues Good et Portage, à 11 h., vendredi matin. Grâce à la résistance que leur fit M. John Matheson, un des clients de la banque, ils durent s'enfuir sans avoir réussi à mettre la main sur les fonds de la banque. Malheureusement, M. Matheson fut blessé très grièvement au cours de la bagarre; on espère cependant lui sauver la vie.

La police de Winnipeg et des municipalités environnantes est à la recherche des malfaiteurs. Ces derniers ont cependant réussi jusqu'à date à dérouter toute poursuite.

Le voyage de la "Liaison française" est remis à plus tard

Montréal — Le secrétaire général du Voyage de la "Liaison française" communique l'avis suivant:

"Pour des raisons incontrôlables, étant donné la tourmente des élections générales susceptibles d'absorber tout l'intérêt public, il a été décidé de renvoyer l'excursion de la "Liaison française" à une date ultérieure."

Le français est ajouté au programme des études des écoles de Welland

Welland, Ont. — On vient d'ajouter le français au programme des études des écoles publiques de Welland. Cette décision a été prise après que les commissaires eurent reçu du gouvernement d'Ontario l'autorisation d'enseigner le français. On annonce qu'à l'avenir tous les élèves des écoles publiques qui le désirent pourront apprendre le français.

* * *

Mauvais rêves—"Je souffrais beaucoup de maux d'estomac", écrit M. Thomas Sagan, de Bienfait, Sask. "Je n'avais pas d'appétit et ne pouvais gareder aucune nourriture sur l'estomac; mon sommeil était agité, j'avais de mauvais rêves et j'avais aussi très mauvaise mine. Le Novoro du Dr Pierre a fait de moi un nouvel homme." Cette médecine végétale bien connue fortifie les organes, active la circulation du sang, régénère le système. Ce n'est pas une médecine de droguiste. Des agents spéciaux la fournissent. Ecrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

GASPE — Le séminaire de Gaspé sera ouvert en septembre, avec quelques classes, sous la direction des RR. PP. Jésuites.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. H.-M. Brassard, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.